

VILLE DE HAGUENAU.

Basse - Alsace.

INVENTAIRE-SOMMAIRE

DES

ARCHIVES COMMUNALES ANTÉRIEURES A 1790.

SÉRIE FF.

(Justice, procédures, police.)

PROCÈS SOUTENUS ET INTENTÉS PAR LA VILLE.

FF. 1. (Liasse). — 19 pièces, parchemin; 6 pièces, papier; allemand.

1316-1383. — Litiges avec Conrad de Lichtenberg, Wirich Puller von Hohenburg, Symunt Böse et Cuntzel Oheige. — Urphéde jurée et garantie par Hugelin de Fleckenstein pour Claus Füller et Heinrich Oeminger au profit des Mestre, Conseil et bourgeois de Haguenau. — Jugement arbitral prononcé par Cuntzen Bock, Johans Schilt, Johans Heilmann, Frantzen Nefen, Cuntzen Roseböin, Johans Botzheim et Claus von Rimelnheim, membres du Magistrat des quatre villes de Strasbourg, Colmar, Haguenau et Schlestadt, en vertu de l'alliance qui existait entre les dites villes, dans le différend entre Haguenau d'une part et Conrad de Lichtenberg, d'autre part, au sujet de dégâts causés et de vexations suscitées par des gens de la seigneurie de Lichtenberg à des bourgeois de Haguenau. — Urphéde jurée par Wirich Puller von Hohenburg envers Haguenau; le dit Wirich s'engage à porter à l'avenir tout nouveau différend soit devant le Landvogt, soit devant le Schultheiss ou les Mestre et Conseil de cette ville, soit devant tous autres arbitres, au choix de Haguenau. — Paix et accommodement juré par Symunt dit Böse envers Haguenau; renonciation de la part du premier à toutes prétentions et actions contre la dite ville. — Lettre de Conrad de Lichtenberg au Magistrat de Haguenau au sujet des poursuites dirigées par Stislaw de Witenmühlen contre Cuntzel Oheige, bourgeois de Haguenau, débiteur de Stislaw pour une somme de 200 livres pfennig, et réfugié sur

le territoire de la seigneurie de Lichtenberg. — Accommodement signé entre Haguenau d'une part, et Johann Wolf von Sponheim d'autre part, lequel avait exercé des hostilités envers la ville pour raison des poursuites dirigées par elle contre Cuntzel Oheige.

FF. 2. (Liasse). — 8 pièces, parchemin; 34 pièces, papier; allemand.

1392-1399. — Litiges avec Otto von Bergow, Claus von Kageneck, Dietrich von Wasselnheim, Dietrich Røeder le vieux et Stahel von Westhoffen. — Acte par lequel Tristram von der Witenmühlen fait connaître aux Magistrats de Haguenau et Wissembourg le désistement de la part de son seigneur Otte von Bergow pour ce qui concerne les prétentions de ce dernier contre les dites villes, et retire la citation à comparaître devant la cour aulique qu'il leur avait adressée. — Urphéde jurée par divers envers le Magistrat de Haguenau. — Correspondance entre Haguenau et Louis de Lichtenberg au sujet du vassal de ce dernier, Claus von Kageneck, qui inquiétait la ville par les déprédations qu'il commettait dans les environs. — Différend entre Haguenau et Dietrich von Wasselnheim au sujet de vexations réciproques; correspondance entre les deux parties; griefs de Dietrich de Wasselnheim contre le Magistrat et le Zinsmeister de la Landvogtey, lequel avait été emprisonné par le dit Dietrich von Wasselnheim du temps où celui-ci exerçait les fonctions de Schult eiss, pour avoir favorisé l'évasion du juif Menche de Haguenau

auquel le Schultheiss voulait appliquer l'édit de bannissement et de confiscation de biens promulgué par l'Empereur. — Dietrich von Wasselnheim réclame de la ville une indemnité pour les dégâts qui lui ont été causés par les gens de Haguenau et notamment pour les biens qui lui ont été enlevés pendant la guerre privée entre la ville et Henri de Fleckenstein, au sujet des villages du Riet pendant laquelle le dit Dietrich était allié de Haguenau; enfin il demande l'arbitrage du comte Palatin Louis et promet de se soumettre au jugement de ce dernier. — Réplique du Magistrat à ces griefs. — Le Landvogt fixe une réunion des parties au couvent des Augustins de Haguenau pour les réconcilier. — Lettre par laquelle Dietrich Röeder le vieux réclame du Magistrat de Haguenau l'élargissement d'un serviteur. — Accommodement entre Haguenau, d'une part et Frédéric Stahel von Westhoffen, d'autre part.

FF. 3. (Liasse). — 6 pièces, parchemin; 44 pièces papier; allemand.

1399-1415. — Litiges avec quelques bourgeois de Bischoffsheim, Stollen Hans et Heintz Mog. — Contestation litigieuse entre des bourgeois de Haguenau, d'une part et plusieurs bourgeois de Bischoffsheim, d'autre part; ces derniers avaient commis toutes sortes de rapines au détriment des premiers; restitution demandée. — Mémoires, répliques, duplicques, débats. — Acte par lequel Walther de Than, Unterlandvogt, affirme que Stollen Hans de Haguenau et son gendre d'une part, et la ville d'autre part, se sont engagés sous serment à l'exécution d'une sentence arbitrale rendue par le dit Unterlandvogt. — Pleins-pouvoirs accordés par le Magistrat de Haguenau à Conrad Dangkrotzheim et Heinrich Zinsmeister, pour représenter la ville devant le tribunal de Rothweill dans l'action à elle intentée par Heintz Mog von Bettendorf, lequel avait été attaqué et pillé par des sujets haguenauiens.

FF. 4. (Liasse). — 1 pièce, parchemin; 46 pièces, papier; allemand.

1414-1420. — Litiges avec Thibault zum Pflug, Hans von Kirwilre et Lowlin. — Correspondance entre Haguenau et Louis de Lichtenberg, concernant Thibault zum Pflug bourgeois de Haguenau, arrêté nuitamment à Schwindratzheim et emprisonné au château de Lichtenberg. — Correspondance entre Bernhard d'Eberstein, Unterlandvogt et Louis de Lichtenberg, au sujet des vexations subies par la commune de Rüttershofen dans la seigneurie de Lichtenberg, de la part des haguenauiens. — Jugement par lequel Burckhart von Mülnheim, Schultheiss de Haguenau, débonite Hans von Kirwilre de sa demande en dommages-intérêts pour l'incendie et le pillage de son

fief de Kirwiller, commis par des gens de Haguenau sous la direction de Blicher de Rotenburg. — Correspondance entre la ville et Louis de Lichtenberg, au sujet d'un nommé Lowlin, qui après s'être soustrait à la justice de la seigneurie de Lichtenberg dont il était sujet, avait cherché un refuge et justice à Haguenau. — Lowlin qui avait acquis le droit de bourgeoisie à Haguenau, fut arrêté et emprisonné en se rendant dans son ancienne seigneurie, où il voulait faire ratifier un jugement obtenu en sa faveur à Haguenau; débats entre les parties se disputant Lowlin, en alléguant leurs droits respectifs.

FF. 5. (Liasse). — 2 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; allemand.

1417-1423. — Litige armé avec les héritiers Cuntzemann Paternoster et les frères Otterbach. — Lettre de Hanneman de Lichtenberg au Magistrat de Haguenau, au sujet de la contestation entre Marguerite femme de Simon de Rimelingen, prévôt de Bitche et les enfants de Cuntzemann Paternoster. — Donation et abandon de biens, faits par Cuntzemann Paternoster et sa femme, tous deux bourgeois de Haguenau, au profit de Henri Heilt von Diffenow, leur gendre. — Pleins-pouvoirs donnés par Simon de Rimelingen à sa femme Marguerite, de poursuivre la femme de Cuntzemann Paternoster en revendication d'héritage. — Sentence arbitrale rendue par le Magistrat de Haguenau en faveur de la femme du prévôt de Bitche, et des enfants de Cuntzemann Paternoster. — Réclamations présentées par Simon de Rimelingen au Magistrat de Haguenau, au sujet des objections faites par ses cohéritiers contre sa participation à l'héritage en question. — Claus et Cleisichin von Otterbach dits Bischoff, gendres de Simon de Rimelingen, menacent le Magistrat d'exercer leur inimitié sur tous les bourgeois de Haguenau, si la succession contestée et qui consistait en 150 florins, n'était pas abandonnée à leur beau-père; ils proposent comme juge-arbitre Louis ou Etienne comte Palatin du Rhin, Burghart von Mülnheim, Frédéric de Fleckenstein ou bien encore Wirich von Hohenburg. — Haguenau offre l'arbitrage à Wirich von Hohenburg. — Jour fixé aux parties à Wœrth; réclamations réciproques; répliques; duplicques; triplicques.

FF. 6. (Liasse). — 29 pièces, papier; allemand.

1423-1425. — Second jour fixé aux parties à Wœrth par Wirich von Hohenburg et Henri de Fleckenstein, choisis comme arbitres dans cette affaire. — Lettre par laquelle Wirich von Hohenburg remet l'accommodement du différend entre Haguenau et les frères d'Otterbach, à la Pentecôte. — Lettre de Claus d'Otterbach au

Landvogt Heinrich Beyer von Boppard, au sujet de l'inimitié qui existait de ce chef, entre lui et la ville. — Sauf-conduit demandé par Claus d'Otterbach à Wirich von Hohenburg, pour se rendre avec des gens de sa suite à la réunion fixée aux parties à Ingwiller. — Déclarations de guerre envoyées par Claus von Otterbach et ses partisans à la ville. — Récapitulation du butin et des prises faites par Claus von Otterbach sur des bourgeois de Haguenau.

FF. 7. (Liasse), 4 rotule, papier; 53 pièces, papier; allemand.

1420-1426. — Cleisichin von Scheide dit von Otterbach et Claus von Otterbach dit Bischoff, annoncent au Magistrat de Haguenau que leur beau-père leur a donné plein-pouvoir, pour recueillir l'héritage qui leur revient, du chef de leurs femmes respectives et dont les enfants de Cuntzemann Paternoster se sont emparés illicitement. — Réponse du Magistrat; jour fixé aux demandeurs. — Droits des enfants de Cuntzemann Paternoster à l'héritage en litige mis en relief dans un mémoire élaboré par le Magistrat de Haguenau, proposant de soumettre le différend à l'arbitrage du comte Palatin Etienne. — Attestation de la part de Burghart von Mülnheim et Johann von Wickersheim, portant que des bourgeois de Haguenau se sont plaints auprès d'eux des rapines exercées à leur détriment par Bischoff et ses partisans. — Même attestation produite par Conrad Dangkrotzheim. — Audition de témoins passée devant Burghart et Bartholomeus von Mülnheim, pour constater les exactions commises par Bischoff et ses adhérents sur des haguenauiens. — Injonction à lui faite par l'Unterlandvogt, de renoncer à l'inimitié jurée envers la ville, de restituer à celle-ci les prises faites, et de s'entendre à l'amiable avec elle. — Lettre adressée par le Magistrat de Haguenau à l'archevêque Conrad de Mayence, implorant les conseils et l'assistance de ce prélat, contre les déprédations commises par Claus d'Otterbach. — Réponse de l'archevêque; il propose de porter le différend devant son oncle, le comte Palatin Louis. — Haguenau soumet cette proposition à Claus d'Otterbach. — Refus de la part de ce dernier. — Correspondance entre les parties; mémoires; répliques; dupliques; tripliques.

FF. 8. (Liasse). 22 pièces, papier; allemand.

1426-1427. — Lettre de Volmar de Wickersheim, se plaignant au Magistrat de Haguenau de l'enlèvement de 86 livres pfennig, fait à son préjudice à Schaffhouse par Claus d'Otterbach. — Réclamation de la dite somme. — Refus de la part du dit Claus qui consent à comparaitre avec la ville devant Etienne, comte Palatin du Rhin, à Rhein-zabern. — Lettre de convocation pour une entrevue à Rhein-

zabern, adressée par le comte Palatin à la ville. — Réponse de cette dernière aux griefs de Claus et Cleisichin von Otterbach. — Réponse de Dietrich Paternoster et de sa sœur Marguerite, aux réclamations à eux adressées par Claus d'Otterbach. — Réplique de ce dernier aux griefs formulés contre lui par Haguenau. — Le Magistrat presse Wirich von Hohenburg de rendre un jugement dans l'affaire. — Lettre par laquelle Frédéric de Fleckenstein annonce à la ville que la femme de Simon de Rimelingen va faire des démarches pour arriver à une solution.

FF. 9. (Liasse). — 3 pièces, parchemin; 33 pièces, papier, allemand.

1420-1424. — Litige armé avec Claus von Isenhusen. — Claus Gerbotte, Ammeister de Strasbourg accrédité auprès du Magistrat de Haguenau son neveu Claus von Isenhusen, qui était sur le point d'intenter une action en diffamation à Haus Brechter. — Urphéde jurée par Claus von Isenhusen envers la ville. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et Claus von Isenhusen; celui-ci demande l'intervention du Magistrat pour se réconcilier avec sa femme et sa belle-mère. — Refus de la part de la femme de Claus von Isenhusen de quitter Haguenau, pour aller habiter Bouxwiller ou Ingwiller. — Débat porté devant le Magistrat. — Sauf-conduit demandé par Claus von Isenhusen pour se rendre à Haguenau; comparution des parties devant le Magistrat de cette ville; Claus von Isenhusen d'abord condamné à 30 schilling d'amende, est arrêté et emprisonné sur les ordres du Magistrat. — Le dit Claus accuse le Magistrat, qui lui avait délivré un sauf-conduit, de déni de justice, et récuse la condamnation prononcée contre lui. — Griefs articulés par les Mestre et Conseil de Haguenau contre Claus von Isenhusen, accusé d'avoir manqué à son serment et d'avoir calomnié le Magistrat. — Réponse; dupliques; tripliques.

FF. 10. (Liasse). — 32 pièces, papier; allemand.

1424-1426. — Procès-verbal de l'enquête ordonnée à la demande de Claus von Isenhusen par l'arbitre Bernhard, comte d'Eberstein, sur les contestations survenues entre les Mestre et Conseil de Haguenau, d'une part et Claus von Isenhusen d'autre part, au sujet de la belle-mère et de la femme de ce dernier. — Correspondance entre les parties et l'arbitre. — Sauf-conduit demandé par Claus von Isenhusen. — Déclaration de Volmar von Wickersheim, par laquelle Claus von Isenhusen est déclaré parjure. — Protestation d'Isen Cleisel, et déclaration de guerre adressée par ce dernier à Haguenau. — Lettre missive de Burghart von Mülnheim à Dietrich Schabe, lui annonçant que Haguenau est tout disposé à remettre

le jugement de son affaire avec Claus von Isenhusen à Louis, seigneur de Lichtenberg. — Lettre de Claus von Isenhusen au comte Palatin Etienne, lui annonçant sa résolution de comparaître avec la ville devant le seigneur de Fénétrange, choisi comme arbitre. — Lettre missive par laquelle le Magistrat fait part à Claus von Isenhusen, qu'il consent à entrer en arrangement, à condition que le dit Isenhusen se soumette au moins aux lois de l'honneur, si l'application du droit lui paraissait trop rigoureuse.

FF. 11. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 11 pièces, papier; allemand.

1426-1427. — Lettre missive par laquelle le comte Palatin Etienne engage Claus von Isenhusen à comparaître devant le comte de Fénétrange, auquel il réserve le droit de prononcer sur les prétentions de ceux de Haguenau. — Réponse de Claus von Isenhusen acceptant l'offre faite par Haguenau de vider le différend, soit devant le comte de Mörs-Sarwerden, soit devant le seigneur de Fénétrange, à condition toute fois que la ville renoncera à toute action contre lui, pour raison des incendies et prises effectuées sur ses sujets. — Missive du comte Palatin Etienne, reprochant à Claus von Isenhusen d'avoir fait des prisonniers haguenauiens, depuis que les négociations sont ouvertes. — Réponse à cette lettre; Claus demande à porter le litige devant l'évêque de Strasbourg ou le seigneur de Lichtenberg. — Henri Gersbach informe les Mestre et Conseil de Haguenau qu'il se présentera dans la quinzaine avec Claus von Isenhusen devant le comte de Saarwerden à Bockenheim. — Réponse dans laquelle le Magistrat exprime son étonnement de ce que contrairement aux conventions établies entre les parties, l'affaire a été soumise à l'arbitrage du seigneur de Saarwerden, tandis qu'elle devait être portée devant Frédéric vom Stein. — Sentence arbitrale par laquelle le Magistrat de Strasbourg décide que n'ayant pu terminer ce différend, les parties devront s'en remettre au jugement de Louis de Lichtenberg, ou en cas de refus de la part de ce dernier, à la décision d'arbitres nommés et choisis par elles, au nombre de 4, et auxquels Strasbourg adjoindra un cinquième de son choix. — Fixation d'une trêve.

FF. 12. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; allemand.

1427-1429. — Sentence arbitrale et paix prononcée par les Mestre et Conseil de Strasbourg entre Haguenau d'une part et Claus von Isenhusen, d'autre part. — Lettres de sauf-conduit accordées par la ville à Claus von Isenhusen. — Minute d'une lettre adressée par Haguenau

à Claus von Isenhusen, l'engageant sous peine de représailles, à ne pas mettre à exécution une nouvelle lettre de défi adressée à la ville; le Magistrat demande en outre la restitution d'une somme assez considérable enlevée par Isenhusen à un messenger haguenauien, envoyé par la ville auprès de l'Empereur, et offre de s'en remettre définitivement pour l'examen des prétentions réciproques des parties au jugement, soit de l'évêque de Strasbourg, soit de Louis de Lichtenberg. — Trêve de 4 semaines conclue entre les parties. — Mise à prix de 200 florins fixée sur la personne de Claus von Isenhusen; le Magistrat promet de ne pas le pendre, ni de le noyer ou de le livrer au bourreau, ne voulant que le tenir captif, pour mettre fin aux rapines qu'il exerce constamment sur les bourgeois de la ville. — Lettres, au nombre de 18, adressées par Claus von Isenhusen aux tribus, les priant de lui accorder leur intervention pour récupérer les biens détenus par sa femme. — Sentence définitive prononcée par Etienne comte Palatin du Rhin, et par laquelle IsenCleisel est banni de la ville pendant deux ans, et condamné à payer aux bourgeois de Haguenau 350 florins de dommages-intérêts.

FF. 13. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 24 pièces, papier; allemand.

1416-1427. — Litige avec Streng Gred. — Lettre par laquelle Heintzel Streng promet aide et protection à sa tante maternelle, Streng Gred, dans les poursuites judiciaires que la ville exerce contre elle. — Le Maire de Harstkirchen, (juridiction des seigneurs de Fénétrange) demande au Magistrat de Haguenau une entrevue, pour régler le différend existant entre son gendre Rüdiger Hans et Streng Gred, la femme de ce dernier d'une part, et la ville d'autre part. — Sauf-conduit demandé par Hans Rüdiger pour Streng Gred, sa femme, appelée à Haguenau pour affaires. — Jugement du tribunal de Rothweill, qui prenant en considération le privilège d'exemption de juridiction étrangère dont jouit la ville, renvoie Streng Gred d'une part, demanderesse contre les membres du Magistrat Burckart von Mülnheim, Schultheiss, Johannes Kleincuntz, Conrad Dangkrotzheim, Claus zu der Tannen, Voltzen Hüttendorf, Johannes Bock, Johans Werber, Heinrich Brucker et Hermann Reisser, tous échevins, d'autre part, ainsi que la veuve de Johanns Ritter (Berläpen), devant le tribunal de Haguenau, et ordonne de délivrer un sauf-conduit en faveur de Streng Gred. — Nouvelle assignation à comparoir devant le tribunal de Rothweill, notifiée à Haguenau. — Injonction faite par le comte Palatin Louis, Oberlandvogt, à Hermann von Sultz, président du tribunal de Rothweill, de ne prononcer aucun jugement dans le procès Streng Gred contre Haguenau; mais de

renvoyer les parties devant lui-même. — Notification de la part du Magistrat au tribunal de Rothweill, que la ville est exempte de toute juridiction étrangère, et qu'elle est décidée à soumettre l'affaire à l'arbitrage de l'Unterlandvogt, Frédéric de Fleckenstein, ou à celui du Schultheiss Frédéric vom Stein.

FF. 14. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin ; 10 pièces, papier ; allemand.

1428-1430. — Jugement arbitral de Frédéric von Fleckenstein, Unterlandvogt, et Frédéric vom Stein, Schultheiss, déboutant Streng Gred de la demande formée contre la ville et maintenant le jugement rendu en 1419, d'après lequel les prairies situées sur le Brunbach et vendues par la mère de Streng Gred, ont été payées depuis longtemps par les acquéreurs. — Etienne comte Palatin du Rhin, défend au tribunal de Rothweill de prononcer un jugement dans cette affaire. — Acceptation de la part de Haguenau de la proposition de Streng Gred, d'après laquelle le procès pendant entre elle et la ville, sera porté par devant le *Hochgericht uf den Greten*, à condition toute fois que les juges composant ce tribunal seront : Bernhard Gossemar, Claus Voltz, Hermann Reisser, quelques Burgmänner et autres hommes honorables à désigner par le comte Palatin Etienne. — Attestation de Heinrich Werters, frère de l'ordre de S^t Jean et Jean, abbé de Neubourg, établissant que le Laubengericht de Haguenau a laissé à Streng Gred, le choix d'opter entre les juges suivants érigés en arbitres, savoir : Etienne comte Palatin du Rhin, le Schultheiss et ceux des échevins de Haguenau qui n'ont aucun intérêt dans l'affaire. — Assignation à comparoir devant le tribunal de Rothweill, notifiée à l'échevin Johannes Werber.

FF. 15. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 8 pièces, papier ; allemand.

1431-1434. — Jugement de Gerhart von Gauerheim, Schultheiss de Haguenau, président le Gretengericht dans l'affaire de la ville contre Streng Gred, par lequel les parties sont condamnées à payer chacune la moitié des frais du procès ; leur défendant en outre de se pourvoir devant aucun autre tribunal. — Vidimus de ce jugement par Rodolphe, abbé de Neubourg (1431). — Assignation à comparoir devant le tribunal de Rothweill, notifiée à la ville à la requête de Streng Gred. — Protestation du Magistrat contre cette citation ; il invite le tribunal de Rothweill à respecter ses privilèges d'exemption de juridiction étrangère. — Jugement du tribunal de Rothweill confirmatif de celui du Gretengericht de 1431. — Sauf-conduit accordé par le comte Palatin Etienne à Streng Gred,

pour lui permettre de se présenter à Haguenau devant le Conseil de la Landvogtey désigné comme arbitre, pour vider le différend. — Jugement du comte Palatin Etienne, déboutant Streng Gred de sa demande.

FF. 16. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 17 pièces, papier ; allemand.

1444-1446. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau informe Heinrich von Lyme, Freigraf de Waltdorf, juge du tribunal véhmique de ce lieu, qu'il soumettra de nouveau son différend avec Streng Gred, au comte Palatin ou à S. M. I. — Défense faite par le comte Palatin au Freigraf Heinrich Lyme de s'immiscer dans l'affaire pendante entre la ville et Streng Gred. — Citation à comparoir devant le tribunal véhmique notifiée par le Freigraf de Waltdorf au Magistrat de Haguenau. — Refus de la part du Magistrat. — Le Freigraf de Waltdorf fait savoir à Haguenau que si le Magistrat peut prouver que les plaintes déposées contre lui par Streng Gred ne sont pas fondées, il renoncera à donner suite à l'affaire ; dans le cas contraire le Magistrat devra se faire représenter devant le *Friengericht* au jour fixé. — Injonction faite par l'archevêque de Cologne à Heinrich von Lyme, de suspendre ses poursuites contre Haguenau, au moins jusqu'à la S^t Michel (1444). — Défense faite par l'Empereur Frédéric au Freigraf Henri de Lyme de prononcer un jugement dans l'affaire Streng Gred. — Lettre par laquelle le comte Palatin Louis annonce au Magistrat de Haguenau, qu'il a pu soustraire la ville à l'action du tribunal véhmique, ajoutant qu'il est intentionné de vider une bonne fois ce différend, et fixe à cet effet aux parties une réunion à Heidelberg. — Pleins-pouvoirs accordés par la ville à Claus Hüttendorf, Altmarschalk et Jacob Kornkauf, Stadtschriber pour la représenter à Heidelberg. — Acte par lequel le comte Palatin Louis constate la comparution des délégués de la ville à Heidelberg, ainsi que la non-comparution de Streng Gred, qui, si elle s'avisait dans la suite à recommencer ses poursuites, devra s'adresser au comte Palatin en personne.

FF. 17. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin ; 58 pièces, papier ; allemand.

1433-1430. — Litiges avec divers, Johann Bischofeswilre et Johann Buwer. — Correspondance entre Haguenau et le bailli de Wœrth, (seigneurie de Lichtenberg) au sujet de quelques sacs de grains enlevés à des bourgeois de Haguenau, à Morsburne. — Différend entre Haguenau et le dit bailli au sujet d'une imposition prélevée

sur des bourgeois de Haguenau, possédonnés à Lampersloch. — Correspondance avec le même, au sujet des vexations subies par l'hôpital de la ville possédant des biens à Gerlingesdorf. — Correspondance avec le même au sujet d'une succession dévolue à un bourgeois de la ville, à Gerlingesdorf. — Haguenau réclame la relaxation de son beaudeau de justice, arrêté dans la seigneurie de Lichtenberg. — Refus de la part du seigneur Louis. — Sentence des Mestre et Conseil de Haguenau dans l'affaire d'entre Jean de Bischofeswilre, dit Hirsemann, et Jean Buwer de Ringendorf, auquel le premier réclamait la somme de 24 florins, prix d'un cheval — Jugement rendu par l'Unterlandvogt Frédéric de Fleckenstein entre les Mestre et Conseil de Haguenau d'une part, et Jean de Bischofeswiler d'autre part, lequel se plaint d'avoir été injustement emprisonné et traité avec cruauté par les haguenauiens.

FF. 18. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 68 pièces, papier; allemand.

1431-1456. — Litiges avec Ecken Hans, Elsen Cleisel, Johannes Becherer, Guntram Schenke et Frédéric d'Odratzheim. — Contestation entre Ecken Hans, bourgeois de Haguenau et la cour colongère de Gumbrechtshoffen, au sujet de prairies situées dans cette commune et revendiquées par le dit bourgeois. — Correspondance entre les parties; débats. — Avertissement envoyé par le tribunal véhmique de Sunderdale à la cour colongère, lui conseillant une prompt transaction avec Ecken Hans. — Correspondance du Magistrat de Haguenau, prenant fait et cause pour Ecken Hans, avec Jacques et Louis de Lichtenberg, seigneurs de la colonge de Gumbrechtshoffen. — Jugement arbitral du margrave de Baden en faveur d'Ecken Hans. — Contestation entre Elsen Cleisel bourgeois de Haguenau et plusieurs bourgeois de Strasbourg, qui lui avaient causé des dommages. — Correspondance à ce sujet entre Elsen Cleisel et la ville de Strasbourg. — Réclamations réciproques des parties dressées en mémoires. — Accommodement conclu entre eux, par l'intervention du comte Palatin Etienne. — Jugement définitif de ce dernier, déboutant Elsen Cleisel de sa demande. — Jugement arbitral du Sénat de Bâle, déboutant Johannes Becherer de Haguenau, de sa demande en revendication d'un héritage, que le demandeur prétendait être détenu par la ville de Haguenau. — Réclamation de 2000 florins présentée par Guntram Schenke zu Sweinsperg contre la ville de Haguenau, pour avoir démoli dans le temps le château de son père. — Correspondance entre Frédéric d'Odratzheim et la ville, au sujet de dégâts causés par le premier à des bourgeois de Haguenau.

FF. 19. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 30 pièces, papier; allemand.

1437-1439. — Litige armé avec Blesin von Hentzesheim. — Contestation entre le Magistrat de Haguenau et Blesin von Hentzesheim, au sujet de la demande en dédommagement de ce dernier, pour un cheval qu'il avait perdu au service de la ville comme soldat. — Correspondance à ce sujet. — Lettre du comte Emich de Linange, acceptant l'arbitrage dans ce différend. — Lettre du Magistrat de Haguenau priant celui de Bergzabern d'accorder son intervention dans le différend avec Blesin. — Refus de la part du Bourgmestre de Bergzabern. — Déclaration de guerre faite par Blesin von Hentzesheim et ses adhérents à la ville de Haguenau. — Mémoire adressé au comte Palatin Etienne, par lequel le Magistrat de Haguenau cherche à établir, que les prétentions de Blesin ne sont fondées sur aucun droit, que la somme réclamée lui a été payée intégralement et que les vexation qu'il fait subir aux bourgeois de la ville, méritent d'être réprimées sévèrement. — Acte par lequel Blesin promet de se soumettre à la sentence rendue par Hans von Altdorf dit Wollesleher, qui le condamne en 127 florins et demi de dommages-intérêts.

FF. 20 (Liasse.) — 15 pièces, parchemin; 25 pièces papier; allemand.

1436-1437. — Litige avec Veltin Holin. — Lettre d'un Freigraf du tribunal véhmique de Velgest, consultant au Magistrat de Haguenau de porter son procès contre Veltin Holin devant le Magistrat de Strasbourg. — Etienne comte Palatin, demande à la ville d'accorder un sauf-conduit à Veltin Holin. — Haguenau prie le Magistrat de Strasbourg d'intervenir dans son différend avec Veltin Holin qui avait cité la première ville devant un tribunal véhmique, lequel avait condamné celle-ci à 1000 florins de dommages-intérêts. — Correspondance du Magistrat de Haguenau avec Dietrich Pflieger, Freigraf in der *KrumbenGrafschaft*, à ce sujet; débats. — Comparution des parties devant le Magistrat de Strasbourg. — Acte par lequel les Mestre et Conseil de Strasbourg attestent, que le procès soutenu par Haguenau contre Veltin Holin n'ayant pu être vidé à Mannheim, il va procéder préalablement à l'audition des témoins. — Acte par lequel le comte Palatin Otto rapporte un accord passé entre Haguenau, d'une part et Veltin Holin d'autre part; le comte Palatin conclut qu'en vertu de cet acte, le dit Veltin doit considérer comme nuls les jugements rendus par les tribunaux véhmiques, et que s'il a des griefs à faire valoir ultérieurement, il doit s'en référer au Laubengericht de Haguenau. — Pleins-pouvoirs donnés par le Magistrat à ses membres, Jacob Werber et Jacob Kornkauf, dans son procès contre Veltin Holin.

FF. 21. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 142 pièces, papier; allemand.

1436-1444. — Jugement par lequel les Mestre et Conseil de Strasbourg, déboutent Veltin Holin de sa demande faite envers Haguenau. — Réclamations du Magistrat de cette ville contre Veltin Holin. — Injonction faite au Freigraf Albert Swinden de Limbourg, de ne pas donner suite à la procédure de Veltin Holin contre la ville, vu que l'affaire va être portée et jugée par l'Empereur Sigismond lui-même. — Citation à comparoir devant l'Empereur, notifiée à Veltin Holin. — Correspondance du Magistrat de Haguenau avec le Freigraf Ludwig Schumkettel. — Acte par lequel ce dernier reconnaît, que sa juridiction ne s'étend pas sur les justiciables de Haguenau. — Correspondance entre la ville et Veltin Holin. — Lettre par laquelle l'Empereur Frédéric notifie à Eberhart von Wickinden et Dietrich Pfluger, Freigrafe des tribunaux véhmiques, qu'il a chargé le comte Palatin Louis de la mission de vider le procès entre la ville et Veltin Holin.

FF. 22. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 77 pièces, papier; allemand.

1438-1442. — Litige avec Paul Strub. — Jugement du Laubengericht de Haguenau ordonnant, que si dans les 8 jours le sieur Paul Strupp ou Trub d'Augsburg ne dégage pas le troupeau de porcs à lui saisi dans la forêt de Haguenau, Fritsch Altdorf, locataire de la glandée dans la dite forêt, pourra faire vendre le dit troupeau, afin de se dédommager des dégâts causés dans les triages loués par lui. — Jugement du Magistrat de Strasbourg rendu dans cette affaire, après que des gens de Haguenau avaient attaqué à main armée ceux de Paul Strub, et les avaient emmenés prisonniers. — Attestation de la part d'Emich, comte de Linange par laquelle il constate que Paul Strub demande au Magistrat de Haguenau la restitution de ses porcs. — Réponse du Magistrat invitant l'impétrant à comparaitre devant lui pour soutenir et vider sa plainte. — Injonction faite par le Magistrat à Strub, de ne plus l'inquiéter avec les tribunaux véhmiques, et de venir chercher justice à Haguenau. — Injonction faite par un Freigraf à la ville, de s'accommoder dans le plus bref délai avec Paulus Strub, si non il prononcera un jugement qu'il rendra exécutoire partout où faire se pourrait. — Réponse du Magistrat, protestant de ses sentiments de conciliation; tandis que Strub a refusé de s'en référer à l'arbitrage du margrave de Baden. — Fixation d'une entrevue entre les parties par Jacques margrave de Baden. — Lettre par laquelle le comte Palatin Otto prie son oncle le duc de Berge, d'enrayer les poursuites dirigées par le tribunal véhmique

de Ludenscheit contre Haguenau et quelques-uns de ses bourgeois, dans l'affaire Paulus Strub; attendu que celle-ci n'est pas de la compétence d'un tribunal de ce genre. — Jugement par lequel le comte Palatin Otto condamne la ville à dédommager Strub de la saisie de ses porcs et déboute celui-ci de sa demande en dommages-intérêts, pour raison de ses poursuites judiciaires. — Renonciation de la part de Paulus Strub à une partie de ses prétentions. — Contestations au sujet du prix élevé réclamé par Strub pour ses porcs; débats. — Fixation d'une nouvelle entrevue des parties par le comte Palatin Louis.

FF. 23. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 48 pièces, papier; allemand.

1438-1445. — Litige armé avec Fritsch Cleisel. — Déclarations de guerre faites à la ville par les partisans de Fritsch Cleisel de Saverne, lequel réclamait comme sa propriété une maison sise à Haguenau. — Correspondance du Magistrat avec Fritsch Cleisel. — Sauf-conduit à lui accordé. — Trêve conclue entre les parties. — Intervention de l'évêque Robert de Strasbourg. — Correspondance du Magistrat à ce sujet. — Suspension des hostilités ordonnée aux parties. — Frédéric von Odertzhaim, partisan de Fritsch Cleisel, est cité à Saverne pour vider l'affaire. — Acte par lequel Frédéric von Odertzhaim s'engage envers Haguenau de s'abstenir de toute hostilité et de protéger les bourgeois de la ville pendant deux ans.

FF. 24. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 57 pièces, papier; allemand.

1445-1457. — Correspondance entre Haguenau et Fritsch Claus, au sujet des réclamations faites par ce dernier envers un bourgeois de cette ville. — Sauf-conduit demandé par Fritsch Claus pour venir en ville. — Lettre par laquelle l'évêque Robert de Strasbourg demande justice pour son sujet Fritsch Claus. — Urphède jurée par Fritsch Claus envers la ville. — Nouvelle contestation au sujet de chevaux placés dans les écuries de Fritsch Claus, du temps où celui-ci était encore aubergiste à Haguenau à l'enseigne: *Zu den zwein Rosenbaum* et pour lesquels les propriétaires se refusaient à payer les frais de séquestre, se trouvant appuyés dans cette manière de voir par le Stettmeister Peter Brechter; correspondance à ce sujet. — Correspondance de la ville avec l'évêque de Strasbourg, au sujet de l'emprisonnement de Fritsch Diebolt, fils de Fritsch Claus décédé. — Lettre par laquelle Schaffrit de Linange enjoint à Haguenau de faire sortir de prison Diebolt Fritsch dont l'oncle (Jacob Fritsch)

était sujet de la seigneurie de Linange. — Intervention du comte Palatin Etienne en faveur de Fritsch Diebolt.

FF. 25. (Liasse.) — 13 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; allemand.

1437-1459. — Litige armé avec Heintz von Falkenstein. — Correspondance entre la ville et le seigneur Heintz von Falkenstein, au sujet de différentes réclamations de ce dernier. — Refus de la part de Heintz von Falkenstein de l'arbitrage du Laubengericht de Haguenau. — Lettre par laquelle Heintz von Falkenstein propose à la ville de porter le différend devant le margrave de Baden, devant le comte Palatin Frédéric ou devant Louis de Lichtenberg. — Mémoire portant le détail des réclamations de Heintz von Falkenstein contre Haguenau : 1° dédommagement des dégâts à lui causés par les sujets du comte Palatin Etienne, tels que pillage et incendie des villages de Schmallengthal et Berenthal et détournement de l'étang, qui se trouvait près du château de Falkenstein; 2° réparation de l'insulte à lui faite par le Magistrat, en se servant de son cachet de Schultheiss pour sceller des contrats; 3° préjudice à lui causé par le renvoi d'une procès pendant au Laubengericht, devant le Magistrat de Strasbourg; 4° restitution de trois de ses serviteurs détenus captifs à Haguenau; 5° rétractation des calomnies lancées contre lui par quelques bourgeois de Haguenau. — Débats. — La ville propose à Heintz von Falkenstein l'arbitrage de Sélestadt. — Le conseil de la Landvogtey devant lequel le différend a été porté, renvoie les parties devant Peter von Dalheim, Unterlandvogt. — Jugement de ce dernier assisté de quelques arbitres, déboutant Heintz von Falkenstein de sa demande. — Citation à comparoir devant le tribunal de Rothweill envoyée à la ville. — Pleins-pouvoirs de cette dernière à Gabriel zur Tannen et Rüle Richter. — Jugement par lequel Gotz von Adeltzheim décharge les parties de leur prétentions réciproques et rétablit la paix.

FF. 26. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 38 pièces, papier; allemand.

1454-1457. — Litige armé avec Hug vom Stein. — Urphède délivrée au Magistrat de Haguenau par plusieurs individus détenus prisonniers, pour avoir pillé des marchands haguenauiens aux portes de la ville. — Lettre par laquelle Johann Wildgraf zu Dhune fixe une entrevue à Wissembourg, pour régler le différend survenu entre le Magistrat de Haguenau et Hug vom Stein. — Déclaration de guerre faite à la ville par Hensel von Altorf, vassal de Hug vom Stein. — Réponse de Diether von Veningen,

chancelier du comte Palatin à une lettre du Magistrat, par laquelle celui-ci s'était plaint de l'emprisonnement de quelques bourgeois de Haguenau au Trachenfels par Hug vom Stein. — Hug vom Stein annonce au comte Palatin Frédéric, qu'il est décidé à suspendre les hostilités. — Réponse du comte Palatin, fixant aux parties une entrevue à Heidelberg. — Pleins-pouvoirs donnés par Haguenau à Hans von Berstheim et Johannes Windeberg. — Enquête concernant cette affaire dressée par l'archidiacre du chapitre rural de Haguenau; audition de témoins. — Énumération des rapines de Hug vom Stein. — Attestation de la part de Hans Bure von Schweghusen, qu'en revenant de la foire de Saverne, il a été assailli entre Wilfesheim et Hochfelden par 6 cavaliers; qu'après leur avoir déclaré qu'il était sujet de la seigneurie de Lichtenberg, ils tombèrent sur quelques bourgeois de Haguenau se trouvant à proximité. — Accommodement signé par Hug vom Stein, s'engageant à payer 100 florins de dommages-intérêts, et consentant à soumettre le règlement définitif du conflit au jugement d'un arbitre.

FF. 27. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 25 pièces, papier; allemand.

1458-1459. — Litige armé avec Fritz Endeler. — Déclaration de guerre faite par Fritz Endeler dit Swap à la ville de Haguenau. — Les fondés de pouvoir de la ville, Gabriel zur Tannen et Rüle Richter, promettent par acte de se soumettre au jugement que rendront les arbitres Juncker Nagel, Hans von Momborne et Hans von Kirspach. — Plaintes adressées par le Magistrat à Louis de Lichtenberg au sujet du bétail enlevé par le dit Fritz Endeler, dit Schwebel, à des bourgeois de Haguenau, qui avaient capturé des sujets de la seigneurie; il demande la punition des coupables. — Correspondance entre Haguenau et Fritz Endeler au sujet du choix d'un arbitre. — Les parties conviennent de soumettre l'arbitrage de leur litige à Hans von Momborne; entrevue fixée à Pfaffenhofen. — Seconde entrevue fixée par Bechtold von Drusenheim à Stollhofen. — Trêve. — Sentence rendue par Hans von Kirspach par laquelle la paix est rétablie moyennant 12 florins que la ville devra consentir à payer à Fritz Endeler.

FF. 28. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 72 pièces, papier; allemand.

1450-1461. — Litige avec Rodolphe von Fessenheim. — Correspondance entre Haguenau et Niclus von Tan au sujet des réclamations d'un bourgeois de la ville contre un serviteur du dit Niclus. — Correspondance

entre le Magistrat de Haguenau et Jean de Fénétrange, concernant Rodolphe von Fessenheim, sujet du premier et détenu captif en ville. — Correspondance entre le Magistrat et Rodolphe von Fessenheim. — Sauf-conduit à lui accordé. — Correspondance du Magistrat avec Guillaume de Falkenberg, prévôt de Fénétrange comme prenant fait et cause pour le sus-dit Rodolphe. — Débats. — Le Magistrat demande à Rodolphe von Fessenheim son assentiment pour déférer l'arbitrage au Landvogt. — Nouveausauf-conduit. — Mémoires contenant les réclamations réciproques des parties. — Jugement par lequel Rafan von Dalheim déboute Rodolphe de sa demande.

FF. 29. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 75 pièces, papier; allemand.

1456-1468. — Litiges avec Hans von Than, Jacob et Matern von Morsburne. — Lettre du Magistrat de Haguenau à Louis de Lichtenberg, au sujet de trois personnes arrêtées à Betschdorf. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et Hans von Than, au sujet du frère de ce dernier, capturé par des bourgeois de la ville, aidés par Richard de Hohenburg. — Dommages-intérêts réclamés par Hans von Than. — Intervention de Hans von Fleckenstein pour réconcilier les parties. — Correspondance à ce sujet. — Correspondance entre le Magistrat et Richard von Hohenburg au sujet d'un bien foncier, situé à Geidertheim, pour la possession duquel le dit seigneur se trouvait en compétition avec un bourgeois de Haguenau. — Litige porté devant l'Unterlandvogt, Johann Wildgraf zu Thun. — Contestation entre la ville et Jacques de Lichtenberg, concernant un sujet de ce dernier qui se trouvait sous le coup d'une saisie. — Correspondance entre la ville et Jacob von Morsburne, au sujet de vexations subies par des vassaux de ce dernier. — Strasbourg est nommé arbitre. — Correspondance entre Louis de Lichtenberg et la ville concernant quelques bourgeois de Haguenau, qui avaient maltraité dans la forêt de Schæffolsheim des sujets du premier. — Contestation entre Matern von Morsburne bailli de Schöneck et la ville, concernant un bourgeois de Haguenau accusé d'usurpation. — Refus de la part de Matern von Morsburne d'accepter Jacques de Lichtenberg comme arbitre, il propose le Schultheiss Rafan von Dalheim comme tel.

FF. 30. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 25 pièces, papier; allemand.

1458-1468. — Litige armé avec Hans Pfuser. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau promet à HAGUENAU. — SÉRIE FF.

Hans Pfuser von Norstetten, de punir ceux de ses bourgeois qui ont attaqué et fait prisonniers des gens de ce dernier. — Proposition de la part du Magistrat de soumettre l'affaire à l'Unterlandvogt, Gotz von Adeltzheim. — Jugement rendu par l'Unterlandvogt assisté de Hans von Fleckenstein, Wendel von Mülnheim, Jacob et Heintz von Falkenstein et Cune Cappel, reveuveur de la Landvogtey, déboutant Hans Pfuser de sa demande; attendu que ses gens pour lesquels il avait pris fait et cause, avaient avoué leur intention de dépouiller un marchand qui se rendait à la foire de Haguenau. — Libération de deux de ses bourgeois, capturés par Hans Pfuser, réclamée par la ville. — Correspondance entre Hans Pfuser et l'Unterlandvogt, qui enjoint au premier de cesser ses hostilités envers les haguenauiens. — Intervention du margrave de Baden demandée par la ville. — Lettre de Hans Pfuser demandant à la ville 1000 florins de dommages-intérêts. — Réponse du Magistrat, qui propose de porter le litige devant le comte Palatin. — Entrevue des parties à Strasbourg. — Lettre par laquelle le Schultheiss Rafan von Dalheim conseille à Hans Pfuser de se soumettre au jugement que rendra le comte Palatin.

FF. 31. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 40 pièces, papier; allemand.

1402-1492. — Divers. — Relevé et inventaire de pièces ayant rapport aux contestations soulevées par la ville pendant une partie du 15^{me} Siècle. — Renonciation de la part de Clein Hans von Blumenau à toutes ses réclamations contre la ville. — Renonciation de la part de Gerhart Dynne de Linange, à toutes les demandes qu'il pourrait faire valoir contre la ville pour raison d'un étalon et d'un de ses sujets capturés par des haguenauiens. — Renonciation d'Ulrich Kessler aux réclamations qu'il pourrait faire valoir contre la ville, au sujet de l'enlèvement de ses marchandises par des bourgeois de Haguenau. — Réconciliation faite par la médiation du comte Palatin entre la ville et Blitzer le jeune et le vieux. — Renonciation de la part de Guillaume de Falkenstein à toutes réclamations ultérieures contre Haguenau. — Renonciation de la part de Jean de Lichtenberg à toutes réclamations qu'il pourrait faire valoir contre la ville et la Landvogtey. — Jugement par lequel le comte Palatin rétablit la paix entre Haguenau et Hertwig Eckbrecht von Durckheim. — Correspondance entre Haguenau et Strasbourg, au sujet de réclamations réciproques de leurs bourgeois. — Correspondance entre le Magistrat et Henri de Fleckenstein-Dagstuhl, au sujet des déprédations causées par des haguenauiens dans le Riet.

FF. 32. (Liasse.) — 63 pièces, papier; allemand.

1451-1460. — Litige avec Hans Hofmann. — Lettre de Frédéric comte de Deux-Ponts, enjoignant au Magistrat de Haguenau de vider le différend existant entre Hans Hofmann, d'une part et la sœur de celui-ci d'autre part, au sujet d'une pièce de vigne revendiquée par les deux parties. — Correspondance entre le Magistrat et le comte de Deux-Ponts, qui demandait la relaxation immédiate de Hans Hofmann retenu prisonnier en ville, pour avoir commis une tentative d'assassinat sur sa sœur. — Entrevue fixée aux parties. — Le comte de Deux-Ponts, propose de soumettre le différend au comte Palatin. — Correspondance du Magistrat avec Hans Hofmann, qui demande à être dédommagé des frais de la procédure et propose de porter la décision de cette question devant Gotz von Adeltzheim, Unterlandvogt. — Nouvelles complications, qui ont pour suite une recrudescence des inimitiés de la part de Hofmann contre la ville. — Intervention du comte Frédéric de Deux-Ponts; entrevue fixée à Reichshofen, débats.

FF. 33. (Liasse.) — 441 pièces, papier; allemand.

1460-1472. — Correspondance entre les Mestre et Conseil de Haguenau et Frédéric de Deux-Ponts, au sujet de l'affaire Hofmann. — Entrevue des parties à Bitche. — Sauve-garde valable pour 8 jours, accordée à Hofmann pour venir en ville. — Saisie des biens de Hans Hofmann, à Waltenheim à la réquisition de sa sœur Ennel. — Le comte de Deux-Ponts propose de soumettre le litige à Louis de Lichtenberg. — Nouvelle saisie de biens de Hans Hofmann à Ettendorf et citation adressée à celui-ci, pour comparoir devant le tribunal de ce lieu. — Le comte de Deux-Ponts prétend que le tribunal d'Ettendorf ne jouit pas de la compétence nécessaire pour prononcer un jugement valable et invoque l'arbitrage du comte Palatin Frédéric. — Hofmann ayant refusé de soumettre l'affaire aux juges d'Ettendorf, le Magistrat propose comme dernière instance le Laubengericht de Haguenau. — Audition et déposition des témoins. — Correspondance entre le Magistrat et Hofmann, qui avait fait prisonnier un bourgeois de Haguenau et dépouillé un autre. — Citation à comparoir devant le Magistrat adressée à Hofmann. — Sauf-conduit à lui accordé.

FF. 34. (Liasse.) — 26 pièces, papier; allemand.

1462-1470. — Litiges armés avec les seigneurs de Geroltseck, d'Ochsenstein et Wirich Hofwart von Kirchheim. — Lettre de George seigneur de Haut-Geroltseck

et George d'Ochsenstein, demandant au Magistrat de Haguenau réparation pour les exactions commises par des haguenauiens sur leurs sujets et proposant de faire régler le litige par l'Unterlandvogt, Johann Wildgraf zu Thun. — Réponse du Magistrat proposant de soumettre la question au prêteur impérial à Haguenau. — Acte par lequel le Magistrat de Wissembourg atteste, que deux bouchers de Haguenau ont été capturés par les gens de Wirich Hofwart von Kirchheim et emprisonnés au château de Hohenburg. — Relaxation des prisonniers demandée par le Magistrat. — Intervention de Frédéric Brucker, bailli de Neufchâtel demandée par Haguenau, pour obtenir la liberté de ses sujets et la renonciation à la rançon que l'un deux a dû promettre sous la foi du serment. — Grieffs de Wirich Hofwart, accusant Haguenau d'avoir aidé le comte Palatin dans la guerre, que celui-ci soutenait contre lui. — Haguenau propose l'arbitrage du margrave de Baden ou de la ville de Strasbourg. — Constatation de la part de Wirich Hofwarth, de la promesse faite par un bourgeois de Haguenau de se constituer de nouveau prisonnier dans le cas où il ne pourrait payer la rançon promise.

FF. 35. (Liasse.) — 28 pièces, papier; allemand.

1471-1472. — Litige armé avec Philippe von Oberkirch. — Dédommagement de 50 florins demandé par Philippe von Oberkirch pour un cheval tué au service de la ville. — Haguenau propose comme arbitre le comte Palatin ou l'Unterlandvogt. — Refus de la part du comte Palatin. — La ville propose de nouveaux arbitres et désigne ceux sur lesquels son choix tomberait de préférence, savoir : Robert évêque de Strasbourg, l'Unterlandvogt, les Mestre et Conseil de Strasbourg ou ceux d'Obernai ou bien encore le Schultheiss Rafan von Dalheim et en dernier lieu Emmerich Ritter, receveur de la Landvogtey. — Oberkirch accepte l'Unterlandvogt, Johann Wildgraf von Thun. — Entrevue fixée aux parties à Bischwiller. — Correspondance entre Haguenau et Obernai au sujet d'un bourgeois de la première ville pillé par Oberkirch en revenant de la foire d'Obernai. — Pleins-pouvoirs accordés par le Magistrat à Claus Armbruster, Altstettmeister et Hans Wynmar, Altmarschalk, pour le représenter à l'entrevue de Bischwiller. — Attestation de l'Unterlandvogt, portant qu'il a réconcilié les parties à l'amiable et que des deux côtés on s'est engagé à renoncer à toutes prétentions.

FF. 36. (Liasse.) — 17 pièces, papier; allemand.

1471-1472. — Litiges armés avec Jacques de Lichtenberg, Robert évêque de Strasbourg et les frères

Caspard et Hans Blicher de Rotenburg. — Correspondance entre Haguenau et Jacques de Lichtenberg au sujet de propos injurieux tenus par quelques bourgeois de la ville contre feu Louis de Lichtenberg. — Injonction faite par Robert évêque de Strasbourg au Magistrat de Haguenau, de se justifier des violences dont s'étaient rendu coupables des bourgeois de la ville, qui avaient pillé l'église de Lützelhusen, massacré un sujet de l'évêché sur le seuil de la dite église, et fait plusieurs prisonniers. — Réponse justificative du Magistrat, alléguant que les excès commis par ses bourgeois ont été provoqués par une agression faite contre eux par les sujets de l'évêque et invoquant de ce chef le cas de légitime défense. — Restitution d'un cheval et autres objets saisis à Haguenau sur un serviteur des frères Caspard et Hans Blicher von Rotenburg, demandée au Magistrat; correspondance à ce sujet. — Le Magistrat, ayant appris que le cheval et les objets revendiqués étaient la propriété des Blicher de Rotenburg en guerre avec la ville, refuse la restitution; — débats.

FF. 37. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; allemand.

1451-1471. — Litige avec Engelbrecht. — Reconnaissance de 300 florins, signée par Marguerite veuve Engelbrecht en faveur du fils du premier lit de feu son mari. — Citation à comparoir devant le tribunal de Rothweill notifiée à Schilling, le chamoiseur de Haguenau, à la requête du fils Engelbrecht, orfèvre. — Jugement du tribunal de Rothweill concluant que, si le Magistrat n'a participé d'aucune manière au projet d'arrestation dirigé contre le fils Engelbrecht, qui malgré son sauf-conduit ne put échapper qu'avec peine à son emprisonnement, le dit Engelbrecht sera débouté de sa demande; mais dans le cas contraire les parties devront se pourvoir devant Guillaume de Falkenstein. — Acte par lequel Johann von Sulz, Président du tribunal de Rothweill, constate que le Magistrat de Haguenau a donné sous la foi du serment un démenti formel aux imputations de Engelbrecht, en ce qui concerne son arrestation et les menaces proférées contre lui par le Stattschriber, qui avait parlé de le noyer dans le cas où il le reprendrait. — Sauf-conduit délivré par la ville à Engelbrecht, pour lui permettre de venir en toute sécurité à Haguenau, afin de vider son différend soumis à l'arbitrage de Guillaume de Falkenstein. — Mise au ban de l'Empire prononcée par le tribunal de Rothweill contre Jean Windenberg, Stattschriber, à la requête d'Engelbrecht. — Refus de la part du tribunal de Rothweill de porter un jugement quelconque contre la ville, accusée d'avoir hébergé son Stattschriber, malgré l'interdit qui pesait sur

lui. — Lettre par laquelle le comte Palatin Louis rappelle au tribunal de Rothweill le privilège d'exemption de juridiction étrangère, dont jouit Haguenau. — Procuration délivrée par le Stattschriber revenu de Ratisbonne, où il avait été envoyé en mission auprès de l'Empereur, à un tiers, pour se faire représenter à Rothweill.

FF. 38. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 27 pièces, papier; allemand.

1472-1480. — Lettre par laquelle le comte Palatin Louis fait part au Magistrat de Haguenau des plaintes formulées contre ce dernier par Engelbrecht, au sujet de la saisie d'une partie de son patrimoine. — Réponse évasive du Magistrat, disant que le dit Engelbrecht s'est ruiné en frais de procès. — Sauf-conduit demandé par Engelbrecht au Magistrat. — Nouvelle citation notifiée par le tribunal de Rothweill à la ville, à la requête d'Engelbrecht. — Jugement du tribunal de Rothweill déboutant Engelbrecht de sa demande en dédommagements formée contre la ville. — Lettre par laquelle Engelbrecht habitant Gernersheim, prie le comte Palatin Philippe, de lui aider à recueillir à Haguenau les héritages paternels et maternels, dont le Magistrat de cette ville veut le frustrer et en cas de refus de la part de ce dernier, le forcer par les armes à faire droit à sa demande. — Réponse de la ville à la lettre du comte Palatin, le priant de vouloir bien intervenir dans le litige avec Engelbrecht; le Magistrat expose les torts et les mesures malencontreuses du dit Engelbrecht contre des bourgeois de Haguenau. — Le comte Palatin enjoint à l'Unterlandvogt Gotz von Adeltzheim, de fixer une entrevue aux parties. — Mémoires; répliques.

FF. 39. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; allemand.

1477-1482. — Litige avec Jost Spire. — Saisie de 30 quarts de froment, effectuée à la réquisition de Jost Spire sur Hans Münster, meunier du moulin de Saint-George. — Affaire portée devant le Magistrat de Haguenau; exposé des motifs. — Jugement provisoire du Magistrat stipulant, que si Jost Spire affirme sous la foi du serment, qu'au moment de la saisie il y a eu confusion au sujet du propriétaire des grains en question, Hans Münster demandeur, devra être débouté de sa demande. — Citation à comparoir devant le tribunal de Rothweill, notifiée au Magistrat à la requête de Jost Spire. — Pleins-pouvoirs donnés à cet effet à Jörg Brücker. — Attestation du protonotaire de la Cour de Rothweill, portant que le différend entre la ville et Jost Spire, a été soumis à l'arbitrage du comte Palatin Philippe.

FF. 40. (Liasse.) — 45 pièces, papier; allemand.

1461-1462. — Litige armé avec la famille de Fleckenstein. — Correspondance de Frédéric de Fleckenstein avec Cune Cappel, Zinsmeister de la Landvogtey, au sujet de 30 porcs enlevés à Blitzer le jeune bourgeois de Haguenau. — Refus de la part de Frédéric de Fleckenstein, de restituer la prise en question. — Correspondance du Magistrat avec Jean et Jacques de Fleckenstein à ce sujet. — Mémoire des parties; les Fleckenstein prétendent que les porcs en question ont été enlevés à leur insu. — Répliques. — Frédéric de Fleckenstein mande au Magistrat de Haguenau, qu'il est décidé à porter le différend devant Louis de Lichtenberg ou George d'Ochsenstein. — Demande de restitution et dédommagement, renouvelée par la ville. — Correspondance avec le seigneur Frédéric, concernant un sauf-conduit pour ses sujets, refusé par la ville. — Trêve fixée entre les parties et prolongée par l'abbé de Seltz. — Correspondance entre la ville et Frédéric Brucker, bailli de Wegelnburg, au sujet de ce litige. — Intervention de Frédéric Brucker; celui-ci fixe une nouvelle trêve de 3 mois et 6 jours. — Autre trêve de la même durée fixée par l'abbé de Seltz, qui ordonne en même temps la relaxation de trois serviteurs de Frédéric de Fleckenstein détenus captifs à Haguenau.

FF. 41 (Liasse.) — 47 pièces, papier; allemand.

1462-1464. — Correspondance entre la ville et Petersche von Helmstadt, veuve d'un seigneur de Fleckenstein, au sujet de la relaxation des prisonniers de la seigneurie. — Débats; le litige est porté devant Gotz von Adeltzheim. — Plaintes portées par Haguenau devant Louis comte Palatin du Rhin, au sujet d'un individu justiciable de la ville, arrêté dans les environs de Wissembourg, et duquel on avait extorqué le serment de se constituer prisonnier au château de Fleckenstein dans un délai fixé. — Griefs présentés par la ville à Heinrich Holzapfel de Herxheim, capitaine de Louis comte Palatin du Rhin. — Sentence arbitrale de Frédéric comte Palatin, rétablissant la paix entre les parties, avec la stipulation, que les prisonniers seraient restitués incessamment, de côté et d'autre. — Les hostilités sont reprises au bout de quelque temps et après la fixation de nouvelles trêves, l'abbé de Seltz intervenu dans le différend, stipule que les belligérants auront à s'informer réciproquement 15 jours à l'avance de la réouverture des hostilités. — Capture du messenger de la ville faite à Hatten par les gens des dynastes de Fleckenstein. — Nouvelles doléances portées devant l'abbé de Seltz.

FF. 42. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 37 pièces, papier; allemand.

1467-1469. — Entrevue fixée aux parties par

l'Unterlandvogt Johann Wildgraf zu Thun, à laquelle Frédéric de Fleckenstein s'abstient d'assister. — Nouvelle entrevue fixée aux parties à Neubourg. — Lauterbourg s'excuse auprès de Haguenau, de ce qu'un de ses bourgeois ait pris part à la prise faite au préjudice de Hans Blitzer. — Correspondance entre la ville et Frédéric de Fleckenstein, concernant un sujet de la seigneurie qui avait émigré à Haguenau. — Débats sur les droits respectifs des parties dans la question d'émigration et d'immigration. — Entrevue fixée par l'Unterlandvogt à Haguenau. — Intervention de Mathieu von Zweibrücken, bailli de Wegelnburg en faveur d'un serviteur de Frédéric de Fleckenstein, auquel les haguenauiens avaient saisi trois chevaux. — Citation à comparoir devant le Landgericht de Haguenau lancée contre le dit serviteur. — Lettre par laquelle Frédéric de Fleckenstein annonce à la ville, qu'ayant pris du service dans l'armée du duc de Lorraine, il se refuse à comparaître devant le tribunal de Rothweill devant lequel il avait été cité et propose le comte Palatin Frédéric comme arbitre. — Lettre adressée par la ville au comte Palatin Frédéric, le priant d'accepter l'arbitrage en question. — Entrevue fixée aux parties à Bischwiller par l'Unterlandvogt. — Pleins-pouvoirs du Magistrat donnés à Frédéric von Gottesheim, Cuntz Hohwilre et Jean Windeberg. — Jugement préparatoire de l'Unterlandvogt.

FF. 43. (Liasse.) — 38 pièces, papier; allemand.

1470-1471. — Attestation de la part de Frédéric de Fleckenstein d'après laquelle un de ses sujets émigré à Haguenau, lui devait une redevance annuelle consistant en une rente de 4 schilling, une poule et 8 jours de corvée. — Frédéric de Fleckenstein enjoint à Haguenau de refuser tout asile à un de ses sujets, coupable de parjure. — Déclarations de guerre faites à la ville par Frédéric et Hans von Fleckenstein, Hans Helmstatt le jeune Hertzog von Buswilre, Hans Kammer von Spir, Veltin von Falkenstein, Cunrat von Spir, Blicher von Rotenburg, Walter von Bern, Benedict et Meyer von Bern, Jost Trompe von Glaris etc. — Frédéric comte Palatin enjoint à Haguenau de relâcher de prison trois de ses serviteurs faits prisonniers à l'occasion des hostilités entre la ville et la maison de Fleckenstein. — Hans von Brandeck, bailli de Wœrth (seigneurie de Lichtenberg) demande à la ville un sauf-conduit pour un de ses sujets, accusé d'avoir été au service de Frédéric de Fleckenstein contre Haguenau. — Réclamations du baillage de Cleebourg contre les déprédations des bourgeois de Haguenau, qui dans leurs entreprises contre les domaines de Frédéric de Fleckenstein, n'épargnaient pas les gens de ce baillage. — Contestation entre la ville et les seigneurs de Fleckenstein au sujet de

Henri Stumpf lequel s'était retiré à Haguenau, après avoir été investi de quelques fiefs et rentes à Berstett. — Haguenau propose comme arbitres Frédéric, comte de Deux-Ponts, Jacques de Lichtenberg, George d'Ochsenstein ou les Mestres et Conseil de Strasbourg.

FF. 44. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 41 pièces, papier ; allemand.

1471-1473. — Nouvelles déclarations de guerre faites à la ville par les partisans et alliés de Frédéric de Fleckenstein. — La ville d'Ulm et le duc de Wurtemberg demandent à Haguenau la relaxation de Henri de Lichtenberg fait prisonnier dans une rencontre, qui eut lieu entre les haguenauiens et les troupes de la seigneurie de Fleckenstein. — Restitution du butin et des prisonniers faits par les sujets de la seigneurie sur des marchands haguenauiens revenant de la foire de Saverne, demandée par le Magistrat. — Haguenau somme Frédéric de Fleckenstein, de présenter sa justification pour cette nouvelle violence au margrave de Baden ou à la ville de Strasbourg. — Refus de la part de Frédéric de Fleckenstein disant, que ses gens ne font qu'user de représailles envers les haguenauiens. — Griefs réciproques des parties, correspondance, mémoires, répliques, dupliques, tripliques. — Sentence arbitrale du comte Palatin Frédéric, rétablissant la paix et ordonnant la restitution réciproque des prisonniers.

FF. 45. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 47 pièces, papier ; allemand.

1474-1475. — Frédéric von Kirspach, receveur à Ingwiller, atteste que son seigneur Frédéric de Fleckenstein, consent à dédommager plusieurs bourgeois de Haguenau des dégâts à eux causés. — Correspondance du Magistrat avec Hans, Jacob et Frédéric de Fleckenstein, concernant leur armurier Heinrich Stumpf von Hohewilre, qui après avoir été investi par eux d'une rente, se fit recevoir bourgeois à Haguenau. — Débats ; mémoires des parties, répliques. — La ville annonce aux frères de Fleckenstein, que Heinrich Stumpf consent à porter le différend devant l'Unterlandvogt, Johann Wildgraf zu Thun ou le comte de Deux-Ponts. — Refus de ces arbitres. — Haguenau en propose d'autres parmi lesquels George d'Ochsenstein, Diebolt de Haut-Geroltseck, les Mestre et Conseil de Strasbourg, Bechtold von Windeck ou le Laubengericht. — Frédéric de Fleckenstein finit par accepter l'arbitrage de l'Unterlandvogt. — Entrevue fixée par ce dernier à Bischwiller. — Jugement du bailli de Wörth, Hans von Brandeck, condamnant Frédéric de Fleckenstein

à dédommager ceux des bourgeois de Haguenau lésés par lui. — Refus de la part du seigneur Frédéric de se soumettre à ce jugement, attendu que le comte Palatin s'est déjà prononcé dans cette question. — Entrevue fixée par le comte Palatin aux parties à Germersheim. — Excuses du comte Palatin de ne pouvoir assister à cette réunion, vu qu'il était obligé de se rendre en Lorraine, pour prendre part à la guerre contre le duché de Bourgogne.

FF. 46. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 31 pièces, papier ; allemand.

1477-1489. — Correspondance entre Jacques de Lichtenberg et la ville, au sujet de titres qui devaient se trouver entre les mains de cette dernière et dont la possession prémunissait les sujets de la seigneurie de Lichtenberg contre les prétentions de Frédéric de Fleckenstein. — Mémoires, répliques, dupliques, tripliques. — Accommodement entre la ville et un individu, qui ayant été dépouillé par les gens de Frédéric de Fleckenstein, dont il ne pouvait obtenir justice, tourna ses réclamations contre Haguenau. — Assignation de Frédéric de Fleckenstein par devant l'Empereur Frédéric III, aux fins de se justifier et réparer les dégâts causés à Henri Blitzer de Haguenau. — Accusation dirigée par le dit Blitzer contre Henri Stumpf, qui devait avoir participé à la prise faite au préjudice du premier. — Correspondance à ce sujet.

FF. 47. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 121 pièces, papier ; allemand.

1460-1474. — Litige armé avec Bechtold Mördel, Altstettmeister et son fils Bartholomé. — Correspondance entre Haguenau et Jacques de Lichtenberg, au sujet d'une contestation qui s'était élevée entre la commune de Schalkendorf et Bechtold Mördel, au sujet de biens sis au dit lieu. — Protestation de Jacques de Lichtenberg contre la citation devant les tribunaux véhmiques, dont Bechtold Mördel menaçait la commune de Schalkendorf. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et le receveur d'Ingwiller, concernant un déplacement de bornes dans le ban de Schweighusen, mis à la charge de Bechtold Mördel. — Accusations d'adultère portées contre Bechtold Mördel par Laurent l'orfèvre. — Emprisonnement de Bechtold Mördel, pour avoir refusé d'intervenir et de mettre fin aux déprédations que son fils Bartholomé commettait vis-à-vis de la ville. — Enquête ouverte par George von Uttweiler contre Bartholomé Mördel, accusé d'exactions commises dans ses fonctions de préposé à la Monnaie. — Déposition de témoins. — Autre enquête faite par Jacques de

Falkenstein. — Correspondance entre l'Unterlandvogt, Johann Wildgraf zu Thun et Bartholomé Mördel demandant un sauf-conduit pour se rendre à Haguenau dans l'intérêt de sa justification. — Entrevue des parties à Bischwiller; instructions données par le Magistrat à trois de ses membres députés au dit endroit pour défendre les intérêts de la ville. — Jugement préparatoire prononcé par l'Unterlandvogt. — Correspondance entre le parties. — Sauf-conduit demandé par l'évêque de Strasbourg en faveur de Bartholomé. — L'évêque Robert de Strasbourg invite Haguenau à entrer en relation avec lui pour vider le différend.

FF. 48. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 192 pièces, papier; allemand.

1475-1484. — Correspondance entre la ville et Bartholomé Mördel, au sujet de la restitution d'une amende de 40 livres pfennig. — Jugement arbitral de 7 bourgeois de Haguenau désignés à cet effet par le Magistrat, au sujet d'une porte cochère construite par un voisin sur la propriété de Bechtold Mördel. — Revendication de la part de Bechtold Mördel d'une rente de 1 livre pfennig sur la maison de Laurent Windeberg. — Mise au ban prononcée par la Cour de Rothweill à la requête de la femme de Bechtold Mördel née Catherine Cleincuntz, contre Veltin Kornkauf, débiteur envers elle de la somme de 400 florins. — Lettre des Maître et Conseil de Strasbourg, dans laquelle, prenant fait et cause pour les chevaliers Caspard d'Urendorf et Caspard der Elter, détenteurs de Bischwiller à titre de fief, ils retracent les scènes de violence commises dans cet endroit par Bechtold Mördel et 300 de ses adhérents tous de Haguenau, lesquels après l'avoir attaqué, bannière déployée, le saccagèrent, le pillèrent et emmenèrent un grand nombre de prisonniers. — Réponse du Magistrat de Haguenau disant que ses bourgeois n'ont fait qu'user de représailles envers Bischwiller, dont les habitants avaient attaqué nuitamment le village de Kaltenhausen, (territoire de la ville) en le livrant au pillage et aux flammes; refus de rendre les prisonniers à la liberté. — Haguenau propose de soumettre le différend à l'Empereur, à Christophe margrave de Baden ou aux Maître et Conseil de Colmar ou de Sélestadt. — Correspondance. — Mémoires des parties. — Répliques, duplicques. — Correspondance avec Bechtold Mördel, au sujet de griefs, dirigés contre lui; le Magistrat le déclare indigne de porter le titre d'Altstettmeister et le somme de renvoyer incessamment son sceau d'échevin. — Bâle est nommé commissaire pour instruire l'affaire et assigne dans ce but le Magistrat de Haguenau.

FF. 49. (Liasse.) — 11 pièces, parchemin; 108 pièces, papier; allemand.

1485-1488. — Procuration donnée à George

Brucker et Hansemann Moschenheim, pour représenter la ville à Bâle dans l'affaire contre Bechtold Mördel. — Correspondance entre Haguenau et Bâle, au sujet des différentes questions formant l'objet du litige. — Jugements préparatoires du Sénat de Bâle. — Sauf-conduit d'un jour accordé par Haguenau à Bechtold Mördel. — Procurations à divers. — Correspondance entre Strasbourg et Haguenau, au sujet de différentes réclamations de la part de Mördel. — Nouveau sauf-conduit accordé à ce dernier. — Entrevue fixée aux parties à Bâle. — Débats, répliques, duplicques.

FF. 50. (Liasse.) — 9 pièces, parchemin; 114 pièces, papier; allemand.

1489-1494. — Jugement du Sénat de Bâle confirmatif de celui rendu par Strasbourg. — Correspondance de Bechtold Mördel avec le Sénat de Bâle. — Doléances de Mördel présentées au Sénat de Bâle. — Réponse du Magistrat de Haguenau. — Répliques, duplicques, tripliques. — Nouvelle procuration donnée à Georg Brucker et Jacob von Albe. — Mandat impérial prescrivant la saisie des biens devant échoir à Bartholomé Mördel. — Contestation de Mördel avec le couvent de Neubourg, au sujet de différents biens; Gabriel Mördel soutient les droits de son père. — Jugement rendu par le Prévôt de l'abbaye de Seltz, Gangolf von Mittelhusen et par Emerich Ritter, Zinsmeister de la Landvogtey, cassant et annulant celui de Bâle et mettant les frais solidairement à la charge des parties. — Registre contenant le détail des frais du procès.

FF. 51. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 52 pièces, papier; allemand.

1471-1522. — Litige avec Henri Hirsemann, Veltin Kips, Bernhard Spiegel et Jacques Fischbach. — Correspondance entre Georgius Wilhelm, juge au grand chapitre de Strasbourg et le Magistrat, concernant les poursuites dirigées contre l'ancien Stettmeister, Henri Waldeck, dont les biens-fonds sis à Oberhoffen, ont été saisis à la requête de Henri Hirsemann, prêtre. — Contestation entre le Magistrat et le grand chapitre à ce sujet; le premier défendait les droits de son Stettmeister, ainsi que son droit d'exemption de juridiction étrangère. — Entrevue des parties. — Correspondance entre le Magistrat et Simon Wecker comte de Deux-Ponts, concernant les poursuites judiciaires intentées par Veltin Kips, ancien Marchalk de Haguenau à un sujet du comté. — Correspondance entre la ville et le chevalier Hans von Sickingen réclamant un sujet du comte Palatin, (Bernhard Spiegel) fait prisonnier en passant par Haguenau. — Accusations de brigandages

portées contre Spiegel, débats, répliques, dupliques, tripliques. — Urphède jurée par Spiegel au profit de la ville. — Succesion Ritter. — Nomination de Jean Henri von Armsdorf, receveur de la Landvogtey, comme commissaire dans la procédure pendante par devant le comte Palatin Louis, entre Haguenau, d'une part et Jacques Fischbach d'autre part, lequel voulait administrer la tutelle des enfants de feu Philippe Ritter sans avoir été à ce désigné par le Magistrat. — Correspondance entre Haguenau et Strasbourg à ce sujet; Fischbach invoque comme principal titre à la tutelle des héritiers Ritter, ses liens de parenté avec cette famille. — Litige soumis à l'arbitrage de Strasbourg, qui fixe un jour de réunion aux parties. — Arbitrage du comte Palatin Louis; celui-ci défère l'instruction de l'affaire à Syfrid, official du grand chapitre de Strasbourg et à Henri von Armsdorf. — Protestation de Fischbach contre la candidature du Stettmeister Botzheim aux fonctions de tuteur. — Confirmation de la part de Louis, comte Palatin du Rhin, de la nomination de Bartholomé Botzheim, comme tuteur des enfants mineurs de feu Philippe Ritter. — Mémoires des parties. — Répliques, dupliques, plaidoyers.

FF. 52. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 17 pièces, papier; allemand.

1510-1515. — Litige avec Henri Zimmermann. — Citation à comparaître devant le tribunal de Rothweill notifiée à la ville à la requête de Henri Zimmermann de Strasbourg, qui se plaignait de la saisie de ses biens et des mauvais traitements à lui infligés à Oberberkheim par quelques haguenauiens. Zimmermann devait avoir injurié et traité de coquins, les membres du Magistrat de Haguenau. — Fixation d'une entrevue entre les parties par Henri Armsdorf, Zinsmeister de la Landvogtey, choisi comme arbitre. — Jugement du tribunal de Rothweill, intimant au Magistrat de Haguenau, l'ordre de mettre le dit Zimmermann en possession d'un sauf-conduit et ce, huit jours avant la convocation des parties. — Sauf-conduit accordé à Zimmermann. — Pleins pouvoirs accordés à Ulrich Jungfogt, Altstettmeister et à Caspard Müller greffier du tribunal de Rothweill, pour représenter la ville devant le dit tribunal. — Acte par lequel le Zinsmeister Heinrich Armsdorf, constate que Zimmermann n'a pas répondu aux citations à lui adressées. — Défense faite par l'Unterlandvogt, Caspard baron de Morimont au tribunal de Rothweill, de s'immiscer dans l'affaire Zimmermann contre la ville. — Acte par lequel le protonotaire du tribunal de Rothweill constate que le procès Zimmermann a été renvoyé devant l'Empereur.

FF. 53. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 13 pièces, papier; allemand.

1515-1516. — Litige avec Claus Jörger de Strasbourg. — Mise au ban de Nicolas de Fleckenstein, notifiée par la Cour de Rothweill au Magistrat de Haguenau. — Jugement du tribunal de Rothweill concluant, que si le Magistrat de Haguenau jure sous la foi du serment, que Nicolas de Fleckenstein n'a pas été hébergé en ville et qu'il n'y a pas paru pendant que la mise au ban pesait sur lui, Claus Jörger de Strasbourg, qui accusait le Magistrat d'infraction au jugement de mise au ban, devra être débouté de sa demande; dans le cas contraire le dit Magistrat sera passible des peines édictées contre les contrevenants en pareille matière. — Nomination de Henri Armsdorf comme arbitre dans le différend que Claus Jörger avait suscité à la ville, au sujet de la mise au ban de Nicolas de Fleckenstein. — Jugement du tribunal de Rothweill déchargeant le Magistrat de Haguenau de l'accusation portée contre lui par le dit Jörger. — Interdit prononcé par la Cour de Rothweill contre Nicolas de Fleckenstein, débiteur envers Anna Schenkin de 400 florins.

FF. 54. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; allemand.

1510-1520. — Litige avec Diebold Wanthammer. — Obligation de 437½ gulden contractée par Diebold Wanthammer boucher à Anwiller et Diether frère de ce dernier, au profit de Haguenau, pour porcs à eux vendus par la ville. — Sauf-conduit demandé par Wanthammer pour venir en ville, afin de régler sa dette. — Jugement du tribunal de Rothweill, prenant en considération, que Wanthammer ayant été dépouillé au moment où il se rendait à Haguenau, lui accorde un nouveau délai, à l'expiration duquel il sera mis au ban, si alors il ne se libérait pas envers la ville. — Mise au ban de Diebold Wanthammer, prononcée à la requête de Haguenau. — Interdit et saisie des biens du défendeur. — Pleins-pouvoirs accordés par le Magistrat à Hans Hug, son représentant à Rothweill dans la cause pendante contre Wanthammer. — Appel de la part de ce dernier du jugement du tribunal de Rothweill devant la Cour aulique de Spire. — Nouveau jugement par lequel le tribunal de Rothweill défère l'arbitrage dans ce litige au baron Henri de Fleckenstein. — Paiement de la créance jusqu'à concurrence de 77 florins.

FF. 55. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 19 pièces, papier; allemand.

1581-1586. — Litige avec Christophe Kornmann. — Signification de la part des Mestre et Conseil de Ha-

guenau au Schultheiss de Wissembourg, du privilège de l'Empereur Sigismond de 1436, exemptant les bourgeois de la ville de toute juridiction étrangère. — Nomination par le tribunal de Rothweill de Bonaventure Schlechen comme commissaire dans le procès pendant devant le dit tribunal entre le Magistrat de Haguenau, d'une part et Christophe Kornmann, ex-greffier du Staffelgericht de Wissembourg d'autre part. — Convocation des témoins à l'auberge de l'Étoile à Haguenau. — Pleins-pouvoirs donnés par la ville à Wendel Wülvesheim et Johann Vogt. — Transcription des privilèges impériaux, d'après lesquels les biens des bourgeois de Haguenau ne peuvent être saisis par aucuns huissiers, recors ou gens de justice d'un tribunal étranger. — Grieffs d'Erasmus Schweigler, receveur de l'hôpital contre Christophe Kornmann, rédigés en 34 articles. — Le dit Erasmus étant à Wissembourg pour affaires, fut arrêté par le greffier du Staffelgericht et son cheval fut mis à gage, pour raison d'une créance de 13 florins, prétendue par Kornmann. — Audition et déposition des témoins.

FF. 56. (Liasse.) — 89 pièces, papier ; allemand.

1414-1595. — Litige avec les familles Eschenau et Niedheimer von Wassenburg. — Rescrit par lequel l'Empereur Sigismond ordonne, que les biens détenus en fief par Billung zu der Megd, reviendront après la mort de ce dernier à la fille du dit Billung, femme de Wendel von Eschenau ou aux héritiers de cette dernière, avec la condition, que ces fiefs seront toujours placés sous l'immédiateté du Saint-Empire. — Confirmation par l'Empereur Charles V de cette charte en faveur de Fabien et Louis d'Eschenau, fils de Wendel von Eschenau. — Transmission des fiefs de la famille Eschenau, parmi lesquels se trouvait le *Dötzler Gesess* et dépendances, ordonnée par l'Empereur Rodolphe II, en faveur des héritiers du Dr Knoden, de Hans Georg Philippe et de Hans et Wolf Haller von Reitenbüch, parents par alliance de la famille Eschenau. — Réclamation du Dr Bittlinger, curateur de la masse Schönberg, contre l'enlèvement de tapisseries appartenant à la dite masse et estimés à 1000 livres pfennig. — Requête adressé par Eberhard Flach von Schwarzburg, époux d'Elisabeth von Schönberg et par Ludwig Ulner von Dieburg, fils de Marguerite von Schönberg, à la Cour impériale de Spire, tendant à obtenir un jugement en leur faveur concernant l'investiture du *Dötzler Gesess* à eux disputé par Johann Jacob Niedheimer von Wassenburg, docteur en médecine et successeur de Wolfgang Haller et Georg Knod. — Lettre par laquelle Philippe comte de Hanau prie le Magistrat de Haguenau, de maintenir son médecin le

docteur Niedheimer dans la possession des fiefs, qui lui sont échus par la succession Haller et Knod. — Séquestration des fiefs Ulner von Dieburg, ordonnée par l'Empereur Rodolphe au Magistrat de Haguenau. — Litige porté devant la Cour aulique ; mémoires des parties, répliques des avocats respectifs, dupliques, tripliques. — Restitutions de chevaux saisis par des haguenauiens aux serviteurs du docteur Niedheimer. — Mémoires.

FF. 57. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin ; 47 pièces, papier ; allemand.

1528-1538. — Litige avec Veltin Mergart. — Le Magistrat de Strasbourg invite Haguenau, à porter ses plaintes contre Veltin Mergart par devant lui. — Lettre par laquelle Veltin Mergart renonce à ses droits de bourgeoisie à Haguenau. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau informe Strasbourg, que Veltin Mergart a encore à répondre par devant le Laubengericht de quelques actions pendantes. — Protestation de la part de Veltin Mergart contre la condamnation à 5 livres pfennig prononcée contre lui par le Magistrat de Haguenau, pour raison des injures proférées contre sa belle-mère. — Invitation de comparaître devant l'Unterlandvogt, le baron de Morimont, adressée à la ville, à la requête de Veltin Mergart. — Citation à comparaître devant le Magistrat de Haguenau adressée au dit Veltin. — Citation du même notifiée par la Cour de Rothweill à la ville. — Protestation de Mergart contre les citations continues, qui lui étaient notifiées à la requête de sa belle-mère. — Assignation des parties devant l'Unterlandvogt. — Pleins-pouvoirs donnés à cet effet par le Magistrat à Gabriel Hecker. — Jugement par lequel l'Unterlandvogt enjoint aux parties, de ne plus se molester réciproquement et de se considérer comme réconciliées. — Mémoires, réplique, duplique.

FF. 58. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 72 pièces, papier allemand.

1521-1608. — Litiges avec Michel Scherer et Philippe Kammerer. — Nomination de Henri von Armsdorf comme commissaire, dans la contestation survenue entre la ville et Michel Scherer von Sant-Johann, bourgeois de Strasbourg, qui refusait de reconnaître la compétence du Magistrat dans les affaires de succession. — Appel de Haguenau à la chambre impériale de Spire contre les citations du tribunal de Rothweill. — Pleins-pouvoirs accordés par la ville au Dr Hos, pour se faire représenter à Spire. — Lettre par laquelle l'Unterlandvogt enjoint au tribunal de Rothweill, de s'abstenir de toute intervention

dans le procès intenté à la ville par Scherer, agissant comme tuteur des enfants Liebkind. — Citation à comparaître à Rothweill, notifiée au Magistrat. — Convocation des parties par Henri Armsdorf. — Déposition des témoins. — Correspondance du Magistrat à ce sujet avec le docteur Hos. — Citation à comparaître devant Mathieu Frey, secrétaire de l'Evêché de Strasbourg, juge-arbitre dans le différend entre la ville, d'une part et Philippe Kammerer von Worms dit Dalberg, en qualité de tuteur de Frédéric et Jean de Fleckenstein, d'autre part, notifiée au Magistrat. — Lettre par laquelle le dit secrétaire de l'Evêché annonce au Magistrat son arrivée à Haguenau.

FF. 59. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 41 pièces, papier; allemand.

1602-1619. — Litige avec Cune Eckbrecht de Dürckheim. — Lettre par laquelle Cune Eckbrecht von Dürckheim réclame du Magistrat les biens saisis à ses gens, par des bourgeois de la ville. — Mandat de l'Empereur Rodolphe II, désapprouvant la saisie des objets faite aux sujets d'Eckbrecht de Dürckheim, ce procédé étant défendu par la constitution de l'Empire et citant le Magistrat, devant la Cour aulique, pour n'avoir pas suivi la voie judiciaire usitée en pareil cas. — Requête adressée à l'Empereur pour protester contre cette citation. — Acte par lequel le Magistrat, tout en constatant les dégâts causés dans la forêt par les gens d'Eckbrecht de Dürckheim, consent à la restitution des objets saisis. — Mémoires des parties, répliques. — Plaidoyers des avocats des parties respectives. — Requête pour l'abolition de la dîme perçue sur les prairies du baron de Dürckheim. — Excuses présentés par Cune Eckbrecht de Dürckheim, au sujet du mauvais état du Stallsteg, (bei der Mühl) qui s'étant écroulé, entraîna dans sa chute une jeune fille qui y passait au moment même et qui se noya. — Doléances de Cune Eckbrecht de Dürckheim, prétendant qu'il est sans cesse lésé dans la jouissance des franchises attachées à ses biens, qui sont des Burplehen. — Nouvelle instance à ce sujet devant la Cour aulique; mémoires. — Litige soumis à l'arbitrage de Maximilien Zwanger, conseiller épiscopal à Saverne.

FF. 60. (Liasse.) — 23 pièces, papier; allemand.

1648-1682. — Litige avec le couvent de Neubourg, le procureur fiscal de Spire et Frantz Matern von Ichtratzheim. — Requête par laquelle Johann Hansen, prieur du couvent de Neubourg, prie le fiscal général de la Cour aulique de maintenir le couvent dans ses anciennes franchises, se plaignant d'y être lésé par Haguenau et lui

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

rappelant qu'il n'est justiciable que de la Cour aulique. — Sommations adressées à Haguenau par le fiscal impérial de Spire, au sujet du paiement des cotisations de la ville à l'entretien de la chambre impériale. — Nouvelle instance devant la chambre impériale contre tout le Cercle du Haut-Rhin et principalement contre Haguenau, qui pour sa quote-part devait en 1669 encore 29 termes. — Correspondance à ce sujet entre le Magistrat et son agent à la Cour aulique, Ph. Ludwig Arbogast. — Procès intenté par le Magistrat, prenant fait et cause pour quelques-uns de ses bourgeois, contre Matern von Ichtratzheim qui avait lésé les premiers par la démolition de fours, appartenant à leur propriété. — Mémoire en forme de défense, dressé par l'avocat de Matern von Ichtratzheim.

FF. 61. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 70 pièces, papier; allemand et français.

1677-1747. — Litiges avec Michel Ronden et Dorsner, greffiers-syndics de la ville. — Procès intenté au Magistrat par Michel Ronden, ex-syndic de la ville, au sujet de 3600 livres formant le montant de ses gages et appointements arriérés. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, maintenant le Magistrat dans le droit de disposer du greffe de la ville, renvoyant le demandeur des fins de sa demande et le condamnant aux dépens. — Nomination du sieur Dorsner, recommandé par le maréchal de Broglie à la place de syndic. — Contestation entre ce dernier et le Magistrat, au sujet du refus de la part de Dorsner de remplir certaines formalités de sa charge. — Citation du Magistrat devant le Conseil Souverain. — Etat des frais. — Jugement du Conseil Souverain, révoquant la destitution prononcée par le Magistrat contre Dorsner et imposant à celui-ci l'obligation d'exercer ses fonctions en personne et non pas de les faire remplir par un autre, tout en jouissant des bénéfices de la charge.

FF. 62. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 125 pièces, papier; français.

1732-1753. — Litige avec le Stettmeister de Wimpfen. — Plaintes portées par le Stettmeister de Wimpfen par devant le subdélégué de l'intendant, contre le prêteur de Gail et tout le Magistrat, pour refus de communication de pièces administratives. — Plaintes du commandant de la ville Duvivier, contre le Stettmeister de Wimpfen. — Requête par laquelle le Magistrat demande l'intervention du duc de Châtillon dans les séditions et brouilleries excitées par le Stettmeister de Wimpfen. — Consultation de plusieurs avocats au Parlement de Paris

pour le Magistrat de Haguenau. — Abus de pouvoir, prévarications et concussions, imputés au Stettmeister de Wimpfen. — Requête du fermier des revenus patrimoniaux à l'intendant M^r de Brou, se plaignant de ce que le Stettmeister de Wimpfen se faisait délivrer de la caisse de la ville différentes sommes d'argent, sur des billets signés par lui seul et non ratifiés par les autres membres du Magistrat. — Assignation à comparaître devant le Conseil Souverain d'Alsace, notifiée au Stettmeister de Wimpfen et aux héritiers Bôhm, pour se voir condamner au remboursement de 3000 livres, déficit de caisse constaté après la mort du sieur Bôhm, receveur de la fabrique de Saint-George et pendant l'administration de cette fabrique par le dit Stettmeister. — Assignation à comparaître devant le Conseil Souverain notifiée au prêteur royal A. de Cointoux, pour se voir condamner en dommages-intérêts et réparation au profit de Wimpfen, pour les insultes et calomnies dirigées contre ce dernier, pendant une séance du Magistrat. — Autre action intentée par de Wimpfen au Magistrat, pour s'être servi pendant la durée de la régence du premier, d'un sceau de la ville, fabriqué spécialement pour l'expédition des affaires qui devaient se traiter à l'insu du demandeur. — Jugement par lequel M^r de Vanolles, intendant d'Alsace, condamne M^r de Wimpfen, à la restitution des sommes par lui détournées. — Plaintes des trois Stettmeister, Niedheimer, de Wimpfen et Perreaud, contre le prêteur royal de Cointoux, qui introduisait de sa propre autorité des innovations dans la rédaction des jugements et délibérations du Magistrat. — Mémoire du prêteur contre le Stettmeister de Wimpfen. — Réponse à ce mémoire, débats.

ARBITRAGES ET ACTES PASSÉS DEVANT LE MAGISTRAT DE HAGUENAU.

FF. 63. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 1 pièce, papier; allemand.

1317-1449. — Litiges particuliers soumis à l'arbitrage du Magistrat de Haguenau. — Accommodement passé par devant le Magistrat entre plusieurs bourgeois, qui se disputaient la possession de biens situés dans le ban de Hunspach. — Contestation entre deux particuliers, au sujet d'un mur mitoyen; accord. — Disposition testamentaire faite par Edelin Steingesserin, bourgeoise de Haguenau, par devant le Magistrat, stipulant la transmission et la donation de ses biens après sa mort, à ses nièces Diene et Else. — Réconciliation, entre Ott von Utwiller, d'une part et Hans de Schenkenburg d'autre part, en contestation au sujet de la possession de rentes sur des biens à Schalkendorf. — Accommodement par devant les

échevins entre deux particuliers, en contestation au sujet de biens situés au ban de Mertzwiller. — Contestation entre des bourgeois de Rosheim d'une part, Ulrich Golt et Albrecht zu dem Bôme de Haguenau, d'autre part, au sujet d'une rente de 5 livres pfennig, sise sur une Badestube à Haguenau; accommodement entre les parties. — Accommodement entre les frères Meyer de Criegsheim, Lawlin et Hügel, en contestation au sujet de la succession de feu leur père. — Revers d'accommodement délivré par Adam Snider de Bergzabern au profit de Jost Goldschmitt, bourgeois de Haguenau.

FF. 64. (Liasse.) — 26 pièces, parchemin; 42 pièces, papier; allemand.

1417-1420. — Litige entre Hans von Salenbach et Strasbourg, au sujet d'une créance due au premier par le grand chapitre. — Strasbourg propose à Hans von Salenbach de porter le différend devant le comte Palatin Louis. — Restitution du butin fait par Hans von Salenbach sur des marchands de Strasbourg, revenant de la foire de Seltz, réclamée par les Mestre et Conseil de cette première ville. — Déclaration de guerre faite par Salenbach à la ville de Strasbourg. — Rûlin von Berstett membre du Magistrat de Strasbourg, promet de se soumettre au jugement que rendra Haguenau, choisi comme arbitre dans l'affaire. — Mémoires contenant les griefs réciproques. — Correspondance des parties avec Haguenau. — Réponse de Strasbourg aux doléances de Salenbach. — Jugement préparatoire du Magistrat de Haguenau, condamnant Strasbourg à payer la créance due à Salenbach. — Lettre par laquelle Strasbourg propose à Salenbach de porter le différend devant le margrave de Baden.

FF. 65 (Liasse.) — 10 pièces, papier; allemand.

1433-1439. — Litige entre Georg Dreizehn et Sélestadt^{*)}. — Acte par lequel le Magistrat choisi comme arbitre, met Georg Dreizehn et la ville de Sélestadt en demeure de produire leurs réclamations réciproques. — Mémoire de Dreizehn, duquel il résulte, que le Magistrat de Sélestadt s'était opposé à la délivrance de la succession de Wernher Spatzinger, beau-

^{*)} A la même époque le dit Georg Dritzehn, bourgeois de Strasbourg, était en procès avec Gutenberg, à raison du refus de la part de ce dernier de l'accepter comme commanditaire à la place de son frère André Dritzehn décédé, dans l'association qui s'était formée pour les premiers essais de Gutenberg dans l'art de l'imprimerie. (Débuts de l'imprimerie à Strasbourg, par Léon de Laborde.)

père du dit Dreizehn, en faveur de celui-ci. — Réplique de Sélestadt. — Contre mémoire et triplique. — Correspondance entre Haguenau et les parties. — Lettre par laquelle l'Empereur Sigismond fixe le jour, auquel le Magistrat de Haguenau doit convoquer les parties pour les réconcilier. — Acte par lequel le Magistrat de Haguenau demande à celui de Sélestadt de se prononcer, s'il est intentionné de laisser jouir Dreizehn de la succession contestée, après la mort de la veuve Spatzinger.

FF. 66. (Liasse). — 1 pièce, parchemin ; 19 pièces, papier ; allemand.

1457-1459. — Litige entre Richard de Hohenburg et Wissembourg. — Enquête ouverte par le Magistrat de Haguenau, nommé commissaire-enquêteur, dans la cause mue entre Wissembourg, d'une part et Richard de Hohenburg d'autre part, lequel contrairement aux privilèges du Mundat de Wissembourg, avait troublé la ville dans la jouissance de ses droits de chasse, de pêche, de pâturage et de panage. — Déposition des témoins assignés à la requête de Wissembourg. — Copies et transcriptions des privilèges de Wissembourg. — Commission de commissaire-enquêteur octroyée par l'Empereur Frédéric II au Magistrat de Haguenau. — Signification faite par celui-ci aux parties et à diverses localités intéressées dans la question. — Mémoires des parties. — Etat des témoins. — Correspondance.

FF. 67. (Liasse.) — 40 pièces, papier ; allemand.

1451-1466. — Litige entre le comte Palatin, Wissembourg et Schaffrit de Linange. — Strasbourg est nommé commissaire dans le litige soutenu par le comte Palatin, contre Louis de Lichtenberg. — Pleins-pouvoirs délivrés par le Magistrat de Wissembourg à deux de ses bourgeois, pour le représenter à Haguenau nommé arbitre dans le différend avec Schaffrit de Linange. — Rescript impérial nommant le Magistrat de Haguenau commissaire-enquêteur dans l'affaire de Wissembourg contre Schaffrit de Linange. — Citation à comparaitre devant le Magistrat envoyée à Bernhard, comte d'Eberstein, appelé en témoignage. — Citation des parties et des témoins. — Énumération des questions sur lesquelles les dits témoins sont à interroger et dont les principales sont : à quelle époque le comte de Linange a-t-il ouvert les hostilités contre le comte Palatin ? à quelle date les châteaux et villages de la juridiction de Linange ont-ils été assaillis et saccagés ? la ville de Wissembourg a-t-elle coopéré directement à la prise de Minnefeld et de Gutenberg ? — Grieffs de Schaffrit

contre Wissembourg. — Pillage et incendie de Rechtenbach, Oberotterbach, Nuri, Dürrenbach, Niederotterbach, Volmerswiller, Minnefeld, Frikelfelt, Kappel et la forêt du Habichthal. — Réparation demandée à la ville de Wissembourg, qui avait aidé à dresser un guet-apens à Schaffrit de Linange, emmené prisonnier au château de Lichtenberg, où il eut à subir une dure captivité. — Audition et déposition des témoins à charge contre Wissembourg.

FF. 68. (Liasse). — 41 pièces, papier ; allemand.

1461-1467. — Litiges de Hensel von Altorf, Frédéric de Deux-Ponts, l'abbaye de Königsbrück avec divers. — Correspondance entre Haguenau et Hensel von Altorf dit Wollesleher, au sujet des réclamations de ce dernier contre deux bourgeois de la ville. — Sauf-conduit délivré à H. von Altorf, pour lui permettre de venir à Haguenau et traiter avec le Magistrat de sa demande en restitution d'une maison et d'une rente usurpées par Marzolf Metzger. — Lettre par laquelle le Magistrat annonce à H. von Altorf la prononciation du jugement à intervenir. — Correspondance entre la ville et Frédéric de Deux-Ponts, concernant un héritage revendiqué par un sujet de la seigneurie, qui refusait de reconnaître la compétence du Magistrat dans cette question. — Correspondance entre l'Unterlandvogt, Jean Wildgraf de Thun et Frédéric de Fleckenstein, concernant une contestation qui s'était élevée entre l'abbaye de Königsbrück et les gens de Forstfeld dans la juridiction de Fleckenstein-Dagstuhl. — Le différend est soumis à l'arbitrage des Mestre et Conseil de Haguenau. — Convocation des parties. — Correspondance.

FF. 69. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier ; allemand.

1470-1471. — Litige entre Nicolas de Mörs-Sarwerden et Heintz von Falkenstein. — Mise au ban prononcée par le tribunal de Rothweill à la requête de Heintz von Falkenstein, contre Nicolas de Mörs-Sarwerden, qui avait retiré au premier un fief à lui engagé. — Proposition de porter le différend devant l'Unterlandvogt. — Pleins-pouvoirs délivrés par Nicolas de Mörs-Sarwerden à son receveur Jean Missner, pour le représenter à Haguenau, choisi comme arbitre par les parties. — Guillaume et Heintz de Falkenstein invitent Nicolas de Sarwerden à venir à leur château pour terminer le différend. — Haguenau fixe une entrevue aux parties et leur transmet les sauf-conduits nécessaires. — Correspondance. — Jugement du tribunal de Haguenau, renvoyant les parties devant une commission choisie parmi les vassaux du comte de Mörs-Sarwerden.

FF. 70. (Liasse.) — 47 pièces, papier; allemand.

1474-1478. — Litige entre Jacob Kemmerer et les villages de Bossendorf et de Scherlenheim. — Mandat par lequel l'Empereur Frédéric enjoint aux villages de Bossendorf et Scherlenheim, de ne plus troubler Jacob Kemmerer von Wildeholz dans la possession de la dime de ces deux villages, comme fief de l'Empire. — Mandat de l'Empereur Frédéric faisant la même injonction au Magistrat de Haguenau, pour ce qui concerne une rente de 30 réaux de seigle, sise sur le moulin de Saint-George. — Lettre par laquelle Jacob Kemmerer se basant sur le mandat impérial précité, réclame de Bossendorf la jouissance de la dime. — Kemmerer informe le Magistrat de Haguenau choisi comme arbitre dans cette affaire, qu'il en appellera du jugement. — Nouveau jugement du Sénat de Haguenau déboutant Kemmerer de sa demande, s'il devait se confirmer que les grains saisis, l'ont été à la requête d'un créancier du demandeur. — Acte par lequel les échevins de Bossendorf affirment sous la foi du serment, que la dime, objet de ce litige, a été saisie par un créancier de Kemmerer. — Appel du jugement rendu par le Magistrat de Haguenau, par devant la Cour aulique. — Pleins-pouvoirs donnés par Kemmerer et son épouse Merg von Ratsamhusen zum Stein, à Jorg Schriber von Tuwingen. — Correspondance, débats.

FF. 71. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 35 pièces, papier; allemand.

1479-1481. — Litige entre Balthasar de Witenmühlen et Matern von Balgow. — Lettre par laquelle Balthasar zu der Witenmühlen prie le Magistrat d'accepter l'arbitrage dans le différend existant entre lui et Matern von Balgow, au sujet d'un reliquat de compte. — Sauf-conduit en faveur de ce dernier. — Jugement prescrivant un décompte entre les parties. — Le Magistrat communique à Balthasar von der Witenmühlen le jugement par lequel ce dernier est condamné en 201¹/₂ florins de dommages-intérêts. — Appel de la part de Balthasar von der Witenmühlen du jugement prononcé par le Magistrat. — Mandat de l'Empereur Frédéric III, enjoignant au Magistrat de Haguenau de convoquer de nouveau les parties et de faire exécuter les dispositions du premier jugement, allouant des dommages-intérêts à Balgow. — Correspondance entre Haguenau et Balthasar de Witenmühlen, concernant la fixation d'une nouvelle entrevue aux parties. — Attestation de l'abbesse de Saint-Etienne de Strasbourg, portant que Simon de Witenmühlen et Henri de Stauffen, sont entre eux parents au degré de cousin-germain. — Jugement du Magistrat,

établissant la cognation entre Balthasar de Witenmühlen et Henri de Stauffen, reconnaissant par conséquent la parité de droits sur la succession de Sigismund de Witenmühlen.

FF. 72. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 58 pièces, papier; allemand.

1472-1497. — Successions diverses. — Attestation par devant l'échevin Gabriel zur Tannen, que Catherine Frillen est le plus proche parent de Dorothee Cuntzen Hans. — Acte par lequel Catherine Frillen désigne les personnes qui, dans l'ordre de parenté, auront droit à sa succession. — Attestation conférant à Caspard Spengler le titre d'héritier de la succession vacante de Catherine Frillen. — État nominatif des agnats et cognats de la famille Spengler. — Jugement préparatoire du Magistrat, octroyant la succession Frillen à onze prétendants, tous de la souche Spengler. — Audition de témoins pour établir les droits de divers prétendants à la succession de Claus Hüttendorf. — Jugement du Magistrat, reconnaissant les droits de Paulus et de Hans Hirsemann à la succession Claus Hüttendorf et leur octroyant la dite succession. — Arrangement par devant l'échevin Frédéric von Gottesheim, entre les prétendants à la succession Coblenz. — Perlement-bücheln ou fascicules renfermant le détail des causes portées devant les membres du Magistrat, qui lors de la suppression momentanée du Laubengericht, siègeaient en tribunal civil. — Audition de témoins, au sujet de la succession Mützdorf. — Jugement reconnaissant les droits des prétendants à cette succession. — Accommodement entre l'abbé de Neubourg et Jakob Botzheim de Haguenau, au sujet de la possession de divers biens situés au ban d'Ettendorf.

FF. 73. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 8 pièces, papier; allemand.

1480-1486. — Litige entre Jacob Bøeger de Geispoltzheim et Fritsch Claus. — Compte de recettes et dépenses dressé par Fritsch Claus, receveur de Jacob Bøeger de Geispoltzheim. — Acte par lequel Jacob Bøeger autorise son receveur à toucher une créance de 100 florins, due par Mathis Schilt, prébendier à Ensheimb. — Jugement du Magistrat de Strasbourg portant, que si le Stettmeister Hans von Kageneck jure, qu'il n'a pas scellé le contrat argué de faux, d'après lequel Jacob Bøeger se serait reconnu débiteur de 100 florins envers Fritsch Claus et qu'il n'a pas prélevé à la Monnaie de Strasbourg de concert avec ce dernier une somme de 200 florins sur le crédit ouvert

dans cet établissement à Bøger, celui-ci devait être débouté de sa demande, déférant en outre le serment au dit de Kageneck au sujet de l'accusation portée contre lui d'avoir dérobé dans les archives de Saint-Jean, zum grünen Werde, un titre de rente de 20 livres pfennig établi au profit de Bøger. — Mise au ban prononcée par le tribunal de Rothweill à la requête de Claus Fritsch, contre Bøger von Geispoltzheim. — Vidimus d'un mandement impérial, défendant au tribunal de Rothweill de prononcer un jugement dans l'affaire Fritsch Claus contre Bøger von Geispoltzheim.

FF. 74. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 65 pièces, papier; allemand.

1487-1490. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau annonce à Bøger von Geispoltzheim, que l'Empereur l'a chargé de prononcer jugement dans l'affaire pendante entre lui et Fritsch Claus. — Accusations de Fritsch Claus contre Bøger, portant entre autres, que celui-ci avait assassiné son frère Hans Fritsch. — Bøger prie le Magistrat de citer les témoins. — Fixation d'une entrevue aux parties. — Assignation et auditions de témoins. — Jugement du Magistrat renvoyant la cause devant l'Empereur. — Lettre par laquelle l'Empereur Frédéric enjoint au Magistrat, de ne pas porter de retard dans la prononciation de son jugement. — Réunion fixée aux parties au Lion d'or à Strasbourg. — Nouvelle audition des témoins. — Peine de 5 marcs, édictée contre les témoins qui négligeraient de comparaître. — Correspondance entre Haguenau et les parties.

FF. 75. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 32 pièces, papier; allemand.

1475-1484. Succession de Jörg Zinsmeister. — Audition des témoins passée pardevant Frédéric von Gottesheim, Altstettmeister et Veltin Kipps, Altmarschalk, désignés à cet effet dans l'affaire de la succession vacante de Jörg Zinsmeister, revendiquée par Stoffelus, religieux de l'ordre des Prémontrés. — Déposition de témoins en faveur d'autres prétendants, la plupart de Waltenheim. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau prie le bailli de Baldeburne de faire connaître à ceux de ses justiciables prétendants à la succession Zinsmeister, que la prononciation du jugement a été remise. — Appel de Peter Hildebrand, bourgeois de Strasbourg contre un jugement du Magistrat de Haguenau, déboutant l'appellant de ses prétentions à la succession Zinsmeister. — Lettre par laquelle le Magistrat de Spire fait connaître à celui de Ha-

guenau, en le transcrivant in-extenso, le Mandat impérial ordonnant que les intérêts et rentes provenant des biens de la succession Zinsmeister, soient versés entre les mains de Mergen von Rechtenbach, l'un des prétendants, jusqu'à ce que les droits des véritables héritiers soient clairement établis. — Mandat de l'Empereur Frédéric enjoignant à Haguenau de ne pas prononcer de jugement dans l'affaire de la succession Zinsmeister, jusqu'à ce que l'instance d'appel soit entièrement vidée. — Correspondance entre Haguenau et Strasbourg concernant cette succession.

FF. 76. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 36 pièces, papier; allemand.

1475-1493. — Litige de Hans von Togenburg contre Caspar von Waltenheim et de Jost Hugelin contre Conrad Ingolt. — Défense faite par l'Empereur Frédéric à tous les princes laïques et ecclésiastiques, comtes, seigneurs, chevaliers et communautés, de porter préjudice aux privilèges accordés par S. M. I. à Hans von Togenburg, son serviteur. — Attestation par les Mestre et Conseil de Switz, de la réconciliation de Hans von Togenburg avec Caspard von Waltenheim, en contestation au sujet d'un étalon blanc et d'un harnachement. — Sentence arbitrale du Magistrat de Haguenau, déboutant les parties de leurs réclamations réciproques et leur ordonnant de vivre en paix. — Remerciments adressés par le Landammann de Switz au Magistrat de Haguenau, pour le rétablissement de la paix. — Arrangement par devant le Magistrat de Strasbourg, entre Jost Hugelin de Bâle et Conrad Ingolt, son gendre, dans la contestation survenue au sujet de la succession de la femme Ingolt. — Jugement du tribunal de Rothweill, condamnant Hugelin à rembourser à Ingolt les 600 florins qu'il lui devait. — Mandat impérial ordonnant aux parties de soumettre leur litige à l'arbitrage de Haguenau, de Spire ou du comte Palatin. — Le Bourgmestre de Bâle accrédité auprès du Magistrat de Haguenau le fondé de pouvoir de Jost Hugelin.

FF. 77. (Liasse.) 52 pièces, papier; allemand.

1480-1492. — Litiges de Götz von Adoltzheim contre la veuve de Henri de Lützelburg et de Henri Eckbrecht de Dürckheim contre Cune, Frédéric et Guillaume von Stein et Jean de Falkenstein. — Mandat impérial chargeant le Magistrat de Haguenau d'un arbitrage entre une bourgeoise de Landau contre un habitant de Münster. — Lettre par laquelle l'Empereur Frédéric enjoint aux villes de Strasbourg et Haguenau, de se charger l'une ou l'autre d'une enquête dans l'affaire Götz von Adoltzheim

contre Schöne von Finstingen, veuve en secondes nocces de Henri de Lützelbourg, en contestation au sujet d'une partie du château de Wasselnheim et du village situé près de ce château. — Procuration donnée par Götz von Adoltzheim, à Emmerich Ritter, Zinsmeister de la Landvogtey. — Citations à comparoir devant le Magistrat de Haguenau, notifiées aux parties et aux témoins. — Audition des témoins. — Grieffs de Götz von Adoltzheim. — Lettre par laquelle Henri Eckbrecht de Dürkheim prie le Magistrat de Haguenau, d'accepter l'arbitrage dans son procès avec Cune, Frédéric et Guillaume von Stein et Jean de Falkenstein, au sujet d'un corps de biens situé à Bergzabern. — Correspondance du Magistrat avec les parties. — Pleins-pouvoirs délivrés par ces derniers. — Audition des témoins. — Jugement des Mestre et Conseil de Haguenau, adjugeant à Henri Eckbrecht la possession des biens contestés.

FF. 78. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 83 pièces, papier ; allemand.

1485-1494. — Litige entre Diebold de Geroltseck et des marchands lorrains. — Attestation portant que le duc de Lorraine était débiteur envers Diebold de Geroltseck de la somme de 600 florins pour services militaires. — Appel de Diebold de Geroltseck contre un jugement rendu par le Magistrat de Haguenau. — Prorogation du jour de la prononciation du jugement entre le dit Diebold et des marchands lorrains de Sant-Niclausporten, pillés par le premier. — Mandat de l'Empereur Maximilien enjoignant au Magistrat de Haguenau de saisir les marchandises déposées à la douane par des marchands français. — Le Sénat de Luxembourg prie celui de Haguenau, de restituer les marchandises saisies par erreur à deux de ses bourgeois. — René, duc de Lorraine, prie le Magistrat de Haguenau d'intervenir en faveur de ses trois sujets de Niclausporten, sur lesquels on avait opéré une saisie. — Excuses de la ville, qui attribue cette saisie au capitaine impérial Henri de Fürstenberg. — Correspondance entre Haguenau et Philippe, comte Palatin, protecteur des marchands de Niclausporten. — Correspondance du Magistrat de Haguenau avec George Brucker et le syndic Diebold Oberlin, députés auprès de l'Empereur pour traiter de cette affaire. — Institution d'une commission impériale; relation de ce qui s'y est traité. — Correspondance du Magistrat avec l'Empereur, ainsi qu'avec le comte Palatin. — Attestation des marchands lorrains, portant qu'aucun marchand français n'a droit sur les marchandises séquestrées.

FF. 79. (Liasse.) — 27 pièces, papier ; allemand.

1495-1498. — Litige entre Wissembourg, l'abbaye et la ville et Jean de Tradt. — Mandat de l'Empereur Maximilien, blâmant les déprédations commises par Jean de Tradt, général du comte Palatin, aux dépens de l'abbaye et de la ville de Wissembourg et enjoignant à Haguenau de faire une enquête sur les moyens de répression à employer. — Lettre par laquelle Wissembourg se plaint des dévastations commises sur son territoire par Jean de Oberstein, malgré la récente promulgation de la paix publique. — Communication faite par l'abbaye de Wissembourg à la ville de Haguenau, de la mise au ban prononcée par le pape Alexandre VI et l'Empereur Maximilien contre Jean de Tradt. — Lettre par laquelle Jean de Tradt combat les calomnies dirigées contre lui par Wissembourg. — Justification adressée par Jean de Tradt à l'Empereur Maximilien. — Wissembourg prie Haguenau de convoquer une réunion des villes pour prendre des mesures préventives contre les incursions de Jean de Tradt dans le Mundat. — Convocation des villes fixée à Lindau. — Wissembourg se plaint de la négligence de ses co-alliés se traduisant par l'abstention. — Réunion des 10 villes à Strasbourg. — Doléances de Wissembourg. — Mise au ban prononcée contre des adhérents de Jean de Tradt, pour avoir ravagé les environs de Wissembourg. — Démenti donné par Jean de Tradt aux accusations de Wissembourg. — Wissembourg invoque l'assistance de Haguenau et des autres villes de la Préfecture dans l'assemblée des Electeurs, princes et Etats de l'Empire réunis à Worms. — Lettre par laquelle l'Empereur Maximilien invite Haguenau à assister Wissembourg, contre les entreprises de Jean de Tradt. — Nouvelles doléances de Wissembourg présentées à Worms. — Réponse de Jean de Tradt. — Dupliques, tripliques. — Le Magistrat de Haguenau mande à Wissembourg, que sa députation se trouvera à Fribourg au jour fixé. — Pillage, incendie et meurtre des habitants des deux villages, Willer et Sant-German. — Seconde réunion des parties avec leurs arbitres à Fribourg. — Correspondance.

FF. 80 (Liasse.) — 16 pièces, papier ; allemand.

1514-1515. — Litige entre Michel Meyer de Spire et Wolf von Rinehusen, d'une part et Balthasar von Endingen, d'autre part. — Mandat de l'Empereur Maximilien, nommant le Magistrat de Haguenau commissaire pour l'instruction de cette affaire, soulevée par suite de l'enlèvement de marchandises et de chevaux et la capture de prisonniers de la part de Balthasar Endingen vis-à-vis des demandeurs. — Lettre par laquelle l'Empereur Maximilien enjoint au Magistrat de Haguenau, de procéder à l'audition

des témoins dans un délai fixé. — Prorogation de l'entrevue fixée aux parties et aux témoins ordonnée par Haguenau. — Nouvelle convocation des parties. — Interrogatoire et audition des témoins. — Citation à comparoir, notifiée à Eckbrecht von Dürckheim, en qualité de témoin.

FF. 81. (Liasse.) 28 pièces, papier; allemand.

1542-1550. — Litige entre la famille de Schauenburg et l'évêque Erasme de Strasbourg. — Mandat par lequel l'Empereur Charles V enjoint au Magistrat de Haguenau, de procéder à l'audition des témoins dans le litige des frères de Schauenburg contre l'évêque Erasme de Strasbourg. — Lettre par laquelle Claus, Jacques et Maximin de Schauenburg et Gebhart von Nuwenstein, se portent fort pour leurs jeunes cousins et annoncent au Magistrat de Haguenau l'envoi de la liste de leurs témoins. — Récapitulation des déboursés faits par le Magistrat, nommé commissaire. — Citation à comparaître devant le Magistrat, notifiée aux parties. — Assignation des témoins. — Lettre par laquelle l'évêque de Strasbourg demande la prorogation du jour de la réunion des parties. — Correspondance. — Griets des frères de Schauenburg contre l'évêque, qui les troublait dans la possession de leurs fiefs. — Articles additionnels à ces griets.

FF. 82. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 47 pièces, papier; allemand.

1512-1571. — Procès de Mathias Ginger contre Hans Meuchlin. — Poursuites intentées par devant le Magistrat par Mathias Ginger de Haguenau, contre Hans Meuchlin, pour diffamation. — Procuration donnée par Ginger à Conrad Roos pour le représenter. — Communication faite par Strasbourg à Haguenau, de la déposition des témoins dans l'affaire Ginger contre Meuchlin. — Audition des témoins faite par devant le Magistrat. — Jugement de ce dernier, condamnant Meuchlin en 100 florins de dommages-intérêts. — Mémoires des parties. — Répliques, dupliques, tripliques. — Le Magistrat renvoie la plainte par devant le Landvogt. — Supplique adressée par Ginger au comte Palatin afin d'obtenir l'exécution des jugements prononcés par Haguenau. — L'Empereur Charles V enjoint à Haguenau, de veiller à l'exécution des jugements rendus en faveur de Ginger. — Déposition de quelques marchands lorrains, témoins dans l'affaire. — Intervention des Mestre et Conseil de Neubourg. — Audition des témoins, débats.

FF. 83. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; allemand.

1520-1570. — Successions diverses. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau rappelle à celui de Strasbourg la convention réciproque aux deux villes et d'après laquelle les successions vacantes étaient franches de tout impôt. — Attestation du Magistrat d'Ulm portant que Lienhart Bauer est l'héritier direct de Georg Bauer bourgeois de Haguenau, décédé. — Le bailli de Dornstett (Württemberg) demande au Magistrat de ne pas mettre d'entraves à la délivrance de la succession échue à un bourgeois de Dornstett et de ne pas retenir de droits de succession. — Le comte Palatin requiert le Magistrat, de ne pas troubler un de ses justiciables dans ses droits sur la succession de feu Jost Hauswirth. — Colligende de rentes de Rochus Botzheim. — Testament d'Ursula Krämerin, veuve d'Emmerich Ritter, confirmé par l'Empereur Ferdinand I. — Lettre par laquelle le Bourgmestre de Heidelberg prie le Magistrat, de ne pas retenir de droit de succession aux deux cousines de feu Ursula Krämerin. — Le Conseil de Berne signale un nouveau prétendant à la succession Krämerin. — Acte par lequel Paulus Schnepf, exécuteur testamentaire d'Ursula Krämerin, résigne ces fonctions. — Inventaire de la succession Krämerin dressé par le Magistrat.

FF. 84. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 67 pièces, papier; allemand.

1570-1594. — Successions diverses. — Compte de tutelle rendu par Eucharius Harst, tuteur de Jean Reimbolt. — Testament des conjoints Sessoltzheim. — Lettres adressées par différentes autorités municipales à Haguenau pour demander la délivrance de derniers provenant de successions. — Le bailli de Baden prétend que les sujets du margrave sont exempts de tous droits successifs. — Testament de dame Clara Heckerin, née Bockin. — Procuration donnée par Guillaume de Falkenstein au notaire impérial Philippe Friesen, pour soutenir ses droits à la succession de sa cousine Clara Heckerin. — Inventaire de la succession Barbara Nagel, née Volzin. — Emich, comte de Linange réclame l'exemption du droit de succession pour un de ses sujets, sous la garantie de réciprocité en faveur des bourgeois de Haguenau. — Lettre par laquelle le comte de Nassau-Sarwerden prie le Magistrat, de laisser un de ses sujets recueillir librement la succession de sa mère, ouverte à Haguenau. — Sommation adressée par la Cour aulique de Spire aux créanciers de la succession de Jean von Ders, de justifier de leurs prétentions à la dite succession. — Inventaire de la succession Wendling Volzen. —

Testaments de Agnes Grävin, Diebold Rodten, Adam Reimboldt et autres. — Disposition testamentaire de Catherine Schultheissin, en faveur de son beau-frère Jean de Höchstett. — Quitance de Caspard Wülwesheim et de Jean de Höchstett du legs fait en leur faveur.

FF. 85. (Liasse). — 13 pièces, papier; allemand.

1595-1597. — Litige entre l'administrateur des biens d'église du Palatinat et Adam Wanger. — Lettre par laquelle l'administrateur se plaint au Magistrat de ce que Adam Wanger receveur du Selzerhof, refusait de procéder à la reddition de ses comptes et de bonifier le déficit en grains, constaté dans ses greniers. — Protestation et justification de Adam Wanger. — Nouvelle lettre de l'administrateur, demandant l'intervention de Haguenau pour amener Wanger à la restitution des extances et du reliquat de compte dûs par lui. — Le Magistrat engage l'administrateur à s'accorder à l'amiable avec Wanger. — Intervention du comte Palatin et correspondance avec lui. — Compte rendu par Wanger; le Magistrat constate le déficit et condamne le receveur à le combler dans un délai fixé.

FF. 86. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin; 83 pièces, papier; allemand.

1597-1607. — Successions diverses et litiges particuliers. — Testament Hochdapp; avis donné aux héritiers de cette famille de l'ouverture du dit testament. — Terme fixé par le Magistrat aux créanciers de Mathis Wolfen de Gungenheim, pour l'exhibition et la justification de leurs titres. — Attestation du bailli et Conseil de Than portant, qu'il à toujours perçu 15 batzen ou 60 kreuzer pour droits de succession et qu'il est disposé à maintenir cette coutume pour l'avenir. — Testament de Michel Vischbach, bourgeois de Haguenau et de Eva Wülwesheimin, son épouse. — Contestation au sujet de la succession de cette dernière. — Testament du Stettmeister Daniel Hecker. — Procuration donnée par Guillaume Hecker von Ohlungen à son frère Christophe, ainsi qu'à Caspard Bitscher, d'assister à l'ouverture du testament du Stettmeister Hecker. — Procuration donnée dans le même but par Philippe Capito à son cousin Jérónimus. — Fixation du jour de l'ouverture de ce testament. — Succession d'Amélie de Falkenstein, veuve de feu Daniel Hecker. — Partage entre les héritiers, des biens provenant de ces deux successions.

FF. 87. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 116 pièces, papier; allemand.

1608-1630. — Successions diverses et litiges par-

ticuliers. — Legs faits à la caisse des pauvres et à la communauté évangélique de cette ville, quittances délivrées par les préposés de ces deux administrations. — Testament de Marguerite Sessoltzheimerin. — Succession d'Anna von Mittelhausen veuve, née Weitersheim. — Lettre de Philippe Weitersheim au Magistrat, exprimant l'espoir qu'on le laissera recueillir tranquillement l'héritage de sa sœur. — Jugement du Magistrat, adjugeant le tiers de la succession de Jean Kindtweiler, Bourgmestre de Sélestadt à la branche de Christmann Kindtweiler. — Liquidation Lumpharten, avis donné aux créanciers de produire leurs titres de créance. — Inventaire de la succession Entzmüller. — Partage des biens entre les héritiers. — Vente à l'encan de biens meubles et immeubles, provenant de saisie. — Compte rendu par le syndic préposé à la gestion de la succession Reinhard Niedheimer de Wassenburg. — Inventaire de cette succession. — Liquidation des dettes de la famille de Hanau-Lichtenberg. — Correspondance des créanciers avec la commission impériale chargée de la liquidation. — Lettre par laquelle l'archiduc Léopold requiert le colonel Ascanius Albertini d'Ichratzheim et les autres commissaires, de hâter la collocation. — Philippe Wolfgang de Hanau-Lichtenberg demande l'intervention du Magistrat pour faire patienter les créanciers de sa famille, afin de lui conserver son prestige. — Enumération des créanciers du comte de Hanau. — Correspondance avec les commissaires chargés de la liquidation. — Supplique adressée par Dietrich von Buech fondé de pouvoir du comte de Hanau à l'Empereur, demandant la suspension des interminables poursuites intentées par les créanciers de la maison de Hanau-Lichtenberg.

FF. 88. (Liasse.) 83 pièces, papier; allemand, français et latin.

1631-1658. — Successions diverses et litiges particuliers. — Inventaire de la succession Jacques Greuell. — Acte par lequel le Magistrat désigne les personnes, qui seules ont droit à la succession de Charles Vogel. — Prétentions et réclamations de Marie Ossa, fille du colonel, contre les héritiers Vogel et Bullian. — Obligations souscrites par les marchands Vogel et Bullian au profit du colonel Ossa. — Nomination de la part du Magistrat d'une commission d'expertise, pour terminer les contestations soutenues par la demoiselle Ossa contre les héritiers Vogel. — Inventaire de la succession Jean Kraft. — Copie vidimée du testament de Laurent Boos. — Succession de Nicolas Günter; inventaire. — Succession Westermeyer. — Donation d'Ursule L'Honoré, née Westermeyerin de tous ses biens au profit de son époux. — Opposition faite à

cette donation après la mort de la donatrice par le docteur Krebs héritier ab-intestat par sa femme. — Interrogatoire du sieur L'Honoré, accusé d'avoir employé l'intimidation pour extorquer cette libéralité à la défunte. — Correspondance du docteur Krebs avec le Magistrat à ce sujet. — Mémoire par lequel le Magistrat tend à prouver que Renato Chamblay, alias L'honoré, ne peut être reconnu légataire universel d'Ursule Westermeyerin. — Succession Mock. — Saisie des meubles provenant de cette succession. — Mémoire par lequel dame Marie du Perche née Mock, tend à établir que les créanciers de son père n'ont aucun droit de séquestrer et faire saisir sa part dans la succession. — Réplique, duplique.

FF. 89. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 95 pièces, papier; allemand et français.

1660-1684. — Successions diverses et litiges particuliers. — Inventaire des biens provenant de la succession de Frantz Ebel. — Citation à comparaître devant l'Unterlandvogt, le marquis de Ruzé, notifiée à la veuve d'Albrecht Reichenberger à la requête de son fils du premier lit, comme appellant d'un jugement rendu par le Magistrat de Haguenau dans l'affaire de la succession Reichenberger. — Requête de la veuve Reichenberger au Landvogt et son Conseil demandant la levée du séquestre de ses biens ainsi que la punition du fils du premier lit de son mari, qui ne cessait de la calomnier, elle et sa fille. — Papiers particuliers de la famille Reichenberger, d'après lesquels le fils était traité par son père en enfant prodigue. — Inventaire de la succession de Johann Jacob Kraft. — Procuration donnée par George Frédéric Carius, à Basilius Rothjacob pour défendre ses intérêts dans un procès au sujet d'un héritage. — Succession Schweighäuser; inventaire. — Partage de l'héritage Voltz. — Donation faite par Daniel Kirchner à sa femme, le lendemain de ses noces (Morgengabe). — Opposition à cette donation faite par le fils du premier lit du sieur Kirchner. — Mémoire. — Accommodement entre la veuve de Philippe Espach, d'une part et le tuteur des enfants de ce dernier. — Procuration donnée par Armand Louis de Ruzé à Jean Pricquée, pour demander l'exécution de l'arrêt rendu par le Parlement de Paris, adjugeant au marquis la possession de terres, fiefs et seigneuries, situés en Anjou. — Arrêt du Conseil d'Etat, ordonnant que les inventaires des biens délaissés par la noblesse et les sujets du Roy dans la province d'Alsace, seront dressés et arrêtés par des notaires royaux. — Succession Lesour, receveur des domaines en Alsace; inventaire. — Opposition faite à la délivrance des deniers provenant de cette succession.

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

FF. 90. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 118 pièces, papier; allemand et français.

1685-1710. — Successions diverses et litiges particuliers. — Dispositions testamentaires passées par-devant échevins. — Succession Pfeiffer; liquidation. — Succession Martin Bath, inventaire. — Testaments de Jacques Melsheim et de Barthélémi Frantzen. — Confirmation de lettres d'investiture de la seigneurie de Wittersheim, accordées à Ignace Krebs de Bach. — Assignation à comparaître devant le Conseil Souverain, notifiée à George Ignace Krebs de Bach, qui, contrairement à la dernière volonté de son père avait aliéné des biens de la famille, érigés en fidéicommiss. — Contestation à ce sujet entre George Ignace et ses neveux, défendus par leur tuteur André de Gail. — Prétentions de Tobias Gotfried Woltz, lieutenant au régiment d'Alsace, à la succession Greiff du chef de sa femme, Marie Catherine Moser; mémoire à ce sujet. — Enquête instruite par le prêteur royal Walter Joseph de Gail dans la contestation entre le comte de Hanau, d'une part et l'abbaye de Biblisheim d'autre part, concernant la contribution dont le comte voulait frapper les habitants de Willenbach. — Contestation entre le prieur des Augustins, Sébastian de Werth et un marchand de Haguenau, réclamant le solde de différentes marchandises. — Testament de Maria Floriana, épouse du Stettmeister Frédéric Menweg. — Testament du Stettmeister Menweg. — Inventaire de la succession de Christophe Niedheimer de Wassenburg.

FF. 91. (Liasse.) — 7 pièces, parchemin; 150 pièces, papier; allemand et français.

1711-1724. — Successions diverses et litiges particuliers. — Faillite Uebelmann, aubergiste à l'arbre vert; liquidation des dettes. — Obligations souscrites par le failli. — Collocation de la masse Lanfroy, marchand à Haguenau. — Appel par devant le Conseil Souverain de la part de André Cossa contre un jugement du Magistrat dans la faillite Lanfroy. — Vente à l'encan des biens mobiliers et des marchandises du failli Lanfroy. — Enquêtes faites par les Stettmeister Menweg et Roberdeau dans le procès Beyrlé directeur de la monnaie de Strasbourg contre le conseiller au Magistrat de Haguenau, Voltz, concernant une succession. — Disposition testamentaire du Stettmeister Johann George Wimpfen. — Requête de Jean Georg Breitenweiner, meunier du moulin dit Dislachermühl, demandant l'estimation par experts des constructions et réparations qu'il avait fait faire au dit moulin au compte de Henri Eckbrecht de Dürckheim. — Collocation de la masse

Breitenweiner. — Vente judiciaire des biens provenant de cette masse. — Mémoire adressé au Magistrat, au sujet du droit de succession d'un enfant naturel adultérin. — Jugement du Conseil Souverain d'Alsace, portant autorisation de saisie contre Jean-Baptiste Sarselle, greffier de la Mairie à Haguenau et commettant le Magistrat de cette ville à l'adjudication. — Saisie réelle et criées des biens Sarselle.

FF. 92. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 138 pièces, papier; allemand et français.

1724-1731. — Successions diverses et litiges particuliers. — Succession Rettig. — Réclamation des créanciers. — Vente à l'encan des biens provenant de cette succession. — Succession Farquet. — Actif des frères Farquet, Joseph et Gaspard, négociants à Haguenau. — Adjudication des biens provenant de cette succession. Vente judiciaire par-devant le Magistrat, de la maison provenant de la succession de François Théobald Wimpf. — Jugement du Magistrat, portant collocation des créanciers Wimpf. — Créanciers Fries. — Sentence de saisie prononcée contre Fries à la requête de ses créanciers. — Succession Mengeon, huissier royal à Haguenau. — Requête de Mengeon père, établissant les droits qu'il avait en première ligne sur la succession de son fils. — Succession Girard; prétentions des héritiers. — Requête par laquelle le tuteur des enfants Girard demande la justification des prétentions du sieur Pelletier de Strasbourg à la dite succession. — Enquêtes du Magistrat dans différentes contestations entre particuliers.

FF. 93. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 146 pièces, papier; allemand et français.

1734-1746. — Successions diverses et litiges particuliers. — Poursuites intentées au sieur Anstett, pour avoir aliéné une partie des biens, qui lui avaient été confiés en curatelle. — Autorisation demandée au Magistrat de procéder à la vente judiciaire des immeubles Schenk. — Première, deuxième et troisième criées. — Succession Niederer. — Réclamations des créanciers contre les mineurs Niederer. — Criées et publication de la vente judiciaire des biens provenant de cette succession. — Acte par lequel Théodore de Vorstadt et le sieur Guehl, tuteur des enfants mineurs de Armand Charles de Vorstadt déclarent, qu'ils combattent la validité des lettres d'expectative s'étendant aux enfants nés et à naître de l'union de M^r de Vorstadt père, avec la veuve Niedheimer. — Nouvelle déclaration par laquelle Théodore de Vorstadt et les mineurs de Armand Charles de Vorstadt conviennent, qu'au

lieu de payer à la famille Niedheimer ou à ses créanciers la somme de 25,000 livres, portées ez-lettres d'expectative, ils ne lui donneront que 20,000 livres, pour la moitié de ses fiefs. — Contestation entre Antoine Niedheimer de Wassenburg et dame Marie Madeleine de Krebs, au sujet d'une propriété sise à Haguenau. — Mémoire à ce sujet demandant la cassation des arrêts du Conseil Souverain prononcés contre Niedheimer. — Requête du procureur royal Brendlé, demandant l'autorisation de faire saisir les biens dévolus aux héritiers Sontag. — Décret du Magistrat autorisant l'adjudication de la maison saisie sur ces derniers. — Sentence du Magistrat condamnant les héritiers Sontag à payer à Brendlé une dette de 200 florins. — Appel des défendeurs par devant le Conseil Souverain d'Alsace. — Jugement condamnant les appellants aux dépens.

FF. 94. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 57 pièces, papier; allemand, français et latin.

1593-1726. — Procès soutenu par les héritiers de Gaspard de Hatzel, contre François Joseph Willmann, chanoine de la collégiale de Surbourg. — Renouvellement des droits, privilèges, cens et rentes, biens et dîmes faisant partie de la colonge de Katzfeld près Olwisheim, sur la demande de Henri de Fleckenstein, Obervogt de la dite colonge. — Action intentée par A. de Hatzel à François Joseph Willmann pour faux. — Renouvellement du bénéfice de 30 réaux, moitié seigle, moitié froment, attaché à la chapellenie de Saint-Pancrace à Olwisheim. — Investiture du fief de Katzenfeld, accordée par Jean Guillaume, comte Palatin, à Gaspard de Hatzel, avec l'approbation de Jacques de Fleckenstein. — Abandon fait par Jacques de Fleckenstein, au profit du curé de Stundwiller de la chapellenie de Katzfeld. — Colligende des biens et des rentes appartenant à Frédéric Wolfgang de Fleckenstein, colonel d'un régiment français et à Jacques de Fleckenstein, sur la chapellenie de Saint-Pancrace, desservie par le chanoine Willmann. — Jugement du Conseil Souverain d'Alsace, condamnant G. de Hatzel, à se désister en faveur du chapelain Willmann des rentes et dîmes attachées à la chapelle de Saint-Pancrace. — Mémoire justificatif présenté par Willmann au Conseil Souverain. — Jugement du Conseil Souverain déboutant Willmann de sa demande en restitution des fruits et revenus du bien dimier de Katzfeld, depuis la détention du dit bien par la famille de Hatzel, jusqu'au moment de la plainte. — Extrait des livres terriers du ban d'Olwisheim, contenant un état détaillé des terres arables redevables de la dîme à la chapelle de Saint-Pancrace.

FF. 95. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 102 pièces, papier ; allemand et français.

1727-1769. — Mémoires des parties dans le procès de Hatzel contre Willmann, présentés au Conseil Souverain d'Alsace. — Répliques, duplicques, tripliques. — Abandon complet des biens situés à Mittelhusen, fait par les héritiers de la succession Willmann, branche collatérale, à leurs cohéritiers de la famille Montfort. — Consultation et conclusion des avocats du Conseil Souverain, engageant les héritiers Willmann à poursuivre leur demande en restitution des dîmes attachées à la chapellenie de Saint-Pancrace. — Requête des héritiers Willmann contre les héritiers de Hatzel, après que l'instance avait été abandonnée pendant 25 ans. — Correspondance Willmann avec les avocats du Conseil Souverain. — Arrêt du Conseil Souverain, ordonnant qu'il sera dressé procès-verbal, tant des pièces arguées de faux, que de celles qui ont été déposées au greffe du Conseil. — Minute d'un jugement du Conseil Souverain, déclarant fausses les trois pièces principales, appuyant la demande Willmann, déboutant les demandeurs de leur plainte et les condamnant aux dépens.

FF. 96. (Liasse.) 121 pièces, papier ; français et allemand.

1747-1754. — Successions diverses et litiges particuliers. — Succession Jenny Salomé, veuve Götz. — Nomination du tabellion Barth pour dresser l'inventaire de cette succession. — Procès-verbaux d'enquêtes faites par le Magistrat dans diverses contestations particulières. — Procès-verbaux d'élections de tuteurs. — Comptes de tutelle. — Requête tendant à obtenir l'apposition des scellés sur les effets de la succession Cazin. — Requête du receveur de l'hôpital, Ignace Arnold, tendant à obtenir l'autorisation de faire vendre à l'enchère les biens de George Niederer, débiteur de cet établissement. — Jugement du Magistrat, condamnant Niederer au paiement de 76 florins dûs à l'hôpital. — Saisie réelle des biens Niederer. — Criées. — Requête par laquelle la veuve du Stettmeister Niedheimer, née de Kageneck, demande l'apposition des scellés dans la maison de son époux décédé. — Décomptes entre particuliers. — Jugement du Magistrat condamnant la fabrique de Saint-Georges à payer au sieur Rohrer un acompte de 1000 livres, pour les orgues de l'église. — Enquête dans la contestation entre la fabrique de Saint-Georges, d'une part et le sieur George J. Deiss receveur des deniers patrimoniaux d'autre part, au sujet de la perception de la dîme du blé de turquie dans la banlieue de Haguenu. — Audition des témoins à ce sujet. — Réquisitoire du procureur fiscal dans le procès intenté par les Au-

gustins à Jean Beck, bourgeois, qui avait fait construire des étables contre l'église des demandeurs.

FF. 97. (Liasse.) — 102 pièces, papier ; allemand et français.

1754-1762. — Successions diverses et litiges particuliers. — Contestation entre les héritiers de Théodore de Vorstadt, d'une part et le sieur Baruch Weill au sujet du bail de la cense dite Krebsenhof. — Succession Uebelmann. — Requête des héritiers demandant l'apposition des scellés. — Comptes de tutelle. — Procès-verbal d'élection d'un tuteur au mineur Pierre Romy. — Enquêtes et contre-enquêtes dans différentes contestations particulières. — Procès entre George Poinsignon, receveur de la fabrique de Saint-Georges et Chrétien, Frédéric, Eckbrecht de Dürkheim, au sujet d'une créance de 200 florins. — Demande de levée de scellés, présentée par Eléonore de Kageneck veuve Ferrant de la Salle. — Succession Poinsignon, maître de poste aux chevaux ; inventaire. — Créance Labastrou contre un juif. — Réclamations des droits d'enregistrement et de consignation présentées par le procureur fiscal, sur le produit de différentes ventes judiciaires. — Procès-verbal d'apposition de scellés dans la maison mortuaire du baron Joseph Ignace de Streit. — Mémoire de M^r de Cointoux, tendant à établir que les instances pendantes par-devant le Conseil Souverain d'Alsace peuvent être évoquées devant tout Parlement ou Conseil provincial.

FF. 98. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin ; 142 pièces, papier ; allemand et français.

1763-1766. — Successions diverses et litiges particuliers. — Procès-verbal d'apposition de scellés sur les effets de la succession du baron Christophe de Wangen. — Procès-verbaux d'élections de tuteurs à des enfants mineurs. — Comptes de tutelle. — Procès-verbal d'adjudication de la maison provenant de la succession de Thiébaud Brucker. — Vente d'immeubles provenant de la saisie Galland. — Enquêtes du Magistrat dans des contestations entre particuliers. — Conclusions du procureur fiscal dans les causes portées par-devant le Magistrat. — Action intentée au baron de Zedlitz au sujet du loyer de son habitation. — Jugement du Conseil Souverain, condamnant le dit baron à payer 200 livres formant le montant de son loyer. — Procès-verbaux d'adjudication des biens provenant de successions. — Opposition faite par le procureur fiscal à la délivrance des deniers provenant de la vente judiciaire des biens Göttler. — Compte de la succession

de Vorstadt, rendu par Antoine de Vorstadt, curateur de la masse. — Inventaires de successions diverses.

FF. 99. (Liasse.) — 142 pièces, papier; français et allemand.

1767-1770. — Successions diverses et litiges particuliers. — Distribution aux créanciers des deniers provenant de la vente des biens de Pierre Antoine Hannong. — Créance de 1400 florins réclamée par Claude Nass, marchand de Haguenau, contre le sieur Jean Urban. — Requête Nass, demandant à toucher sur les deniers Urban consignés, le montant de sa créance hypothécaire. — Vente à l'encan des immeubles Urban. — Vente des biens échus aux héritiers François Dorsner. — Inventaire de la succession François Halter. — Procès-verbaux d'apposition et de levée de scellés. — Vente des immeubles provenant de la succession Antoine Wencker. — Opposition faite à la délivrance des deniers provenant de la succession Braun. — Succession Sainte-Marthe, ancien commissaire des guerres; inventaire. — Conclusions du procureur fiscal dans l'affaire des héritiers Götz et Norbert Pfeiffer, contre le baron de Dürckheim. — Succession Casina. — Prétentions de Joseph Paganetto, sur cette succession. — Conclusions du procureur fiscal.

FF. 100. (Liasse.) — 150 pièces, papier; français et allemand.

1771-1773. — Successions diverses et litiges particuliers. — Procès-verbaux d'adjudications d'immeubles provenant de saisies. — Collocation à la requête des créanciers de la masse vacante de Théodore d'Elvert. — Contestation entre les héritiers Dubos-Bosswal, d'une part et les sieurs Barth et Ignace Oberlin d'autre part, au sujet de la part afférant à chacune des parties dans la ferme des revenus patrimoniaux de la ville. — Arbitrage de M^r de Cointoux. — Décompte dressé entre les parties. — Jugement de M^r de Cointoux, condamnant la veuve et les héritiers du sieur Bosswal, à payer aux héritiers Oberlin, 96 livres conformément au décompte arrêté entre eux. — Succession de Daniel Barth; inventaire. — Enquête dans la contestation qui s'était élevée entre le sieur d'Outersoon défendeur et les religieuses de Saint-Joseph, demandereses, au sujet d'un chemin. — Faillite Loyson, les créanciers demandent à être colloqués sans autorité de justice. — Conclusions du procureur fiscal dans les prétentions du sieur Varinot, époux de Catherine Kestler, sur la succession de François Joseph Kestler. — Enquêtes du Magistrat dans différentes contestations entre particuliers. Bail judiciaire de la maison Loyson Henri, saisie avec ses dépendances à la requête des créanciers.

FF. 101. (Liasse.) — 159 pièces, papier; allemand et français.

1774-1777. — Successions diverses et litiges particuliers. — Vente à l'enchère des immeubles provenant de la succession Schweighäuser. — Procès-verbal d'adjudication des immeubles de la succession Charles Barth. — Procès-verbal d'apposition des scellés dans la maison de Michel Duval prévôt et chanoine de la collégiale de Haguenau. — Jugement du Magistrat dans la demande en remboursement des médicaments fournis par Oberlin, apothicaire à M^e Lorenz, procureur. — Bilan déposé au greffe de la ville par le procureur Lorenz, à l'effet d'être admis au bénéfice de cession et abandonnement de tous ses biens. — Succession Sollasch. — Collocation de la masse Sollasch. — Succession de Zacharie de Vorstadt; requêtes des créanciers de cette succession, demandant qu'on leur assigne le montant de leurs créances respectives. — Inventaire de la succession Zacharie de Vortsadt. — Collocation de différentes masses vacantes. — Succession Jacques Melsheim. — Succession Neubeck, greffier de Wissembourg; les héritiers en demandent le partage. — Jugement préparatoire de M^r de Cointoux, choisi arbitre pour la liquidation de cette succession. — Opposition du procureur fiscal à la délivrance des deniers provenant de diverses successions. — Succession Hemmer. — Inventaire de la succession de dame Marie de Cointoux, veuve de Philippe Léopold de Gündersodde.

FF. 102. (Liasse.) — 148 pièces, papier; français et allemand.

1777-1781. — Successions diverses et litiges particuliers. — Collocation des deniers provenant des masses Klipfel et Ursule Kraft. — Conclusions du procureur fiscal dans la contestation qui s'était élevée entre les héritiers Schnellbach. — Conclusions des avocats au Conseil Souverain d'Alsace dans l'affaire de Jean Hemmer, contre ses huit enfants portant que, si le Stettmeister régent et un Schöffenschreiber ont qualité suffisante, pour recevoir et authentifier un testament, les enfants Hemmer doivent être déboutés de leur demande en annulation. — Bilan déposé par Ignace Guehl au greffe de la ville. — Jugement du Magistrat, ordonnant la vente à l'enchère de la maison Münch et nommant un curateur aux héritiers absents. — Bail judiciaire du moulin dit Dischlechemühle. — Conclusions du procureur fiscal dans les poursuites intentées par les créanciers de George Cratzmeyer à ses héritiers.

FF. 103 (Liasse.) — 146 pièces, papier; français et allemand.

1781-1783. — Faillites Hannong et Hoffmann. — Liquidation de Joseph Adam Hannong. — Arrêt du Conseil

d'Etat du roi, ordonnant et commettant des commissaires-gardiens aux effets et marchandises en porcelaine et fayence, déposés dans la maison et les magasins de Hannong. — Inventaire des dites marchandises. — Ordonnance de l'intendant M^r de la Galaizière, commettant les sieurs Habentreit et Hallez à la garde des marchandises Hannong; le premier pour les magasins de Strasbourg; le second pour ceux de Haguenau. — Correspondance Hannong avec le sieur Pettmesser, receveur général de l'Evêché. — Lettre de l'intendant à M^r de Cointoux, concernant la liquidation Hannong. — Vente des marchandises Hannong, faite sur les ordres de l'intendant par les commissaires-gardiens. — L'intendant nomme M^r de Cointoux, comme commissaire dans la liquidation Hannong, en place du sieur Barth. — Faillite Hoffmann. — Poursuites dirigées contre le Stettmeister Hoffmann, par ses créanciers; état des frais. — Mémoires au sujet de cette faillite et sur les prétentions des créanciers chirographaires et hypothécaires de la masse Hoffmann. — Procès-verbaux d'adjudication des meubles et immeubles de Louis Stanislas Hoffmann. — Prétentions de Ildefonse Brassart, intendant de la princesse de Nassau-Saarbrück, sur la masse Hoffmann. — Mémoires pour M^r de Barth, qui avait endossé onze lettres de change au profit de Hoffmann. — Mémoire et consultation dans le procès Hoffmann, bailli, contre les sieurs Weiss et consorts, négociants à Strasbourg.

FF. 104. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 154 pièces, papier; français et allemand.

1781-1783. — Faillites, successions diverses et litiges particuliers. — Faillite Lorentz; réclamations des créanciers, pour la plupart ouvriers fayenciers, qui demandent à toucher le montant des salaires à eux dûs. — Assignations à comparaitre devant le Magistrat signifiées à Lorentz. — Jugement du Conseil Souverain, qui condamne le procureur Lorentz à payer au procureur du Conseil Souverain d'Alsace, M^r Claude, la somme de 179 livres, montant de ses honoraires dans l'affaire de la faillite Lorentz. — Créance des religieuses Annonciades contre Ignace Kössler. — Prétentions des demoiselles Dorothee, Charlotte et Richarde de Wimpfen en qualité d'héritières bénéficiaires de Zacharie de Vorstadt. — Conclusions du procureur fiscal à ce sujet. — Créance Bauer contre Kuhn; enquête. — Vente à l'enchère des immeubles Guehl, provenant de saisie. — Créance de 1439 florins réclamée par le conseiller au Magistrat Kuhn, sur la masse Perraud. — Opposition faite par les héritiers Hasenfratz, à la délivrance des deniers provenant de la vente des immeubles Schepp. — Créance des Prémontrés sur la masse Schmitt; requête

à ce sujet. — Conclusions du procureur fiscal dans diverses affaires de succession. — Enquêtes du Magistrat dans des contestations particulières.

FF. 105. (Liasse.) — 156 pièces, papier; français et allemand.

1784-1786. — Successions diverses et litiges particuliers. — Saisies opérées à la requête du sieur Poinsignon, receveur des deniers royaux, sur différentes masses, pour s'assurer du recouvrement d'extances. — Procès-verbaux d'élections de tuteurs. — Comptes de tutelles. — Conclusions du procureur fiscal dans la collocation des créanciers Picquet. — Ordre et distribution de deniers provenant de saisies. — Succession Wackerzapp. — Procès-verbal d'adjudication des immeubles attachés à cette succession. — Procès-verbaux d'adjudications diverses. — Succession Weiss; réclamations des créanciers. — Saisie tierce opérée sur François Berthellé, meunier à Kindtweiler, notifiée à ce dernier. — Renouvellement d'une obligation de 1200 livres, au profit de Laurent Guth, prévôt de Minversheim. — Production des héritiers Guth.

FF. 106. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 148 pièces, papier; français et allemand.

1765-1781. — Faillite Deiss. — Etat des sommes dues par George Joseph Deiss, receveur des deniers patrimoniaux à Stanislas Beyer, négociant. — Procès-verbal de la vente de terres non ensemencées, appartenant à la famille Deiss et situées autour du Schæferhof. — Sentence du Magistrat, ordonnant que les acquéreurs des biens Deiss seront tenus de déposer le prix d'acquisition au greffe. — Procès-verbaux de la vente par lots des biens Deiss. — Acte d'attribution présenté par les conjoints George Joseph Deiss à leur syndic. — Bilan du sieur Deiss. — Héritiers Bosswall contre le sieur Deiss, débiteur des premiers pour une somme de 724 livres. — Compte rendu par le syndic de la masse Deiss. — Opposition faite par les héritiers Bosswall à la délivrance de deniers aux créanciers de la masse Deiss. — Conclusions du procureur fiscal au sujet de la collocation des créanciers Deiss. — Motifs de conclusions du procureur fiscal dans le procès Deiss contre d'Outerssoon, au sujet d'usurpation de terrain pour l'agrandissement de l'île Fiat. — Enquête à ce sujet; contre-enquête. — Mémoire des héritiers Bosswall contre Deiss. — Saisie d'immeubles provenant de la famille Deiss, à la requête des héritiers Bosswall. — Sentence du Conseil Souverain d'Alsace rejetant l'appel de Deiss contre les jugements du Magistrat. — Sentence du Magistrat, déboutant Sophie Erb, épouse du sieur Deiss, de son opposition à la

saisie faite sur ses immeubles, à la requête des héritiers Boswall: — Procès-verbaux des criées.

FF. 107. (Liasse.) — 40 pièces, parchemin; 125 pièces, papier; allemand et français.

1781-1789. — Opposition faite par J. Hætt, ancien notaire royal, à la sentence rendue par le Magistrat dans la collocation des créanciers de la masse Deiss, au préjudice du droit d'hypothèque du sieur Beyer, ancien conseiller. — Sommation faite à Deiss et à ses deux enfants, de s'acquitter envers le sieur Beyer. — Requête par laquelle Romain Halter et consorts de Schirrhein et Schirrhofen, demandent l'assignation du receveur du grand chapitre de Strasbourg, qui avait fait saisir entre leurs mains les biens immeubles dont ils s'étaient rendus acquéreurs à l'adjudication Deiss. — Sentence du Magistrat ordonnant que les dits demandeurs consigneront, au greffe de la ville, le prix des immeubles en question. — Sentence du Magistrat, condamnant le sieur Deiss et ses créanciers au paiement de la somme de 12,800 livres envers le sieur Hætt demandeur en tierce opposition. — Requête de Stanislas Beyer au Conseil Souverain, demandant à être autorisé à présenter par production nouvelle les pièces qui prouveront que Hætt a été colloqué sur la masse Deiss, au préjudice des autres créanciers hypothécaires. — Jugement du Conseil Souverain, chargeant le bailli de Neuhourg Louis Rothjacob, de nommer des experts pour reconnaître les dégâts causés à Romain Halter et consorts, adjudicataires d'une partie des immeubles Deiss. — Nomination d'experts. — Procès-verbal d'expertise. — Requête de Romain Halter au Conseil Souverain, demandant l'autorisation de prendre sur les deniers de la masse Deiss la somme de 300 florins pour dégradations faites dans sa maison à Schirrhein. — Mémoire de Romain Halter et consorts, dans l'instance soutenue par eux contre les héritiers Deiss.

FF. 108. (Liasse.) — 175 pièces, papier; français et allemand.

1786-1789. — Successions diverses et litiges particuliers. — Enquêtes du Magistrat dans différentes contestations entre particuliers. — Procès-verbaux d'adjudications d'immeubles provenant de saisies et successions. — Vente à l'enchère du Kraftenhof et dépendances, à la demande du tuteur des héritiers Kraft. — Relevé de biens sis dans le ban de Haguenau et à livrer à l'encan, du consentement de Bernardin Saglio. — Oppositions faites par le procureur fiscal à la délivrance de deniers provenant de différentes masses. — Masse Willig; requête des créanciers. — Saisie réelle des biens Willig. — Créanciers de

la masse Hauer; conclusion du procureur fiscal. — Collocation de la masse d'Antoine Bildstein. — Succession Volet. — Procès-verbal d'apposition des scellés. — Adjudication des meubles provenant de la famille Volet. — Collocation de la masse Kaumann.

FF. 109. (Registre.) — In-folio, 188 feuillets, papier; allemand.

1730-1740. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux faites par le Magistrat, à l'occasion de contestations particulières, au sujet de: murs mitoyens; — droits de gouttière; — empiétements et usurpations de terrain; — droits de passage et servitudes de tout genre; — écoulement d'eaux ménagères; — concessions de communaux.

FF. 110. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 75 pièces, papier; allemand et français.

1654-1758. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux, à l'occasion: d'une concession de terrain au profit des Annonciades; — de l'abandon d'un communal près du couvent des Capucins; — d'un fossé formant l'objet d'un litige entre le censier du Predigersherrnhoff et celui de la cense dite Neufeld; — d'un fossé servant de conduite et dérivation des eaux du Zeltenbæchel; — de dégâts causés au chœur de l'église des R. P. Augustins; — d'une contestation de l'hôpital civil au sujet de 12 Mannsmatten au ban de Kaltenhausen; — des dégâts causés par les eaux près du pont de la porte de Wissembourg, quand on fit passer pour la première fois les eaux de la Moder dans le canal de décharge.

FF. 111. (Liasse.) — 59 pièces, papier; allemand et français; 7 plans et croquis.

1759-1765. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux; — concession de communal; — fermeture d'un cul-de-sac dans le Landweg; — construction d'un four de potier; — chemin de la croix que le curé de Saint-Georges avait fait ériger hors la porte de Strasbourg; — projet d'alignement dans le Landweg; — cession d'une ruelle communale; — demandes d'alignement; — travaux de réparation à faire dans différentes maisons; — inondation des prairies du Stangenhof appartenant à M^r de Vorstadt. — Plans et croquis divers.

FF. 112. (Liasse.) — 48 pièces, papier; allemand et français; 8 plans et croquis.

1766-1769. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux; — alignement dans la rue dite Meyergass;

— cession de communal ; — agrandissement du cimetière des Juifs, demandé par la communauté israélite ; — construction d'un canal pour l'écoulement d'eaux ménagères ; — établissement d'un lavoir sur le Galgenmissgraben ; — conversion du Ritterthurm en prison et acquisition de différentes parcelles de terrain pour les joindre ; — démolition de maisons sur l'emplacement de l'ancien Stephansfelderhof par le Stettmeister G. J. Hoffmann ; — défrichement d'un communal.

FF. 113. (Liasse.) — 58 pièces, papier ; allemand et français ; 2 plans et croquis.

1770-1773. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — demande en autorisation de construire sur un communal dans la rue dite Sternengässel ; — suppression d'une partie de la Meyergässel demandée par M^r Hoffmann, pour la joindre à l'enclos de sa maison, avec offre de percer une autre voie de communication entre la rue du Bouc et le Fossé ; — entretien et réparation du chemin conduisant de Kaltenhausen à Schirrhein ; — estimation des biens et dépendances de l'île Fiat, propriété de M^r d'Outersoon, ancien capitaine du régiment d'Anhalt ; — droit de feu demandé par un cloutier qui voulait s'établir dans le poêle de la tribu des charpentiers ; — estimation de la place dite Stephansfelderhof évaluée à 600 florins ; — constatation du bris des portes de la prison, dont s'étaient rendu coupables deux détenus ; — constatation d'empiétements de la part de l'aubergiste du Saumon dans la Schulgässel ; — estimation de la cense dite Oberlinshof avec dépendances ; — reconnaissance des limites du ban de Haguenau et abornement convenu avec S. A. S. le prince de Darmstadt.

FF. 114. (Liasse.) — 47 pièces, papier ; allemand et français ; 4 plans et croquis.

1774-1776. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — construction d'une maison d'école ; — abornement de la cense des R. P. Chartreux de Molsheim ; — réparation de la maison prétoriale ; — réouverture de la porte dite Marschalkthor ; — alignement de la Marschalkgasse ; — agrandissement de la manufacture de fayence de Joseph Hannong ; — rachat de servitude.

FF. 115. (Liasse.) — 88 pièces, papier ; allemand et français ; 17 plans.

1777-1779. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — dégâts causés sur des prairies près du

Stangenhof ; — abornement des dépendances de la cense dite Reichenbergerhof ; — concession d'un communal de 30 arpents sur la grande Hardt, demandée par M^r Hannong fayencier ; — dérivation des eaux du Baderbrunn dans le canal des Augustins ; — différentes contestations litigieuses particulières.

FF. 116. (Liasse.) — 74 pièces, papier ; allemand et français ; 24 plans et croquis.

1780-1783. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — alignement de quelques maisons dans la rue dite Landweg ; — alignement du couvent des Prémontrés ; — reconstruction de la façade du couvent des Annonciades qui menaçait ruine ; — extension de clôtures de jardins jusque contre le mur d'enceinte, en vertu de l'autorisation donnée par M^r D'Aumont, maréchal de camp, à différents propriétaires ; — arpentage et délimitation de prairies appartenant au chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg ; — reconstruction de la porte rouge ; devis estimatif ; — construction d'un pont près de la porte de Wissembourg ; — installation de la maréchaussée, du bureau d'étapes et d'un dépôt d'armes dans l'ancien hôpital militaire.

FF. 117. (Liasse.) — 5 pièces, papier ; allemand et français ; 9 plans et croquis.

1784-1787. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — constatation de dégâts causés à différentes propriétés, par suite d'une inondation de la Moder ; — estimation du moulin dit Dislachermühl ; — reconstruction de la maison curiale de Grassendorf, contestation à ce sujet entre des entrepreneurs de Haguenau et l'abbaye de Stürzelbronn ; — cession d'un communal à défricher dans le Burgbann ; — alignement du couvent des religieuses de Saint-Joseph ; — cession de différents communaux dans la ruelle près de l'hôpital ; — différentes contestations litigieuses particulières.

FF. 118. (Liasse.) — 46 pièces, papier ; allemand et français ; 24 plans et croquis.

1787-1789. — Procès-verbaux de descentes et vues des lieux ; — alimentation de la fontaine du couvent des Annonciades ; — estimation des ravages causés par la Moder ; — reconstruction du four de la tuilerie de la ville ; — concession d'un communal près de l'étang dit Gutleutweiher ; — construction d'un four à porcelaine projetée par

Charles Hannong, dans la propriété féodale de M^r de Vorstadt ; — fermeture du Mosergässel reliant le Ritterthurm au Landweg ; — chemin conduisant de la ferme d'Antoine Paulus, par le bois dit Rosenwældel à Kaltenhausen ; — partage de terres fait et ordonné sur la demande des héritiers Doriath ; — construction d'un pont sur la Moder près Kaltenhausen ; devis.

FF. 119. (Liasse.) — 10 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

1365-1400. — Gretengericht. — Affaires traitées devant ce tribunal. — Acte par lequel Henri de Fleckenstein le vieux et Henri de Meckingen s'engagent à soumettre leur différend pendant devant le Gretengericht, au Magistrat de Haguenau. — Urphèdes jurées par Wirich Puller von Hohenburg par devant Volmar von Wickersheim, président du Gretengericht ; — par les habitants de Wilre bi Gries, par devant Jean de Dangkrotzheim, assisté de trois échevins et plusieurs notables ; — par un habitant de Kutzenhausen envers l'Empire, le Landfогt, le Schultheiss et les Mestre et Conseil ; — par Bechtold Betschel libéré des prisons de la Burg à la demande du seigneur d'Ochsenstein, envers le Landfогt et les Mestre et Conseil de Haguenau.

FF. 120. (Liasse.) — 25 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

1362-1397. — Laubengericht. — Affaires traitées par ce tribunal. — Jugement de Volmar von Wickersheim, Schultheiss, présidant le tribunal *uf der Löden*, dans les poursuites intentées à un habitant d'Ernolsheim, accusé de coups et blessures ; condamnation par contumace portant la mise au ban du coupable et de ses complices. — Jugement de Johannes Howemesser, Schultheiss, présidant le Laubengericht, déférant la tutelle et curatelle de deux mineurs de Gries à un bourgeois de Haguenau. — Renonciation à des biens meubles et immeubles, par dame Dine Götz au profit de la ville. — Jugement prescrivant à Cuntzel Oheige, le dépôt chez des notables dignes de confiance, de 200 livres pfennig, montant de l'acquisition des biens Gros-hans. — Jugement en faveur de Cuntzel Oheige contre les réclamations des héritiers du doyen du chapitre de Strasbourg. — Contestation soutenue par Jean Henckin au sujet d'un chemin conduisant à une ferme sur le Biehl et dont les frères Wanger revendiquaient l'usage ; jugement favorable à ces derniers. — Autorisation de saisie donnée à dame Engelritt von Hohenstein, pour lui faire recouvrer une rente de 8 livres pfennig.

FF. 121. (Liasse.) — 41 pièces, parchemin ; 9 pièces, papier ; allemand.

1401-1631. — Laubengericht. — Jugements dans différentes causes particulières, avec ordonnance de saisie. — Jugement condamnant différents bourgeois à servir au vieil hôpital de Haguenau une rente de 10 schillings. — Attestation de la part de Burghart von Mülheim, présidant le Laubengericht, constatant que les opérations des huissiers du dit tribunal ont la priorité sur celles des autres officiers ministériels. — Expertises ordonnées par le Laubengericht dans différentes contestations particulières. — Descentes et vues des lieux faites par les Werkleute. — Jugement du Schultheiss, Henri de Fleckenstein, ordonnant la saisie contre un débiteur des religieuses am Mühlberg, pour une rente annuelle de 8 schillings. — Jugement de Balthasar von Falkenstein, Schultheiss, adjudgeant à l'œuvre Notre-Dame de Strasbourg, différentes propriétés, sur lesquelles la fabrique de la paroisse de Weisersheim faisait valoir des prétentions. — Décret du Magistrat réglant les cas où les différentes instances devront être poursuivies et vidées par devant le Laubengericht, les Mestre et Conseil ou le Landfогt.

FF. 122. (Registre.) — In-folio, 204 feuillets ; allemand.

XV^e siècle. — Laubengericht. — Règlement de procédure devant le Laubengericht, contenant entre autres : les attributions du Schultheiss ; l'énumération des causes qui doivent être soumises aux échevins ; l'ordre dans lequel les affaires doivent être portées devant le tribunal ; les règles à observer par l'huissier chargé des saisies ; le mode de nomination des tuteurs ; le tarif des huissiers et avocats ; la procédure au criminel pardevant les Mestre et Conseil, siégeant sous la présidence du Schultheiss.

FF. 123. (Registre.) — In-folio, 263 feuillets ; allemand.

XVI^e siècle. — Laubengericht. — Règlements de procédure civile et criminelle et code des pénalités appliquées par ce tribunal. — Mode de procéder dans les descentes et vues des lieux, droits de succession des enfants illégitimes, vols, assassinats, héritages, donations. — Traitement des prisonniers. — Règlement au sujet des gages provenant de saisies, des délits champêtres, des peines à appliquer aux individus reconnus coupables de voies de fait, coups et blessures.

FF. 124. (Registre.) — In-folio, 181 feuillets ; allemand.

XVI^e siècle. — Formulaire des principaux actes : nomination de fondés de pouvoir ; — *supplicatio pro cita-*

tion; — supplicatio cum annexo mandato de restituendo; — supplicatio pro mandato penali; — libellus articulatus; — supplique à l'Empereur; — protestation contre un jugement; — contrat de mariage; — mise au ban; — lettres d'investiture d'un fief; — nomination de tuteur et curateur.

FF. 125. (Registre.) — In-folio, 123 feuillets; allemand.

1501-1614. — Registre contenant la lettre des XXIV, le protocole de la commission impériale de 1587 et de celle de 1615, fixant les rapports de la Landvogtey avec la ville. — Règlement concernant le Landgericht. — Attributions des fonctionnaires de ce tribunal; formule du serment à prêter par eux. — De la juridiction du Laubengericht. — Prerogatives et privilèges de ce tribunal. — Formules de citations. — Code de procédure civile et criminelle. — Tarif des droits à percevoir pour les actes émanant du Laubengericht. — Règlement du Magistrat pour les actes de donation entre époux, héritages, successions. — Règlement concernant la chasse et la pêche. — Ordonnance sur les Juifs de la Landvogtey, édictée par l'Empereur Ferdinand I.

FF. 126. (Cahiers.) — In-folio, 289 feuillets, papier; allemand.

1628-1674. — Formulaire pour testaments, certificats de naissance, de ventes, de concessions, d'obligations, de suppliques et autres pièces administratives. — Formules pour actes d'accommodement, de contrats, procurations, de mémoires divers, de décret du Magistrat et d'appel en matière civile.

FF. 127. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

1365-1432. — Cour aulique de Rothweill. — Mise au ban prononcée par ce tribunal contre des bourgeois de Berne et de Soleure, notifiée aux Magistrat et bourgeois de Haguenau, avec défense d'héberger ou de donner à manger ou à boire aux proscrits. — Jugement renvoyant Gros Hans von Tuntzenheim, qui avait déposé une plainte contre un bourgeois de Haguenau, par-devant le Schultheiss de ce lieu, en vertu de l'exemption de juridiction étrangère dont jouissait la ville. — Attestation de Zaisolf von Lupfen, président de la Cour de Rothweill vidimant des diplômes de Guillaume de Hollande et de Wenceslas. — Mises au ban du Schultheiss et de la communauté d'Albe et de Louis de Lichtenberg, notifiées au Magistrat de Haguenau. — Injonction faite par Etienne

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

comte Palatin, au Magistrat de Rothweill, de défendre aux juges et assesseurs du tribunal de ce lieu, de rendre une sentence dans l'instance pendante contre un bourgeois de Haguenau.

FF 128. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 2 pièces, papier; allemand.

1434-1446. — Cour de Rothweill. — Jugement dans le procès entre des sujets de Louis de Lichtenberg et des serviteurs de Jacob Ritter dit Tutschmann, lequel se plaignait de ce que le Magistrat de Haguenau avait refusé de lui prêter main-forte, pour effectuer l'arrestation des sujets de la seigneurie de Lichtenberg. — Jugement renvoyant devant le Magistrat de Haguenau le procès intenté par Cuntzen Langen, à quelques bourgeois de cette ville. — Injonction faite par Haguenau au tribunal de Rothweill, de renvoyer devant le Laubengericht le litige de Voitzel von Hohstette, contre Fritsche von Altdorf. — Mises au ban contre divers, notifiées au Magistrat de Haguenau. — Assignations à comparaître devant le tribunal de Rothweill, notifiées à des bourgeois de Haguenau. — Mise au ban prononcée contre Hochfelden, dans la juridiction de la seigneurie de Haut-Geroltseck, à la requête de Bechtold Zorn, de Strasbourg.

FF. 129. (Liasse.) — 57 pièces, parchemin; 3 pièces, papier; allemand.

1446-1460. — Cour de Rothweill. — Mises au ban prononcées contre Jacques de Lichtenberg et ses sujets de Wœrth, Bouxwiller, Neuwiller et Willstett, pour raison des rapines exercées contre Jacques de Stöffenberg, vassal de Reinhart von Schowenburg. — Mise au ban des sujets d'Emich comte de Linange, à Brumath, à la requête de Georg d'Andlau, prévôt de la cathédrale de Bâle. — Mises au ban de Jacques et Guillaume de Lützelstein, Jacques de Lichtenberg et Jean de Wangen, à la requête d'Erhart Schnider von Niederhohenstatt. — Mises au ban de Schaffrit de Linange, des communes de Cannel et Münsfeld, de Heintz von Falkenstein et de Frédéric de Deux-Ponts, à la requête de Frédéric de Fleckenstein.

FF. 130. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; allemand.

1461-1463. — Cour de Rothweill. — Assignation à comparaître notifiée à Veltin Küffer de Haguenau, pour avoir inquiété Henri Meiger, Altammeister de Strasbourg par des poursuites devant un tribunal véhmique. — Lettre

par laquelle le Magistrat de Haguenau, informe Hansemann Spengler, qu'il est sous le coup d'une mise au ban lancée contre lui par le tribunal de Rothweill. — Le Magistrat de Strasbourg demande à celui de Haguenau, de défendre à Hansemann Spengler de poursuivre Hans Frank, bourgeois de la première ville, par-devant les tribunaux véhémiques. — Citation à comparaître par-devant le tribunal secret de Bodelswingen en Westphalie, adressée au dit Hans Frank. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau, mande à celui de Strasbourg la disparition de Hansemann Spengler. — Hans Frank de Strasbourg, fait savoir au Magistrat de Haguenau que son procès avec Spengler est vidé à l'amiable.

FF. 131. (Liasse.) — 14 pièces, parchemin; 7 pièces, papier; allemand.

1463-1465. — Cour de Rothweill. — Signification à Frédéric comte Palatin, Jean évêque de Spire, Louis Landgraf de Hesse et aux Mestres et Conseil de Spire, Worms, Haguenau, Wissembourg et Landau de la mise au ban de Cune Eckbrecht von Dürckheim et de l'interdit mis sur ses biens tant allodiaux que féodaux, à la requête de son gendre Ballas Slede von Lachen. — Ballas Slede informe le Magistrat de Haguenau de la mise au ban dont était frappé Cune Eckbrecht de Dürckheim et l'engage de traiter celui-ci en proscrit. — Réponse du Magistrat portant, que Cune Eckbrecht n'habite pas la ville. — Le tribunal de Rothweill somme Haguenau de laisser à Ballas Slede, la libre jouissance des biens de Cune Eckbrecht, sis en ville. — Lettre de Ballas Slede à l'Unterlandvogt Johann Wildgraf zu Thun, intercédant son intervention en sa faveur. — Injonction faite par l'Unterlandvogt à Ballas Slede, de renoncer aux poursuites judiciaires ouvertes contre Haguenau. — Nouvelle mise au ban prononcée contre Cune Eckbrecht, à la requête du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg. — Mise au ban prononcée à la requête de Hans von Kageneck, contre Jacques de Lichtenberg et les villages dépendants de sa juridiction tels que Wildstett, Korch, Bolshurst, Nuwilre etc.

FF. 132. (Liasse.) — 67 pièces, parchemin; 9 pièces, papier; allemand.

1466-1474. — Cour de Rothweill. — Mises au ban de Schaffrit de Linange et de la partie de Brumath à lui appartenant, des villages de Roppenheim, Gysenheim, Köchenheim, Reschwoog, Runtzenheim, Stangmatten etc. — Etat nominatif de personnes mises au ban et se trouvant sous le coup d'une mise au ban de l'Empire. — Mises

au ban de Jacques et Louis de Lichtenberg et de quelques villages de leur juridiction.

FF. 133. (Liasse.) — 32 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

1475-1479. — Cour de Rothweill. — Mise au ban prononcée contre Frédéric de Fleckenstein, à la requête de Anthijs Breist von Stockstatt. — Déclaration faite par ce dernier devant le Magistrat de Haguenau, qu'il ferait saisir partout où il pourrait, les sujets et les biens de Frédéric de Fleckenstein. — Opposition de la part du Magistrat. — Lettre par laquelle l'Empereur Frédéric ordonne aux villes de Strasbourg, Haguenau, Wissembourg et Landau, de considérer Frédéric de Fleckenstein comme un proscrit, d'interdire les biens qu'il possède dans chacune des dites villes, ainsi que la dîme sur le vin dont il jouissait à Wissembourg. — Mises au ban prononcées contre Frédéric Walraffen, Wecker comte de Deux-Ponts-Bitche etc. — Citations à comparaître notifiées à divers.

FF. 134. (Liasse.) — 31 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

1480-1483. — Cour de Rothweill. — Citations et mises au ban prononcées contre divers. — Assignation au sujet d'un vol commis au préjudice d'une bourgeoise de Haguenau. — Attestations du protonotaire du tribunal de Rothweill, concernant le renvoi de deux affaires particulières devant le Magistrat de Haguenau, chargé de rendre justice dans un délai donné. — Lettre par laquelle l'abbesse de Sainte-Marguerite à Strasbourg, informe le Magistrat de Haguenau, que la mise au ban prononcée contre un de ses bourgeois a été levée.

FF. 135. (Liasse.) — 34 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

1484-1491. — Cour de Rothweill. — Mise au ban de la commune d'Ingwiller, notifiée au Magistrat de Haguenau. — Mise au ban prononcée à la requête de Cunrat von Tuntzenheim, Ammeister à Strasbourg, contre le comte Henri de Bitche. — Levée de cette mise au ban notifiée par Cunrat von Tuntzenheim au Magistrat de Haguenau. — Mise au ban de Craft von Eschenau; injonction à lui faite par le Magistrat de Haguenau, de quitter la ville dans un délai de huit jours, ou de donner satisfaction à la partie plaignante. — Saisie des biens de Craft von Eschenau à la requête de la veuve Agnès Bitschen. — Lettre par laquelle Henri Ingolt de Strasbourg, avise le

Magistrat de Haguenau, qu'il a obtenu devant le tribunal de Rothweill, la mise au ban du comte de Deux-Ponts-Bitche; mais qu'il lui a accordé un délai pour régler avec lui. — Mise au ban de Nicolas comte de Mörs-Sarbourg, à la requête de Hans von Falkenstein. — Citations à comparaître notifiées à divers. — Mise au ban de la partie de Reichshoffen relevant de la juridiction de Diebold de Haut-Geroltseck et formant le quart de cette communauté.

FF. 136. (Liasse.) — 35 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; allemand.

1491-1500. — Cour de Rothweill. — Lettre par laquelle Else de Deux-Ponts, informe le Magistrat de Haguenau qu'elle a obtenu du tribunal de Rothweill un jugement, l'autorisant à saisir les biens de son cousin, le comte Henri de Bitche. — Ordonnance enjoignant à Albert évêque de Strasbourg, à Philippe comte Palatin du Rhin, aux Mestre et Conseil de Strasbourg, Spire, Haguenau, Wissembourg, Landau et Germersheim, de se constituer les protecteurs de dame Else de Deux-Ponts contre son cousin Henri et de lui assurer la possession des biens de ce dernier. — Sentence confiant à l'évêque Albert de Strasbourg, à Christophe, margrave de Baden, Philippe de Hanau-Lichtenberg, Wecker de Deux-Ponts-Bitche, Guillaume et Smasman de Ribeaupierre, Emmerich Ritter, Zinsmeister de la Landvogtey, aux Mestre et Conseil de Strasbourg, Sélestadt, Colmar, Haguenau, Wissembourg, Saverne et Molsheim, l'exécution du jugement obtenu par George Haffner bailli de Westhoffen contre Wendling zum Treibel. — Mise au ban de Henri Eckbrecht de Dürkheim notifiée au Magistrat de Haguenau. — Saisie des biens du dit Henri Eckbrecht, à la requête de Guillaume de Stein von Kallenfels, jusqu'à concurrence de la somme de 8000 florins. — Mises au ban et citations contre divers.

FF. 137. (Liasse.) — 51 pièces, parchemin; 11 pièces, papier; allemand.

1501-1515. — Cour de Rothweill. — Mise au ban du chevalier Jacob von Pliberg, notifiée au Magistrat de Haguenau. — Mise au ban et saisie des biens de Hans von Hülstein, notifiée à Albert évêque de Strasbourg, Philippe comte Palatin du Rhin, Christophe margrave de Baden, Simon Wecker, Philippe de Hanau-Lichtenberg et aux villes de Strasbourg, Haguenau, Wissembourg, Sélestadt, Colmar etc. avec injonction d'observer les formalités en usage contre les bannis. — Lettre par laquelle Claus Jörger de Strasbourg, prie le Magistrat de Haguenau, de lui assurer la possession des biens saisis sur Hans von Hülstein. —

Mises au ban de Nicolas de Fleckenstein et autres, notifiées au Magistrat de Haguenau. — Citations à comparaître devant la Cour adressées à divers.

FF. 138. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 29 pièces, papier; allemand.

1516-1519. — Cour de Rothweill. — Procès J. Müntzdorf, Eckermeister à Haguenau, contre Bastian Schemmel et consorts. — Nomination de Barthélémi Hankaufer, syndic de Rottenburg, comme commissaire dans ce procès. — Déposition des témoins. — Interdit prononcé sur les biens de Bastian Schemmel et consorts, pour raison d'une créance de 47 florins due à Jacques Müntzdorf. — Citation des parties. — Procuration donnée par Müntzdorf. — Correspondance de Müntzdorf avec son fondé de pouvoir. — Jugement donnant prise de corps et de biens contre les défendeurs en faveur de Müntzdorf. — Répit accordé aux débiteurs.

FF. 139. (Liasse.) — 52 pièces, parchemin; 34 pièces, papier; allemand.

1520-1535. — Cour de Rothweill. — Mises au ban prononcées contre divers. — Défense réitérée faite au Magistrat de Haguenau, d'héberger ou de recevoir en ville les habitants de Wœrth, Gersdorf et Miesenheim, se trouvant sous le coup d'une mise au ban à la requête de leurs créanciers. — Mise au ban des habitants de Bouxwiller. — Citations à comparaître adressées à divers. — Levées de mises au ban accordées à divers. — Interdits prononcés par la Cour contre différents débiteurs. — Mise au ban de la commune de Schalkendorf, notifiée au Magistrat de Haguenau.

FF. 140. (Liasse.) — 58 pièces, parchemin; 43 pièces, papier; allemand.

1536-1564. — Cour de Rothweill. — Mise au ban de la commune de Niederseebach, notifiée au Magistrat de Haguenau. — Mise au ban de Wolf Haller von Hallerstein, prononcée à la requête de Guillaume de Weitersheim, bailli d'Oberkirch. — Saisie des biens de Wolf Haller. — Mises au ban prononcées à la requête du receveur de Saint-Thomas à Strasbourg, contre les communes de Brumath et de Wœrth. — Interdits des biens de différents débiteurs à la requête de leurs créanciers. — Saisies.

FF. 141. (Liasse.) — 62 pièces, parchemin; 51 pièces, papier; allemand.

1565-1582. — Cour de Rothweill. — Ordonnances de non-lieu prononcées dans des affaires particu-

lières. — Mises au ban notifiées au Magistrat de Haguenau. — Jugement ordonnant la saisie des biens de Jeronimus Wolf bourgeois de Haguenau, à la requête d'un de ses créanciers. — Saisies ordonnées par la Cour. — Assignation à comparaître, notifiée à Barthélémi Rindling, bailli de Bischheim, afin de répondre aux plaintes portées contre lui pour raison de la résistance opposée à l'huissier chargé de pratiquer une saisie chez lui. — Renouvellement de la mise au ban prononcée contre la commune de Lichtenau. — Citations à comparaître notifiées à divers.

FF. 142. (Liasse.) — 48 pièces, papier; 48 pièces parchemin; allemand.

1586-1628. — Cour de Rothweill. — Mises au ban prononcées contre divers, notifiées au Magistrat de Haguenau. — Mise au ban de Dietrich, baron de Schönberg, à la requête d'Ulrich Moschenross de Saverne. — Jugement en faveur des héritiers d'Ulrich Moschenross, contre Dietrich de Schönberg. — Jugements de la Cour portant assignation à comparaître. — Saisie des biens prononcée contre des débiteurs, à la requête de leurs créanciers. — Correspondance entre les avocats et les parties intéressées dans des causes pendantes à la Cour. — Mise au ban de quelques bourgeois de Haguenau, notifiée et réitérée au Magistrat, à la requête de Ludwig Holdermann von Holderstein.

FF. 143. (Cahier.) — In-folio, 14 feuillets; allemand et latin.

XVII^e siècle. — Cour aulique de Spire. — Énumération détaillée des matières qui peuvent être directement et en première instance, portées devant la Cour aulique de Spire.

FF. 144. (Liasse.) — 47 pièces, parchemin; latin et allemand.

1367-1389. — Cour ecclésiastique de Strasbourg. — Contestation litigieuse entre Dina Kekin et Hensel Blumenow. — Jugement condamnant les héritiers Ellekint à servir à dame Beschin de Schœffolsheim, une rente annuelle de 4 schilling. — Location passée par-devant la Cour ecclésiastique du mobilier et de la literie servant à l'exploitation de l'établissement de bains dans la Burg de Haguenau, au profit de Hensel Blumenow. — Contestation entre Dina Kekin et le dit Hensel Blumenow, au sujet d'une créance de 40 livres pfennig, due par le dernier. — Mémoires des parties, duplicques, tripliques. — Audition des témoins et jugement préparatoire de la Cour. — Acte par lequel Blumenow est accusé d'avoir soustrait à Dina Kekin,

les deux contrats justifiant la créance que cette dernière avait à réclamer contre lui. — Jugement condamnant Blumenow à payer à Dina Kekin, le capital et les intérêts de la somme qu'il lui doit et aux dépens. — Appel de ce jugement. — Nouvelles assignations à comparaître devant la Cour à la requête des héritiers Kekin. — Contestation entre Blumenow et Henselin von Bischoffesheim, au sujet du mobilier de l'établissement des bains dans la Burg.

FF. 145. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin; 58 pièces, papier; allemand et latin.

1434-1451. — Cour ecclésiastique de Strasbourg. — Contestation entre Claus Messerschmid, chanoine de Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg et Jean Swarber, dominicain de cette ville, au sujet d'une rançon de 40 florins avancée par ce dernier pour la libération de Messerschmid. — Jugement de l'évêque Guillaume de Strasbourg condamnant Messerschmid, à faire droit aux réclamations de Swarber. — Correspondance entre les parties. — Constitution d'un procureur devant le tribunal vénéral de Valbrecht. — Mémoire justificatif de Swarber. — Lettre du comte Palatin Etienne au chapitre de Strasbourg, concernant les hostilités exercées par Hans von Wilgartzheim, prenant fait et cause pour Swarber, contre le clergé de Strasbourg. — Le Magistrat de Haguenau, enjoint aux parties de soumettre leurs griefs réciproques au chanoine Blochholtz de Saint-Pierre-le-Jeune. — Griefs du clergé de Strasbourg contre Hans Swarber; il estime les dégâts à lui causés par ce dernier et ses partisans à 1000 florins. — Correspondance, débats.

FF. 146. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 64 pièces, papier; latin et allemand.

1434-1775. — Cour ecclésiastique de Strasbourg. — Correspondance entre le Magistrat de Haguenau et Simon de Hammerstein, bailli du Kochersberg, au sujet des prétentions de Rüle Mützdorf, sur le fief de Morschwiller et sur une propriété au même ban appartenant au chapitre de l'église de Strasbourg. — Attestation de George d'Ochsenstein, portant que Rüle Mützdorf a acquis d'un bourgeois de Hochfelden un canton de bois au dit lieu. — Saisie opérée sur plusieurs habitants de Morschwiller, qui avaient refusé de payer les redevances affectées sur la propriété revendiquée par Rüle. — Opposition faite par le bailli. — Intervention de l'évêque de Strasbourg. — Fixation d'une entrevue aux parties à Molsheim, siège du tribunal ecclésiastique. — L'évêque Robert demande au Magistrat de Haguenau d'engager Rüle à renoncer à ses poursuites par-

devant les tribunaux véhmiques. — Correspondance de la ville, prenant fait et cause pour la veuve de Rüle Mutzdorf, avec l'évêque Robert, qui exigeait la restitution du fief de Morschwiller en faveur de son bailli. — Haguenau exprime l'avis, que si la propriété contestée figure dans le Salbuch d'Ettendorf, elle doit échoir au bailli Simon de Hammerstein, dans le cas contraire, elle doit faire retour à la veuve de Rüle. — Demande en dommages formée par le couvent de Sainte-Claire de Strasbourg contre un habitant de Haguenau, pour dégâts causés dans une maison appartenant au dit couvent. — Correspondance à ce sujet entre le Magistrat et l'abbesse. — Réquisitoire du prêteur impérial Wolf von Andlau de Haguenau, contre un individu accusé de bigamie. — Citations diverses. — Formulaire des serments à prêter par les juges, greffiers et avocats.

FF 147. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin ; 2 pièces, papier ; allemand.

1337-1398. — Contestations avec divers au sujet de l'exemption de juridiction étrangère. — Privilège d'exemption de juridiction étrangère, accordé par l'empereur Louis de Bavière, aux bourgeois et à la ville de Haguenau. — Sentence arbitrale rendue par les Mestre et Conseil de Wissembourg dans les contestations survenues entre Haguenau, d'une part et Jean de Lichtenberg d'autre part, concernant la perception de frais de procédure, amendes ; ainsi que les droits de juridiction des deux parties. — Attestation de Borziboy de Swinar portant qu'il a réglé les contestations survenues entre les échevins et le Conseil de Haguenau, au sujet du Gericht. — Convention pour un an entre la ville et le margrave de Baden, déterminant les causes pour lesquelles les parties devront s'adresser à l'une ou à l'autre juridiction.

FF. 148. (Liasse.) — 5 pièces, parchemin ; allemand.

1400-1451. — Exemption de juridiction étrangère. — Attestation de la part de Stislaw von der Witenmühlen, de Volmar von Wickersheim et d'Eberhart von Ramberg, portant que la ville jouit de l'exemption de juridiction étrangère et que la mise au ban prononcée contre elle est contraire à ses privilèges. — Attestation de Henri Mynekint, greffier du tribunal de Haguenau, portant que celui-ci a eu de tout temps la priorité sur la juridiction des villages impériaux. — Déclaration de l'Unterlandvogt, Jean Wildgraf zu Thun, portant qu'il est incompetent pour se prononcer dans la cause mûe entre les Mestre et Conseil de Haguenau, d'une part et Peter Röder, expulsé de la ville

d'autre part et qu'il ne pourrait s'immiscer dans cette affaire sans porter atteinte aux privilèges d'exemption de juridiction étrangère.

FF. 149. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 40 pièces papier ; allemand.

1459-1460. — Contestation de la ville avec le tribunal d'Oberbronn, au sujet de l'exemption de juridiction étrangère. — Lettre par laquelle le Magistrat de Haguenau enjoint au Schultheiss du tribunal d'Oberbronn, de s'abstenir de tout jugement dans le procès entre Diebolt von Geroltseck et Pftetz Stephan, qui se trouvait sous le coup d'une saisie à la requête du premier. — Correspondance à ce sujet entre Haguenau et Hans Fünfschilling, bailli de Reichshoffen. — Intervention de l'Unterlandvogt, Götz von Adeltzheim et du comte Palatin Frédéric ; correspondance, débats. — Citation du tribunal d'Oberbronn devant l'empereur Frédéric III pour se justifier de l'infraction commise au privilège d'exemption de juridiction étrangère.

FF. 150. (Liasse.) — 26 pièces, papier ; allemand.

1497. — Exemption de juridiction étrangère. — Conclusions du fiscal de la Cour aulique, au sujet du droit de non-appelando, dont était investi le tribunal de Haguenau. — Jurisprudence suivie par le Gericht de Haguenau en matière d'appel, interprétée par Peter Völtsch, fiscal de la Cour aulique. — Mémoire du fiscal sur le droit d'asile dont jouissaient les maisons échevinales et les franchises du Laubengericht. — Correspondance avec le fiscal Peter Völtsch, au sujet de la compétence du Magistrat et du tribunal. — Décision du Schultheiss, Mestre et Conseil de Haguenau, d'après laquelle tout individu qui voudrait s'établir en ville, sera tenu de s'engager sous serment, de s'en référer pour le règlement de questions litigieuses au Laubengericht ou au Magistrat, selon que la cause sera de la compétence de l'une ou l'autre de ces instances.

FF. 151. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 5 pièces, papier.

1467-1501. — Exemption de juridiction étrangère. — Signification faite par le Magistrat au conservateur des privilèges de l'abbaye de Königsbrück à Spire, des privilèges des empereurs Sigismond et Frédéric III, qui accordent et confirment à la ville l'exemption de toute juridiction étrangère. — Injonction faite par le Magistrat de Haguenau au Schultheiss du tribunal de Mit-

telhusen, de ne pas porter de jugement dans la cause entre Vincent de Hohatzenheim, bourgeois de Haguenau et Hensel Metzsig von Kirwiller. — Correspondance du Magistrat avec Jacques de Lichtenberg à ce sujet. — Melchior Utwiller informe le Magistrat, qu'il en appellera d'un de ses jugements devant l'empereur. — Notification aux prévôt et assesseurs du tribunal de Brumath, qui avaient exercé leur juridiction sur un bourgeois de Haguenau, des droits, immunités et privilèges de la ville; ainsi que des peines et amendes édictées contre ceux qui se rendent coupables d'infractions à ces prérogatives.

FF. 152. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 4 pièces, papier; allemand.

1572-1584. — Exemption de juridiction étrangère. — Signification faite par les Mestre et Conseil de Haguenau au prévôt de la Walck du privilège de l'empereur Sigismond, qui exempte les habitants de toute juridiction étrangère. — Même signification faite au bailli de Reichshoffen. — Signification faite au nom du Magistrat de Haguenau aux prévôt et assesseurs du tribunal de Gunstett et au bailli de Surbourg des privilèges de Frédéric III, exemptant les bourgeois de Haguenau de toute juridiction étrangère, pour raison des biens-fonds qu'ils possèdent hors du territoire de la ville. — Extrait du règlement de 1578, concernant la juridiction de la ville. — Signification faite aux comtes de Hanau-Lichtenberg des diplômes des empereurs Louis de Bavière et Frédéric IV, concernant les privilèges du Gericht de Haguenau. — Protestation du Magistrat contre les infractions commises aux dits privilèges. — Réponse des comtes de Hanau-Lichtenberg, qui opposent des privilèges contraires.

FF. 153. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 36 pièces, papier; allemand et français.

1594-1788. — Exemption de juridiction étrangère. — Signification faite à des habitants de Strasbourg du privilège de non-appelando, dont jouissait le Landgericht de Haguenau. — Contestations au sujet de ce privilège défendu par le Magistrat; correspondance à ce sujet avec le D^r Kremer, avocat de la ville au tribunal de Spire. — Protestation par-devant la chambre impériale contre l'appel d'un jugement rendu par le Magistrat de Haguenau. — Lettre du Magistrat au Landvogt et son Conseil, concernant le droit de non-appelando. — Protestation du Conseil de Préfecture contre la tenue des séances par les Stettmeister au tribunal de la Lauben en l'absence du Schultheiss. — Protestation du Magistrat

contre la cassation d'un jugement par M^r de Blair, intendant. — Mémoire sur la nouvelle administration judiciaire projetée par le ministère.

FF. 154. (Liasse.) — 16 pièces, parchemin; 41 pièces, papier, allemand.

1371-1455. — Procédure criminelle. — Urphèdes jurées par Johannes Mollesheim et différents autres détenus, accusés de vol et de propos injurieux. — Attestation du Magistrat de Haguenau, que l'accusation d'assassinat portée contre un bourgeois de Colmar, est dénuée de fondement. — Correspondance entre le Magistrat et Jean comte de Linange, au sujet d'une créance de 147 florins due par Claus Schilling, bourgeois de la ville, à Conrad Glaser, sujet du comte. — Entrevue fixée aux parties à Haguenau. — Enquête judiciaire des Mestre et Conseil de la ville de Berne, établissant que Claus Schilling s'était engagé à entretenir sa vie durant sa tante Elsbachen, religieuse de Capelle, moyennant la cession d'une pièce de vigne. — Urphède de Claus Schilling emprisonné avec sa femme Else, pour malversations commises dans son emploi de revendeur juré; bannissement temporaire des conjoints Schilling. — Acte par lequel Jean*) fils de Claus Schilling, promet de se constituer prisonnier dans le cas ou ses parents bannis de la ville, ne rempliraient pas les engagements pris par eux. — Correspondance entre Haguenau et le chevalier Stephan von Bayern. — Haguenau prie le Magistrat de Kaysersberg de dissuader Stephan von Bayern de son projet de poursuivre la ville devant les tribunaux véhmiques. — Cautionnement de Hans Schilling et de trois autres bourgeois de la ville en faveur des conjoints Claus Schilling.

FF. 155. (Liasse.) — 28 pièces papier; allemand.

1460-1484. — Procédure criminelle contre Barbe d'Ottenheim. — Acte par lequel Jacques de Lichtenberg lègue à Barbe d'Ottenheim différents meubles et ustensiles de cuisine. — Acte par lequel Jacques de Lichtenberg cède à Barbe d'Ottenheim la moitié de l'hôtel dit Stephansfelderhof avec dépendances, pour en jouir sa vie durant. — Procès soutenu par Eucharius avocat au Laubengericht et époux de feu Barbe d'Ottenheim, contre Emerich Ritter, Zinsmeister, qui revendiquait la succession de la dite Barbe pour le fisc impérial, attendu que celle-ci s'était suicidée en prison, en se pendant. — Mandat im-

*) Ce Jean Schilling était calligraphe et miniaturiste. Deux de ses manuscrits sont conservés à la bibliothèque municipale de Colmar.

périal ordonnant que le produit de la succession de Barbe d'Ottenheim sera versé au trésor de l'Empire. — Jugement préparatoire du Magistrat dans l'affaire de la succession de Barbe d'Ottenheim revendiquée par les dynastes de Lichtenberg, d'une part et le prêteur impérial, au nom du Saint-Empire d'autre part. — Jugement définitif adjugeant au fisc impérial la succession contestée. — Correspondance entre les seigneurs de Lichtenberg, Simon Wecker et Philippe de Deux-Ponts et le Magistrat de Haguenau, au sujet des biens délaissés par Barbe d'Ottenheim. — Inventaire des meubles provenant de cette succession.

FF. 156. (Fascicule.) — In-folio, 31 feuillets ; allemand.

1493. — Procédure criminelle contre les affiliés du Bundschuh. — Procès poursuivi à la requête du comte Palatin du Rhin, Philippe l'Ingénu, Oberlandvogt, devant un Conseil institué à cet effet, siégeant à Obernai et composé de délégués des villes de Strasbourg, Haguenau, Colmar, Sélestadt, Wissembourg, Obernai et Barr. — Jugement rendu contre vingt-quatre individus, qui avaient pris part au soulèvement du Bundschuh ; on leur impose le serment qu'ils ne se vengeraient pas de la captivité endurée par eux ; ils sont condamnés chacun à une amende de 3 livres pfennig et à perdre les deux doigts, index et médium. A la moindre manifestation ultérieure de leur part, ils seront noyés sans autre forme de procès. — Etat nominatif des accusés. — Réquisitoire, défense, réplique, duplique, triplique et commentaires du jugement. — Énumération des mandataires de l'Oberlandvogt et des défenseurs des inculpés, dont le chef était un sieur Ulmann. — Liste des individus qui ont pris part avec Claus Ziegeler de Stotzheim au complot tramé sur l'Ungerberg. — Aveux de ce dernier.

FF. 157. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin ; 57 pièces, papier ; allemand.

1509-1520. — Procédure criminelle pour meurtres, bigamie et vol. — Le Magistrat de Haguenau demande à celui de Lauterbourg, de lever la saisie des biens de Vinlins Veltin de Haguenau. — Réponse de Lauterbourg désignant le dit Vinlins comme compromis dans plusieurs assassinats. — Correspondance à ce sujet entre Haguenau et le bailli de Lauterbourg. — Réquisitoire et plaidoyer contre Hans Wanger de Haguenau, accusé de bigamie. — Restitution faite par ordre du Magistrat au curé de Leitersweiler, d'un calice et d'un patène volés dans l'église du dit lieu. — Urphède de Hans

Stroßeil qui avait été emprisonné pour médisances contre le Sénat de Haguenau. — Relation succincte des motifs de l'emprisonnement de Stroßeil, qui avait accusé le Magistrat d'avoir relâché sans punition Jean Meichel, meurtrier d'un parent du dit Stroßeil : celui-ci n'ayant pu appuyer son accusation par des preuves, fut condamné à 10 livres pfennig d'amende. — Procès en diffamation intenté par Jean Meichel à Stroßeil. — Audition des témoins. — Débats.

FF. 158. (Liasse.) — 12 pièces, parchemin ; 34 pièces, papier ; allemand.

1519-1539. — Procédure criminelle pour vols, meurtres. — Lettre par laquelle le Magistrat de Strasbourg se plaint à celui de Haguenau, des hostilités incessantes de quelques bourgeois de Haguenau à la tête desquels se trouvait Claus Wisen, envers les habitants de Bischwiller. — Grieffs présentés par les députés de Bischwiller au Magistrat contre Claus Wisen, accusé de toutes sortes de déprédations et du vol de 6 chevaux. — Réfutation et dénégation des faits imputés à Claus Wisen. — Rescrit impérial au sujet de meurtres qui se commettent dans les environs de Nuremberg. — Urphèdes jurées par divers à leur sortie de prison où ils avaient été détenus pour vols, voies de fait, pillages et diffamations ; bannissement prononcé contre eux.

FF. 159. (Liasse.) — 15 pièces, papier ; allemand.

1539-1543. — Procès en diffamation intenté par Sébastian Vogelsberger au duc de Fürstenberg. — Lettre par laquelle le duc Guillaume de Fürstenberg prie le Magistrat, de ne pas aider de ses conseils Sébastien Vogelsberger, capitaine dans un régiment de cavalerie au service de la France, dans le procès en diffamation qu'il intentait au duc investi du commandement de ce régiment. — Justification de Vogelsberger auprès du Magistrat. — Mémoire de Vogelsberger dressé en forme de défense. — Second mémoire adressé aux chevaliers, comtes, princes et Electeurs de l'Empire, dans lequel Vogelsberger se justifie des calomnies répandues contre lui. — Réponse du duc de Fürstenberg, réplique, duplique. — Citations à comparaître devant la Cour aulique de Spire, notifiées aux parties ; le duc est condamné en 500 florins de dommages-intérêts.

FF. 160. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin ; 40 pièces, papier ; allemand.

1540-1555. — Procédure criminelle. — Audition de témoins dans l'action intentée à un individu accusé de

viol. — Audition de témoins dans le procès contre Hans Jungfogt receveur de la ville, pour concussion. — Grieffs présentés par le Magistrat au comte Palatin contre Jérôme Schmeltz, Zinsmeister de la Landvogtey. — Lettre du comte Palatin Louis, enjoignant à Haguenau de ne pas continuer à poursuivre le Zinsmeister, vu qu'il n'est pas de la compétence du Magistrat de connaître des affaires de la Landvogtey. — Plaidoyer contre Jérôme Schmeltz, accusé d'injures au Magistrat, de blasphème et de mauvais traitements infligés à sa femme. — Instruction aux membres du Magistrat députés à Heidelberg pour vider cette affaire. — Urphèdes jurées par divers pour meurtre, voies de fait et adultère.

FF. 161. (Liasse.) — 8 pièces, parchemin; 67 pièces, papier; allemand.

1556-1569. — Procédure criminelle. — Condamnation d'une femme accusée de vol et d'homicide, à être précipitée du pont dit Holzbrücke dans la Moder. — Audition de témoins et enquêtes pour différents vols. — Lettre du receveur d'Ingwiller au Magistrat, au sujet d'un bande de voleurs qui pillait les églises. — Interrogatoire de Adam Bauren von Wimpf, voleur de grand chemin récidiviste qui avait déjà eu une oreille coupée pour méfaits du même genre et chef d'une bande de 16 brigands; aveux faits par lui. — Interrogatoire d'une bande de voleurs. — Lettre du Schultheiss de la Walk à l'Unterlandvogt, concernant l'arrestation de deux individus, dont l'un était banni du pays. — Vols commis par Spiel Jacob qui, entre autres avait forcé nuitamment le tronc à l'église des Franciscains.

FF. 162. (Liasse.) — 6 pièces, parchemin; 184 pièces, papier; allemand.

1570-1578. — Procédure criminelle. — Urphèdes jurées par divers pour injures et vols, punis par un bannissement de 10 ans. — Arrestation et emprisonnement de différents criminels de Batzenndorf. — Lettre du Magistrat de Strasbourg, au sujet d'un individu banni à perpétuité de l'évêché. — Audition de témoins dans des procès pour voies de fait, attentat à la pudeur. — Interrogatoire d'individus arrêtés pour vols. — Torture et bannissement à perpétuité infligés à une femme accusée et convaincue de plusieurs vols. — Correspondance entre Haguenau et le bailli de Phalsbourg, au sujet d'un assassinat commis entre ce dernier lieu et Saarbours.

FF. 163. (Liasse.) — 3 pièces, parchemin; 187 pièces, papier; allemand.

1579-1586. — Procédure criminelle. — Arrêt de

mort prononcé par le Magistrat contre un individu de Seltz convaincu de sodomie, lequel après avoir été supplicié, fut décapité et son corps brûlé. — Aveux faits par un incendiaire. — Arrestation de différents criminels. — Correspondance du Magistrat, au sujet de vols et autres crimes commis dans la juridiction de la ville et principalement dans le ressort des 40 villages impériaux. — Adultère, instruction à ce sujet. — Relaxation sous caution d'un individu convaincu d'avoir mis le feu en forêt. — Mandat d'arrestation contre un individu mis en liberté par la chancellerie de la Landvogtey. — Condamnation à mort prononcée contre un assassin. — Avis d'un vol de 800 livres pfennig commis à Phalsbourg, donné par le Magistrat de ce lieu à celui de Haguenau. — Supplice de la roue infligé à un voleur de grand chemin.

FF. 164. (Liasse.) — 74 pièces, papier; allemand.

1587-1599. — Procédure criminelle. — Accusation rédigée en 13 articles contre un individu de Wingersheim accusé d'avoir tué son propre enfant. — Bannissement perpétuel prononcé contre lui après sa mise à la torture. — Vol de chevaux, l'inculpé est condamné à être fouetté et banni de la ville à 4 milles à la ronde. — Bannissement prononcé contre un individu accusé de divers méfaits. — Torture infligée à une femme accusée d'infanticide, qui n'avouant rien, fut fouettée, marquée au front d'un fer chaud et bannie de la ville. — Interrogatoire d'un parricide. — Décapitation prononcée contre un individu convaincu de vols et meurtres. — Protestation contre l'impunité de Heinrich Bock et Stoffel von Eschenau, accusés d'avoir tué un veilleur de nuit. — Interrogatoire d'un individu faisant partie d'une bande de voleurs de grand chemin, qui se tenait dans les environs de la ville et qui inquiétait les voyageurs depuis 5 ans.

FF. 165. (Liasse.) — 4 pièces, parchemin; 66 pièces, papier; allemand et latin.

1600-1676. — Procédure criminelle. — Acte par lequel deux individus de Dauendorf, condamnés à mort pour assassinat et dont la peine a été commuée en bannissement, consentent à servir l'Empire pendant 12 ans dans la guerre contre les Turcs. — Aveux faits par des voleurs récidivistes et pendaison prononcée contre eux. — Urphède jurée par un individu banni de la ville. — Renseignements demandés par Strasbourg et le bailli de Minnefeld sur des voleurs arrêtés dans leur juridiction. — Peine de huit jours de prison et 100 florins d'amende édictée contre un blasphémateur. — Assassinat commis dans les

environs de Bouxwiller annoncée au Magistrat de Haguenau. — Amende de 40 livres pfennig prononcée contre un individu convaincu d'homicide involontaire. — Arrestation d'un assassin à Hardhausen. — Information demandée par le Magistrat au prélat de Neubourg sur un individu qui avait assassiné sa femme à Dauendorf. — Audition de témoins concernant un meurtre commis par un soldat, en forêt. — Mémoire sur les droits de succession en cas de suicide, cherchant à établir une différence entre ceux qui se suicident de désespoir et ceux qui s'enlèvent la vie sous l'influence d'une maladie.

FF. 166. (Liasse.) — 9 pièces, papier; allemand et français.

1678-1679. — Procédure criminelle contre les frères Melchior et David Reiffen. — Audition de témoins à charge et à décharge. — Interrogatoire des inculpés chargés de 45 accusations différentes dont les principales sont : délivrance de prisonniers criminels lors du bouleversement de 1677, auquel succéda le grand incendie de la ville; tentative de meurtre commis par Melchior Reiffen sur son cousin; menaces du dit Melchior de tuer le portier de la porte de Wissembourg, qui avait refusé de favoriser sa fuite; insultes proférées contre le Magistrat, blasphèmes, vols et pillages, assassinat de l'officier et des soldats français qui escortaient un convoi de prisonniers autrichiens. Ce meurtre valut à la ville le second incendie ordonné par le maréchal Créqui au mois de septembre 1677 et l'emprisonnement de 10 bourgeois emmenés comme otages à la forteresse de Lützelstein. — Inceste commis par David Reiffen sur sa belle-fille. — Torture infligée aux frères Reiffen, aveux, condamnation à mort prononcée contre eux par le Magistrat.

FF. 167. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 32 pièces, papier; allemand et français.

1681-1701. — Procédure criminelle. — Condamnation à 4 ans de travaux forcés dans les galères du Roy, prononcée par le Magistrat contre un voleur. — Aveux faits par une troupe de 14 brigands, qui avaient exercé leurs méfaits dans les environs. — Bannissement prononcé contre un individu convaincu d'adultère. — Action intentée au sieur La Roche, cavalier au régiment de Conflans, à sa femme Elisabeth Zeller et au chaudronnier Maximilien Keller, ainsi qu'à la femme de ce dernier Salomé Bender, pour faux-monnayage. — Réquisitoire du procureur royal contre les inculpés. — Interrogatoire des accusés et aveux faits par eux. — Sentence du Magistrat condamnant les deux faux-monnayeurs La Roche et Keller, à être pendus aux four-

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

ches patibulaires; la femme Keller qui avait mis les fausses monnaies en circulation, assistera à l'exécution des deux coupables, pour après être exposée pendant 3 heures au carcan, fustigée, marquée sur le dos d'un fer chaud, portant l'empreinte d'une fleur de lys et bannie de la ville à perpétuité, ainsi que la femme La Roche. — Appel de ce jugement au Conseil Souverain d'Alsace. — Confirmation du dit jugement par le Conseil Souverain.

FF. 168. (Liasse.) — 46 pièces, papier; allemand et français.

1703-1789. — Procédure criminelle. — Plaintes portées par la fermière de la cense dite Ronnenburg, pour voies de fait exercées sur elle par le fermier de la cense dite Gambsenhof. — Sentences définitives prononcées par le prévôt général de la maréchaussée d'Alsace assisté des membres du Magistrat, portant condamnation à mort et aux travaux forcés pour vols et assassinats. — Accusation de vol d'une somme de 1200 florins portée contre un lieutenant de l'armée de l'Electeur de Bavière, en garnison en ville. — Procès criminel pour faux-monnayage intenté à un hussard du régiment de Rabitzki. — Déposition des témoins. — Interrogatoire de l'accusé. — Condamnation aux travaux forcés à perpétuité, prononcée par la chambre des comptes de Lorraine contre le sieur Sancerotte pour faux en écriture. — Extradition de deux meurtriers demandée par le bailli de Schwarzach au Magistrat. — Procès criminel pour infanticide: l'accusée parvint à s'évader de l'hôpital où elle se trouvait en traitement; le Stettmeister Laquiant est compromis dans cette évasion. — Mémoire du prêteur royal à ce sujet, adressé à M^r de Salomon, président au Conseil Souverain, à Colmar.

FF. 169. (Registre.) — In-folio, 90 feuillets; français.

1765-1772. — Registre d'érou renfermant la désignation et les noms des criminels, prisonniers de guerre et d'Etat écroués dans les prisons de la ville, avec indication du jour et de la date de l'incarcération. — Erou de voleurs, vagabonds, contrebandiers et individus sous le coup d'une prise de corps. — Relaxation de prisonniers qui ont subi leur peine.

FF. 170. (Registre.) — In-folio, 69 feuillets; français.

1772-1775. — Registre d'érou de mendiants, de vagabonds, de contrebandiers, de déserteurs, de voleurs, de prostituées et d'individus arrêtés par prise de corps.

FF. 171. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 14 pièces, papier; allemand.

1531-1578. — Sorcellerie. — Acte par lequel la sorcière Appoline promet sous la foi du serment, de se soumettre au bannissement perpétuel prononcé contre elle par le Magistrat. — Interrogatoire de deux femmes de Haguenau accusées de sorcellerie; malgré la torture, elles persistent dans leurs dénégations. — Interrogatoire et torture de la femme Kübler, qui sous l'influence de la douleur faisait des aveux, qu'elle retirait le lendemain. Après cinq années de détention et de supplices, elle fut condamnée à être brûlée vive.

FF. 172. (Liasse.) — 11 pièces, papier; allemand.

1578-1612. — Sorcellerie. — Mise à la torture de Catherine Sturmin, qui avoue, qu'elle s'est rendue à différentes reprises à cheval sur un bâton, à des réunions de sorcières suivies de bal, qui se tenaient en forêt «bei den neuen Brunnen» et qu'elle a eu des relations avec le malin esprit. — Peine capitale prononcée contre elle par le Magistrat, présidé par le Schultheiss. — Renseignements donnés par le Magistrat de Worms à celui de Haguenau sur la Ferberin, sorcière détenue dans les prisons de cette dernière ville. — Renseignements donnés par Wissembourg sur la même. — Déposition de deux bourgeois de Wissembourg contre la Ferberin. — Torture infligée à cette dernière qui reste ferme et déclare qu'elle avait été bannie de Worms, pour avoir refusé d'embrasser le protestantisme. — Confiscation des biens de plusieurs sorcières condamnées et exécutées à Amerschwih. — Interrogatoire et aveux de plusieurs sorcières de Hochfelden poursuivies à la requête du Zinsmeister de la Landvogtey.

FF. 173. (Liasse.) — 35 pièces, papier; allemand.

1616-1629. — Sorcellerie. — Interrogatoire d'une sorcière de Mützenhausen livrée par la Landvogtey dans les prisons de Haguenau. — Déposition d'un individu de Mützenhausen contre l'accusée. — Audition de témoins par le Zinsmeister de la Landvogtey dans le procès intenté à Hensel Hochstetter, jeune garçon de Wingersheim, accusé de sorcellerie. — Renseignements fournis par le bailli de Hochfelden aux conseillers de la Landvogtey sur plusieurs personnes de Mützenhausen, accusées de sorcellerie. — Mandat d'amener lancé contre une sorcière de Haguenau, qui s'était évadée de prison. — Procès de sorcellerie fait à la Wannenwürtin de Haguenau. — Déposition de témoins contre elle. — Plaidoyer du Dr Laurentius

Boos contre la troisième torture qu'on voulait infliger à Anna Wannenwürtin, qui avait refusé de faire des aveux. — Frais occasionnés pour l'instruction du procès, la garde, la torture et l'exécution de sorcières. — Procès de sorcellerie intentés à deux jeunes garçons de Surbourg. — Avis donné par le Conseil de la Landvogtey au Stettmeister régent Florent Scheid, de l'arrestation de plusieurs sorcières. — Interrogatoire et sentence de mort prononcée par le Magistrat contre deux sorcières. — Sentence capitale prononcée contre cinq bourgeois de la ville accusés de sorcellerie.

FF. 174. (Registre.) — In-folio, 167 feuillets; allemand.

1626-1634. — Sorcellerie. — Registre contenant des dépositions de témoins et aveux de différentes personnes accusées de sorcellerie. — Procès fait à la Treubelwürtin de Haguenau, qui dénonce comme complices, sa servante et une femme de Surbourg. — Interrogatoire de la Treubelwürtin, avouant qu'elle entretenait un commerce illicite avec le malin esprit, qu'elle évoquait le diable pour se tirer de mainte position dangereuse, qu'elle disposait à son gré des éléments pour anéantir les récoltes, qu'elle composait des ingrédients pour empoisonner les hommes et les animaux et qu'elle assistait à des bals de sorcières. — Condamnation à mort prononcée contre la Treubelwürtin et trois autres femmes dénoncées par elle. — Mise en accusation pour sorcellerie de deux jeunes garçons de Surbourg, dont l'un était âgé de 13 et l'autre de 14 ans. Sous l'influence des menaces et des tourments qu'on leur infligeait, ces enfants dénoncent comme complices d'autres gens de leur endroit natal et au bout de peu de temps la plus grande partie des habitants de Surbourg et un certain nombre de Haguenaudiens se trouvent impliqués dans un vaste procès de sorcellerie, où des familles entières durent subir la torture. — Exécution capitale de onze personnes compromises dans ce procès. — Mise en accusation de Catherine Rollerin, avec trois autres femmes accusées de sorcellerie. — Interrogatoire de Catherine Rollerin; dénégations; elle supplie les inquisiteurs de rendre leur jugement sans retard, pour lui éviter les souffrances d'une longue et dure captivité. — Condamnation et exécution de la Rollerin avec ses trois complices. — Anna Wannenwürtin est mise en liberté après avoir subi tous les degrés de la torture, sans rien avouer.

FF. 175. (Liasse.) — 14 pièces, papier; allemand.

1527-1592. — Police municipale. — Edit du Magistrat, rappelant les peines corporelles et pécuniaires

portées contre les blasphémateurs, les joueurs et défendant les trop longues libations dans les auberges et les lieux publics, considérés comme sources de scandales et de débauches, fixant enfin à 30 schilling l'amende à infliger à ceux qui se livreraient à d'autres jeux que ceux tolérés, qui sont : Schochzabel, Walen zum Zwiège et en général les jeux se jouant sur un échiquier. — Fixation du droit de Marzahl à cinq schilling par cent livres pfennig. — Mesures édictées contre les mauvaises moeurs. — Prohibition expresse sous des peines sévères, des jeux de cartes et des jeux de dés. — Spécification des amendes encourues par les contrevenants aux règlements municipaux. — Amendes édictées contre les gardes des tours et les sentinelles de la milice bourgeoise trouvés endormis, ou ayant abandonné leur poste. — Communication de la part de Strasbourg des règlements concernant l'ouverture et la fermeture des établissements publics et poèles et fixant le prix des cartes à jouer achetées ou louées dans les dits établissements. — Décret du Magistrat prescrivant aux habitants et aux aubergistes-logeurs, de déposer chaque soir à la chancellerie l'état nominatif des personnes se trouvant chez eux.

FF. 476. (Liasse.) — 9 pièces, papier; allemand.

1594-1667. — Police municipale. — Acte par lequel le Magistrat certifie que Jacob Plech, autorisé à organiser des loteries aux foires des villes de l'Empire, avait loyalement procédé à Haguenau. — Justification présentée au Magistrat par un individu accusé d'avoir tenu des noces scandaleuses. — Décret du Magistrat relatif au balayage des rues et préparatifs à faire pour la réception de l'archiduc Léopold. — Défense faite aux habitants, de consommer des boissons alcooliques chez les cantiniers et injonction d'observer le service des corvées. — Défense de tirer des coups de feu. — Mesures d'hygiène édictées par le Magistrat et invitation aux prélats et supérieurs des couvents de Neubourg, Königsbrück et Biblisheim, d'aider avec leurs voitures à l'enlèvement des immondices des rues. — Attestation de la part du Magistrat de la non-existence à Haguenau de l'épidémie qui régnait dans le pays.

FF 477. (Liasse.) — 134 pièces, papier; allemand et français.

1721-1758. — Police municipale. — Enquêtes instruites par le Magistrat dans des affaires de police correctionnelle, comme querelles, coups et blessures, voies de fait, calomnies, injures. — Dépositions de témoins. — Enquête faite par le Stettmeister Etienne de Perreaud dans

une affaire de coups et blessures graves, où se trouvaient impliqués des bourgeois de la ville aidés par des soldats du régiment de Berry, contre des gens de Kaltenhausen. — Audition des témoins. — Insulte d'un chanoine de la collégiale de cette ville dans sa maison; information conduite par le Stettmeister Fr. Ant. Niedheimer de Wassenbourg. — Querelle entre juifs; enquête et contre-enquête. — Autorisation demandée au Magistrat d'inhumier un cadavre trouvé dans la banlieue. — Voies de fait du sieur Daché, ingénieur du roi, contre le syndic-greffier Rothjacob. — Interrogatoire d'un vagabond. — Procès-verbal de levée de cadavre trouvé près de Marienthal.

FF. 178. (Liasse.) — 106 pièces, papier; français et allemand.

1759-1780. — Police municipale. — Enquêtes de police pour voies de fait, coups et blessures, détournements. — Enquête contre le meunier de Saint-George, Fr. Berthellé, pour contravention au règlement hydraulique. — Audition des témoins. — Plainte déposée par la tribu des boulangers contre Jean Bertrand de Bischwiller, qui contrairement à la police des marchés, avait acheté des grains dans un grenier particulier. — Réquisitoires du procureur fiscal dans des affaires de police. — Insultes dirigées par une fille contre son séducteur qui avait usé de toutes sortes de blandices, pour arriver à ses fins. — Réquisitoire de M^r de Cointoux contre le tumulte que les garçons faisaient pendant la semaine sainte dans les églises. — Recherches de paternité. — Plaintes déposées par une femme ayant fui le toit conjugal, pour raison des mauvais traitements de son mari.

FF. 179. (Liasse.) — 126 pièces, papier; allemand et français.

1781-1789. — Police municipale. — Rapport des médecins et chirurgiens jurés sur l'autopsie du cadavre du suicidé Bieler, de son vivant procureur au Magistrat. — Enquêtes dans différentes plaintes pour injures, coups et blessures. — Noyé trouvé dans la Moder en aval de Kaltenhausen; procès-verbal de levée du cadavre. — Requête du procureur fiscal contre un juif convaincu d'avoir pratiqué l'usure. — Recherche de paternité; réquisitoire du procureur fiscal. — Procès-verbaux de levées de cadavres. — Information et réquisitoire, au sujet d'une attaque nocturne et de blessures graves. — Enfant trouvé et exposé dans une corbeille près de la digue du moulin-neuf; enquête. — Naissance d'enfants illégitimes.

AUDIENCES DE LA MAITRISE DES EAUX ET FORÊTS
DE LA BASSE-ALSACE.

FF. 180. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets; français.

1696-1698. — Procès-verbaux des audiences de la Maitrise des Eaux et Forêts de la Basse-Alsace, siégeant à Haguenau. — Assignation du Magistrat par-devant la chambre de la Maitrise pour infractions aux réglemens de la forêt. — Autorisation accordée à divers par Etienne Perreaud maître-particulier, d'enlever moyennant remboursement les bois sur eux saisis. — Acquiescement prononcé par le lieutenant de la Maitrise, en faveur de quelques habitants de Soufflenheim, qui avaient coupé du bois en forêt. — Amendes édictées contre des délinquants. — Condamnation à 200 livres d'amende prononcée par le maître-particulier contre un habitant de Germersheim, qui avait coupé 200 cordes de bois sans permission. — Ordre intimé par le maître-particulier E. Perreaud au bailli Hatzel de Wissembourg, de relâcher de prison le garde de la Maitrise que ce dernier y détenait. — Amende prononcée contre un tuilier de Reschwog, pour avoir coupé du bois dans les forêts sur lesquelles le baron de Fleckenstein faisait valoir des prétentions. — Amendes prononcées contre divers pour dégradations en forêt.

FF. 181, (Registre.) — In folio, 173 feuillets; français.

1696-1700. — Procès-verbaux des audiences de la Maitrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés contre la ville, ainsi que contre plusieurs particuliers et communautés de la Basse-Alsace, pour avoir fait couper du bois ou causé des dégâts en forêt. — Assignation par-devant la Maitrise signifiée au baron de Fleckenstein, ayant contrevenu aux ordonnances forestières. — Condamnation à une amende de 100 livres et à la confiscation de 25 cordes de bois façonné, prononcée contre la commune de Runtzenheim. — Condamnation à une amende de 240 livres prononcée contre le bourgmestre de Guermersheim, pour avoir mis, sans droit, 80 porcs à la glandée. — Saisies opérées par les employés et gardes de la Maitrise sur des contrevenants.

FF. 182. (Registre.) — In-folio, 485 feuillets; français.

1697-1715. — Procès-verbaux des audiences de la Maitrise des Eaux et Forêts. — Vente par adjudication du bois provenant des îles du Rhin et dont le produit était versé au fisc royal suivant arrêt du mois d'août 1669. — Permission d'enlever du bois acheté à la ville, demandée

à la Maitrise par un bourgeois de Schirrhein. — Procès-verbal de constatation des dégâts faits par un troupeau de moutons, dans la forêt de Haguenau. — Confiscation du troupeau communal d'Ingersheim, trouvé en flagrant délit. — Amende de 600 livres prononcée contre la commune d'Oberhoffen pour avoir coupé des pins en forêt. — Supplique par laquelle la dite commune demande remise de cette peine. — Permission demandée par deux marchands de bois hollandais de faire flotter par le Rhin la quantité de 1355 arbres, achetés dans les forêts de la Basse-Alsace.

FF. 183. (Liasse.) — 105 pièces, papier; français et allemand.

1696-1699. — Contestation entre la Maitrise et le bailli Hatzel de Wissembourg, qui avait détenu en prison, pendant 9 jours un sergent-garde de la Maitrise, pour avoir saisi des bois coupés par les habitants d'un des villages du baillage. — Procédure contre un individu convaincu d'injures et de menaces proférées contre un garde de la Maitrise. — Contestation entre la Maitrise, d'une part et le Maire de Haguenau, Menweg, qui détenait trois gardes de la Maitrise en prison. — Procès criminel intenté à quelques soldats, qui allaient nuitamment voler le bois de l'adjudicataire des coupes de la forêt de Haguenau. — Procès intenté à Martin Brucker pour voies de fait et mauvais traitements infligés à un garde de la Maitrise. — Vente de chênes par les communes de Reichshoffen, Oberbronn, Schillersdorf, Soultz et Bouxwiller, à deux marchands hollandais. — Procédure contre quelques habitants de Runtzenheim, (baronnie de Fleckenstein) accusés de rébellion contre les agents de la Maitrise.

FF. 184. (Liasse.) — 130 pièces, papier; français, et allemand.

1700-1724. — Contestation entre la Maitrise et un particulier qui contrairement aux réglemens, avait fait bâtir un moulin sur le ruisseau flottable, dit Landgraben. — Procès intenté à la commune de Soufflenheim, dont les habitants avaient contrevenu aux réglemens sur la pêche. — Procès de la Maitrise contre un garde-général de cette administration accusé d'avoir vendu à son profit des arbres et des planches de la forêt indivise. — Défrichement de 7 arpents de terrain dans le canton, dit Krepperer. — Contestation entre la Maitrise et les dames comtesses de Linange, au sujet du droit de pontonage que ces dames voulaient prélever sur les voitures chargées de bois, revenant de la forêt de Haguenau.

FF. 185. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 77 pièces, papier; allemand et français.

1724-1752. — Poursuites dirigées à la demande du procureur de la Maîtrise contre Louis Bertrand pour mauvais traitements infligés au plaignant. — Contestation entre le Magistrat et les officiers de la Maîtrise, au sujet du droit de préséance dans les relations des deux corps entre eux. — Contestation entre le sieur Deiss adjudicataire des coupes de la forêt indivise et un charpentier de Minversheim, qui refusait de payer le bois à lui fourni. — Bois enlevés dans plusieurs coupes de la forêt de Haguenu par un corps de l'armée autrichienne; procès-verbal dressé à ce sujet. — Violences exercées par le garde-chasse de la seigneurie d'Oberhoffen contre un garde de la Maîtrise; procédure à ce sujet. — Blessures mortelles faites à un garde-forestier dans l'exercice de ses fonctions; condamnation du coupable aux galères à perpétuité et à 600 livres de dommages-intérêts.

FF. 186. (Registre.) — In-folio, 407 feuillets; français.

1716-1745. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Demande en restitution de 45 livres, droit de flottage, payé au receveur des bois et rivières des terres de Reichshoffen, par André Wolf de Strasbourg. — Procès-verbaux dressés par les sergents et gardes de la Maîtrise pour coupes d'arbres. — Demande en dédommagement de 326 livres présentée par l'adjudicataire des coupes de la forêt de Gries contre un habitant de ce lieu, accusé de vol de bois. — Ordre intimé au receveur du comte de Hanau-Lichtenberg, George Klein, de restituer à l'adjudicataire des coupes de la forêt royale les effets saisis sur ce dernier pour droit de pontonage. — Ordre intimé à un particulier de Schirrheim, de démolir, dans un délai fixé, la maison qu'il avait construite sur le terrain de la forêt royale.

FF. 187. (Registre.) — In-folio, 231 feuillets; français.

1741-1748. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Condamnation en 12 livres d'amende, prononcée contre un habitant de Walbourg, pour avoir coupé 15 perches de charme. — Amende de 40 sols contre un habitant de Laubach, pour avoir fait paître deux bœufs dans des coupes récentes. — Amende de 32 livres prononcée contre deux habitants de Surbourg, pour avoir coupé huit chêneaux et pour avoir maltraité un garde. — Le procureur du roi enjoint aux religieuses du

couvent de Biblisheim de justifier et prouver en bonne et due forme les droits de pâturage qu'elles prétendent avoir le droit d'exercer dans la forêt royale, faute de quoi elles seront condamnées en 180 livres d'amende, pour avoir mis 60 porcs en glandée. — Destitution de deux gardes accusés de corruption.

FF. 188. (Liasse.) — 164 pièces, papier; allemand et français.

1752-1765. — Extraits des registre du greffe de la Maîtrise. — Chantier de bois de chauffage et autres, établi dans la forêt de Haguenu. — Comptes et décomptes faits par les gardes-ventes aux adjudicataires des coupes. — Comptes de divers adjudicataires. — Assassinat en forêt d'un sergent-garde; procédure à ce sujet. — Arrêt du Conseil d'Etat concernant le droit de pacage dont jouissait la ville. — Ordonnance prescrivant la visite des chantiers établis en forêt. — Saisies de meubles et immeubles opérées par ordre de la Maîtrise. — Vente judiciaire des coupes de Mertzwiller pour défaut de paiement de 2857 livres, prix des dites coupes. — Procédure contre un dragon du régiment de Languedoc en garnison en ville, pour mauvais traitements infligés à un sergent-garde. — Confrontation du plaignant et des témoins.

FF. 189. (Registre.) — In-folio 424 feuillets; français.

1749-1761. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes de la Maîtrise. — Condamnation de délinquants en amendes et restitution. — Réquisitoire contre le censier de la cense des religieuses Annonciades qui avait coupé 6 charmes en forêt. — Rapports et réquisitoires contre des gardes dans les triages desquels on avait trouvé des arbres coupés et constaté toutes sortes de dégradations, sans que les dits gardes aient verbalisé. — Amende de 15 livres prononcée contre le censier du Clausenhof pour avoir abattu un pin de 10 pieds de circonférence.

FF. 190. (Registre.) — In-folio, 353 feuillets; français.

1761-1767. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Amendes édictées contre divers délinquants. — Confiscation de bois coupés illégalement. — Prolongation pour l'abattage de bois demandée par des adjudicataires de coupes. — Amende de 200 livres prononcée contre l'abbesse de Biblisheim. —

Extrait et copie du brevet de don du feu roi, au prince de Birckenfeld, demandé par le greffier de la ville au greffe de la Maîtrise.

FF. 191. (Registre.) — In-folio. 200 feuillets ; français et allemand.

1767-1769. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes de la Maîtrise contre divers. — Amendes édictées contre les délinquants. — Assignation de 3 habitants de Soufflenheim, pour avoir coupé des arbres dans la forêt indivise. — Procédure contre Maurice Halter de Schirrhein, pour avoir maltraité à coups de bûche un garde de la Maîtrise ; le dit Halter est condamné à 15 jours de prison. — Condamnation en 81 livres d'amende et 61 livres de restitution prononcée contre le garde de Soufflenheim, qui avait négligé de verbaliser contre les dégâts causés dans le canton de bois, commis à sa garde. — Procès-verbal du garde-marteau contre le sieur Haumann, qui faisait façonner des cordes de bois, n'ayant pas les dimensions exigées.

FF 192. (Registre.) — In-folio, 200 feuillets ; français et allemand.

1769-1770. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes de bois contre divers délinquants. — Enregistrement des visites des lieutenants et des gardes-marteaux. — Confiscations. — Amendes et restitution. — Dommages-intérêts. — Saisie faite par Gosset, garde-marteau, de 5 chênes verts coupés en forêt et transportés dans la tuilerie de la ville. — Procès-verbal de la visite générale de la forêt faite par tous les officiers et employés de la Maîtrise, sous la conduite du maître-particulier E. Perreaud.

FF. 193. (Registre.) — In-folio, 448 feuillets ; français.

1774-1776. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes de la Maîtrise contre divers délinquants. — Condamnations en amendes et en restitution. — Remboursement du bois volé dans des coupes demandé par des adjudicataires de bois. — Requête de Pierre Glick adjudicataire de coupes, à la chambre de la Maîtrise, demandant le paiement d'une somme de 672 livres prix du bois, fourni à un habitant de Bischwiller. — Sommation adressée par le maître-particulier Perreaud à un meunier,

de produire les titres, l'autorisant à construire un moulin dans le triage appelé Donau, faute de quoi, le dit meunier se verra condamné à démolir à ses dépens les ouvrages élevés.

FF. 194. (Registre.) — In-folio, 196 feuillets ; français et allemand.

1770-1774. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes de la Maîtrise contre divers délinquants. — Visite domiciliaire au château Fiat, dont le censier était soupçonné d'avoir abattu des bois en forêt. — Réquisitoire du procureur du roi contre des gardes qui avaient enfreint eux-mêmes les règlements de pâturage. — Adjudication de coupes et de pâturages. — Réquisitoire demandant contre le sieur Bertrand de Bischwiller, condamnation en une amende de 100 livres, pour avoir chassé dans la forêt royale. — Condamnation des religieuses de Königsbrück en 90 livres d'amende et en 280 livres de restitution pour dégâts causés en forêt.

FF. 195. (Registre.) — In-folio, 192 feuillets ; français et allemand.

1774-1777. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés par les gardes au service de la Maîtrise contre divers délinquants. — Saisie de bois volés en forêt, par le garde-marteau Gosset. — Réquisitoire du procureur du roi demandant à ce que l'adjudicataire d'une prairie en forêt, soit condamné en 50 livres d'amende, pour avoir enfreint différents articles du cahier des charges. — Amendes infligées à divers pour enlèvement de litière dans des parties prohibées. — Perquisition faite dans des maisons particulières pour rechercher du bois volé dans des coupes. — Condamnation en 98 livres d'amende et autant de restitution, prononcée contre quelques habitants de Haguenau accusés d'avoir coupé 143 perches de bouleau. — Saisie de deux chevaux, pâturant en forêt.

FF. 196. (Liasse.) — 120 pièces, papier ; français, allemand et latin.

1767-1780. — Mandats de prises de corps délinquants contre différents individus débiteurs d'amendes, auxquelles ils avaient été condamnés, pour délits forestiers. — Procès-verbal de perquisition et de saisie de meubles pour couvrir les amendes infligées à un délinquant. — Demande d'enregistrement du cautionnement fourni par le receveur

et collecteur de la Maîtrise royale. — Enquête contre quelques bourgeois de Soufflenheim, accusés d'avoir volé du bois dans les coupes. — Plaintes de l'adjudicataire des coupes contre le fayencier Hannong, qui refusait de payer les bois à lui livrés. — Insolvabilité de différents délinquants constatée par le collecteur des amendes. — Procès intenté à plusieurs particuliers de Gisenheim, accusés d'avoir coupé un grand nombre d'arbres en forêt.

FF. 197. (Registre.) — In-folio, 273 feuillets; français.

1711-1781. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Comptes rendus par le collecteur des amendes. — Confiscations et restitutions. — Insolvabilité de quelques délinquants constatée par le garde-général et collecteur des amendes. — La Table de marbre de Metz confirme et maintient la destitution et l'amende infligées à un garde. — Tableau des amendes prononcées dans le courant de l'année 1743 par la chambre de la Maîtrise et se montant à 1337 livres 75 sols. — Restitution d'amendes obtenue par divers délinquants ayant interjeté appel par-devant la Table de marbre à Metz, le Conseil d'État et le Conseil Souverain d'Alsace.

FF. 198. (Registre.) — In-folio, 277 feuillets; français et allemand.

1777-1780. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux dressés contre divers délinquants par les gardes au service de la Maîtrise. — Réquisitoires contre divers pour infractions au droit de pâturage. — Contestation entre la Maîtrise et la commune de Leutenheim, au sujet des coupes faites au profit du roi dans la forêt communale de ce lieu. — Saisie de 343 arbres coupés en forêt par le sieur Hoffmann bailli de Benfeld, demandée par le procureur du roi, ainsi que l'application de la peine qu'emporte pareil acte. — Réquisitoire contre la commune de Schirrhein qui avait envoyé le troupeau communal des vaches en pâturage dans des districts prohibés. — Procès-verbal de descente et vue des lieux faite pour délimiter la propriété revendiquée par le bailli Hoffmann. — Procès-verbal dressé contre un potier de Soufflenheim, pour avoir pratiqué en forêt une tranchée, pour l'extraction de terre glaise.

FF. 199. (Registre.) — In-folio, 410 feuillets; français et allemand.

1776-1782. — Procès-verbaux des audiences de

la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Requêtes des adjudicataires de coupes contre divers pour restitution du bois volé dans leurs coupes. — Prix du bois fourni à V. Hüchel de Hatten, réclamé par l'adjudicataire des chablis de la forêt royale. — Procès-verbaux dressés contre divers délinquants; amendes édictées contre eux. — Saisie et vente judiciaire des biens des délinquants, pour couvrir le montant des amendes non payées.

FF. 200. (Registre.) — In-folio, 375 feuillets; allemand et français.

1780-1783. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise des Eaux et Forêts. — Procès-verbaux des officiers et gardes de la Maîtrise contre divers. — Réquisitoires du procureur du roi contre des délinquants. — Condamnations en amendes et restitution de bois volés. — Procès-verbaux des descentes et vues des lieux et visites faites en forêt. — Condamnation à 60 livres d'amende prononcée contre la commune de Soufflenheim, pour avoir envoyé son bétail au pâturage dans les coupes de la forêt royale et indivise de Haguenau. — Balivage et martelage des coupes de la forêt royale.

FF. 201. (Registre.) — In-folio, 360 feuillets; français et allemand.

1783-1784. — Procès-verbaux des audiences de la Maîtrise de Haguenau. — Procès-verbaux dressés par les gardes de la Maîtrise contre divers. — Amendes édictées contre différents délinquants. — Visites faites en forêt par les lieutenants et gardes-marteaux. — Confiscation des bois sur des individus surpris en flagrant délit de vol. — Réquisitoire contre deux bourgeois de Haguenau pris en coupant du bois prohibé. — Condamnation à 60 livres d'amende, prononcée contre le garde Rischmann, pour mauvaise surveillance dans son triage.

FF. 202. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 187 pièces, papier; français et allemand.

1781-1789. — Contestation entre le baron de Vorstadt et la Maîtrise, au sujet du droit de chasse dans son fief de Schirrhofen, contigu à la forêt indivise. — Procès intenté par V. Schimpf de Soufflenheim, contre J. Charpentier, entrepreneur au Fort-Louis pour fourniture de bois, que ce dernier refusait de payer. — Enquête à ce sujet. — Déposition de témoins. — Vente par adjudication

des biens de N. Gross, pour refus fait par ce dernier de payer une amende de 121 livres, à laquelle il avait été condamné. — Assassinat d'un sergent-garde; procédure à ce sujet. — Procès de chasse contre le bailli royal Barth, qui avait tué un lièvre en temps prohibé. — Assignations à comparaître adressées à divers. — Extraits des procès-verbaux d'audience. — Enquêtes instruites par X. Armand Callot, maître-particulier, contre différents délinquants. — Procès-verbal de la visite générale de la forêt. — Protestation d'un adjudicataire de coupes contre la perception du droit de pontonage à Kaltenhausen.

GRAND-BAILLAGE DE HAGUENAU.

FF. 203. (Registre.) — In-folio, 176 feuillets; français.

1700-1702. — Procès-verbaux des audiences du bailli royal, lieutenant civil et criminel, Huguin.) — Condamnation du prévôt de Batzendorf au paiement de la dime aux Cordeliers de Haguenau, consistant en 3 réaux de seigle. — Condamnation d'un bourgeois de la Walk à faire réparation aux échevins du tribunal de Bitschhoffen, des insultes faites à ces derniers et en 20 livres d'intérêts civils, ainsi qu'à la même amende au profit des Cordeliers de Haguenau. — Requête d'un bourgeois de Schæffolsheim demandant un délai pour le paiement des rentes arriérées qu'il doit à la dite communauté. — Plaintes de J. B. Rothjacob, Stettmeister de Haguenau, contre le chapitre de la collégiale de Strasbourg, qui l'avait troublé dans la jouissance d'un verger situé à Haguenau; jugement en faveur de Rothjacob. — Revendication de la part du R. P. Carlenbach, procureur du collège des Jésuites de Haguenau, de terres labourables sises dans le ban de Schæffolsheim. — Requête des Juifs du baillage de Haguenau, contre les exactions des baillis et gens de justice; ils se refusent à payer d'autres impôts que ceux édictés par les ordonnances des intendants de Colbert, de Coucet et de La Grange, c'est-à-dire, 21 livres au roi et 20 livres à leurs seigneurs respectifs par famille et revendiquent la jouissance des bénéfices dont jouissent les Juifs de la généralité de Metz.

*) Le bailli royal, charge créée par un édit de 1694, rendait la justice aux sujets du Grand-Baillage. Le siège de ce tribunal n'était pas fixe; les audiences se tenaient à Haguenau, ainsi que dans les villages composant le dit Grand-Baillage.

FF. 204. (Registre.) — In-folio, 326 feuillets; français.

1704-1713. — Procès-verbaux des audiences du bailli royal, lieutenant civil et criminel, G. Hatzel. — Jugement en faveur du curé de Berstheim contre un habitant du dit lieu, qui avait refusé de payer l'arriéré du canon annuel dû à la cure. — Plaintes présentées au bailli pour injures et calomnies proférées contre des bourgeois de Strasbourg. — Théodore de Vorstatt receveur de M^r le duc de Mazarin, demande la restitution de deux prairies sises à Ohlungen, dont s'étaient emparé deux bourgeois de ce lieu. — Demande en dommages-intérêts faite contre la commune de Soufflenheim par un habitant du dit lieu, qui avait perdu son cheval et sa voiture lors des prestations pour la construction des tranchées, pendant la présence des Autrichiens dans les environs. — Jugement en faveur de l'hôpital contre le censier de Rottelsheim, qui refusait de payer un fermage de 48 sacs de grains. — Sentence adjugeant définitivement à la fabrique de Forstheim des biens, pour les quels elle était en contestation. — Jugements condamnant divers à payer au R. P. Horst, procureur des Chartreux de Molsheim, les rentes et canons annuels dus à ce couvent. — Arrérages de rente réclamés par les Cordeliers de Haguenau.

FF. 205. (Liasse.) — 30 cahiers In-folio, 868 feuillets; français.

1704-1719. — Minutes des procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Réception de deux procureurs du baillage. — Demande en dédommagement de 200 livres, faite par les R. P. Dominicains de Haguenau, contre un bourgeois de Kriegsheim, qui avait commis des dégradations dans un bois appartenant aux dits religieux. — Arrérages d'un bien rentier sis à Rottelsheim, réclamés par les Augustins de Haguenau. — Succession Mohin; prétentions du directeur de la monnaie de Strasbourg Beyerlé, à cette succession, comme étant le plus proche héritier de Barbe Mohin. — La commune de Surbourg demande 138 livres de dommages-intérêts contre la commune d'Ueberach, qui avait refusé de contribuer aux corvées imposées aux communes du baillage, pendant la présence des Autrichiens dans le pays. — Instance des communes de Soufflenheim et Schirrheim contre les prévôtés d'Ueberach et Kindweiller, demandant la restitution de 400 florins qu'elles ont été obligées de payer comme contribution de guerre en 1705, en lieu et place des dites prévôtés. — Plaintes du receveur du duc de Châtillon contre un bourgeois de Momenheim, pour le paiement du canon d'un bien. — Plainte du curé de Gunstett, George Merkel, contre le receveur de la fabrique de son église

pour reliquats de comptes. — Contestation entre les communes de Zutzendorf et Kindweiler, au sujet du droit de pâturage; jugement du bailli ordonnant aux parties de produire leurs titres.

FF. 206. (Registre.) — In-folio, 195 feuillets; français.

1714-1717. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Contestation entre le curé Sigel de Mommenheim et le prévôt et la communauté du dit lieu, qui avaient refusé de verser à la caisse de la fabrique le produit de la dîme lui revenant. — Contestation entre George Deiss, prévôt d'Eschbach et le receveur de la fabrique de l'église de Forstheim, au sujet d'un demi-arpent de terrain. — Poursuites de juifs contre divers, pour remboursement d'obligations. — Arrérages réclamés par les Prémontrés de Haguenau contre leur censier de Bernsheim. — Procédure du receveur du chapitre de Saverne contre divers pour rentes arriérées dues au chapitre. — Jugement en faveur du Stettmeister de Roberdeau, lui allouant le paiement d'une obligation de 200 florins. — Jugement qui maintient le receveur de M^r le duc de Châtillon, dans le droit de percevoir pour droit de corvée, savoir: 25 sols par cheval, 12 sols 6 deniers par boeuf et 15 sols par manouvrier et ce par trimestre et défendant aux habitants des communautés du Grand-Baillage de troubler le receveur dans la perception de ces impôts. — Arrérages d'une rente annuelle de 16 sacs 4 boisseaux d'avoine réclamés par le receveur de la grande prévôté de la cathédrale de Strasbourg, contre les héritiers de feu Jean Trudmann de Kriegsheim.

FF. 207. (Registre.) — In-folio, 174 feuillets; français et allemand.

1717-1718. — Procès-verbaux des audiences du bailli royal Hatzel. — Demande du receveur de la Landvogtey Ch. Garnier, contre diverses communautés du baillage en remboursement de fourrages. — Plainte du prévôt de Schweighausen Jacob Strohl, contre les habitants et communauté de Wintershausen, pour le remboursement d'une obligation de 200 florins souscrite en faveur du dit Strohl. — La commune de Batzendorf contre le prévôt du dit lieu, aux fins de faire condamner ce dernier à participer aux impositions royales. — Ordonnance de Mgr. d'Angervillers, réglant le mode de recouvrer les deniers royaux dans les communes du baillage. — Arrêt du Conseil d'Etat, qui prenant en considération les abus occasionnés par suite du renouvellement triennal des Magistrats des villes et communes d'Alsace, casse l'arrêt de

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

1683 et ordonne qu'à l'avenir les dits Magistrats exerceront leurs charges respectives indéfiniment, laissant au bon plaisir du roi la révocation de ces fonctionnaires. — Commission accordée par le Conseil Souverain au sieur Wolbrett, le chargeant de tenir les audiences et d'administrer la justice dans toute l'étendue du baillage, pendant l'absence du bailli Hatzel.

FF. 208. (Registre.) — In-folio 215 feuillets; français.

1719-1720. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — La collégiale de Surbourg demande contre un habitant du dit lieu le paiement des arrérages dus par lui. — Jugement par lequel Michel Frey, de Gunstett, est maintenu par indivis avec les religieuses grises de Haguenau, dans la jouissance d'un bien censier sis au dit Gunstett. — Le fermier de l'abbaye de Stürzelbronn, contre J. Barbier, bourgeois de Haguenau, débiteur envers le premier d'un canon consistant en 10 sacs de seigle et deux boisseaux de pois. — Réquisitoire du procureur du roi contre quelques bourgeois d'Ueberach, pour calomnies répandues sur le compte du prévôt du dit lieu. — Procès en diffamation intenté par demoiselle Cléophe Huguin, contre Michel Rollet de Niederschaeffolsheim, pour calomnies répandues par ce dernier contre feu le père de la demanderesse. — Contestation entre les héritiers Mosbach de Haguenau et les héritiers Pfohl de Surbourg, au sujet de la possession de huit parcelles de vignes, prés et verger. — Plainte du receveur du chapitre de Neuwiller contre un habitant de Lixhausen pour le paiement d'un canon de 23 rézaux de froment.

FF. 209. (Registre.) — In-folio, 185 feuillets; français.

1721. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Demande en autorisation par la commune de Grassendorf, de faire saisir la dîme de la prévôté de Wissembourg, ainsi que celle du couvent de Stürzelbronn, pour le produit en être affecté aux réparations du chœur de l'église. — Reliquat de compte réclamé par la commune de Soufflenheim à ses deux bourgmestres. — Boni de 24 florins réclamé par le bourgmestre de Surbourg, Mathias Sucher, aux habitants du dit endroit. — Arrérages d'un canon annuel réclamés par le receveur du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, Jacques Eggs, contre quelques bourgeois de Batzendorf. — Décompte entre le receveur de l'abbaye de Stürzelbronn et un bourgeois de Wahlenheim. — Enquêtes instruites dans des affaires de voies de fait. — Demande de 300 florins de dommages-intérêts pour blessures reçues.

FF. 210. (Registre.) — In-folio, 152 feuillets : français.

1722. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel — Plainte du curé de Bitschhoffen, contre l'administrateur des revenus de la prévôté de Wissembourg collateur et décimateur au dit Bitschhoffen, aux fins de voir condamner la prévôté à faire bâtir une maison curiale au dit village. — Demande de l'abbaye de Neubourg à fin de prendre dans la forêt communale d'Ohlungen les 400 fagots de bois, auxquels elle a droit annuellement, aux termes d'un titre de 1432 et de percevoir le tiers des amendes de la dite forêt. — Contestation entre la commune de Surbourg et le receveur de la fabrique du dit lieu, lequel revendiquait la propriété d'un jardin engagé par la commune. — Contestation entre la commune de Schæffolsheim et le curé du dit lieu, qui réclamait le droit d'affouage. — Jugement du bailli déboutant deux plaignants d'une demande en dommages-intérêts et réparation d'honneur. — Le collège des Jésuites de Haguenau, contre un bourgeois de Wahlenheim au sujet de 146 rézaux de froment et 86 de seigle, dus pour arriéré de fermage. — Contestation entre les communes de Schæffolsheim et Kriegsheim, au sujet de l'entretien d'un pont sur un ruisseau séparant ces deux communes et servant à leurs communications réciproques.

FF. 211. (Cahiers.) — In-folio, 720 feuillets ; français et allemand.

1720-1724. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Contestation entre Julienne de Saulecque et Etienne Gottery, au sujet de la possession d'un bien situé à Berstheim. — Le receveur du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune contre différents fermiers pour arrérages dus. — La commune de Grassendorf contre la prévôté de Wissembourg et l'abbaye de Stürzelbronn seigneurs décimateurs de ce village, au sujet des réparations à faire au clocher de l'église. — Remboursement d'une obligation de 20,274 livres demandé par le receveur de la Landvogtey Garnier, contre le Stettmeister de Vorstadt. — Décompte ordonné entre les parties. — Le curé d'Eschbach demande à ce que le bailli défende expressément au prévôt du dit lieu, ainsi qu'à celui de Forstheim de disposer, sans la participation du dit curé, d'aucune somme ou de faire de leur propre autorité un emploi quelconque des deniers des fabriques. — Demande en paiement de 6000 livres de dommages-intérêts, pour non exécution de promesse de mariage de la part de Catherine Riehl de Kittelsheim contre un cabaretier de Strasbourg. — Le R. P. König, procureur du collège des Jésuites de Haguenau,

demande le remboursement d'une obligation de 150 florins due par un bourgeois de Lixhausen. — L'équarisseur de Batzendorf, réclame d'un bourgeois de Höchstett la somme de 28 florins pour soins médicaux.

FF. 212. (Registre.) — In-folio, 305 feuillets : français.

1723-1724. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Réparation des injures faites aux gens de justice de Surbourg, demandée contre un habitant du dit lieu. — Instance des Prémontrés de Haguenau contre les héritiers Jean Weydmann à Morschwiller, au sujet d'une rente foncière de 63½ livres d'huile. — Le receveur du chapitre de Neuwiller contre les habitants de Scherlenheim, au sujet de la dime du tabac, que ces derniers se refusaient de livrer. — Canon emphytéotique de 12 schilling, réclamé par le receveur de la fabrique de Saint-Georgé contre un bourgeois de Forstheim. — Calomnies et injures proférées contre un chanoine de la collégiale de Surbourg, réparation demandée par lui. — Remboursement d'un obligation de 40 florins réclamé par le receveur de la fabrique de la cathédrale de Strasbourg, contre les héritiers Lappen, de Wingersheim. — Canon de 125 florins, réclamé par Charles de Vorstadt contre un bourgeois de Surbourg.

FF. 213. (Registre.) — In-folio, 356 feuillets ; français.

1725-1726. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Instance de la commune de Kriegsheim, contre Diebold Wendling et consorts du dit lieu, au sujet du partage des terres caduques que les défendeurs tenaient en location de M^r de Grand'maison, receveur de la Préfecture de Haguenau. — Revendication de la commune de Surbourg de la dime en foin. — Juifs contre divers ; remboursement d'argent prêté. — Réclamation de la part des curés de Berstheim et de Batzendorf du tiers de la dime des biens communaux de ce dernier lieu. — Jugement du bailli faisant droit à la demande du curé. — Partage de biens indivis entre des particuliers de Mommenheim et Mittelschæffolsheim. — Arriéré d'un canon sis sur un bien censier à Kindweiler, réclamé par les Cordeliers de Haguenau. — Demande de la part de Madame de Rondon en paiement des arrérages d'un canon sis sur un bien censier à Wahlenheim. — Refus de paiement du canon d'un bien censier sis à Höchstett. — Le sieur Saint-Aman, maître sculpteur de Haguenau, réclame six cents livres à lui dues pour la confection de trois autels destinés à l'église de Grassendorf. — Demande du sieur Melony, chanoine de l'église de Neuwiller en qualité de bénéficiaire

de la chapelle de Sainte-Madeleine de Hochfelden, de deux arpents de terre sis au ban de Mutzenhausen.

FF. 214. (Cahiers.) — In-folio, 730 feuillets; français et allemand.

1725-1728. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Demande de la part des Annonciades de Haguenau en paiement d'une obligation de 200 florins souscrite par un bourgeois de Wintershausen. — Arrérages de canon dus par un bourgeois de Wahlenheim à la fondation de Saint-Nicolas, à Strasbourg. — Arrérages de la dîme de Grassendorf réclamés par le fermier de l'abbaye de Stürzelbronn. — Plainte du receveur de l'évêché de Spire contre un bourgeois de Lixhausen, demandant à ce que celui-ci soit condamné à livrer le froment, le seigle, l'avoine, les pois et les haricots, conformément au marché passé avec lui. — Arrérages de canon affecté sur des terres sis à Surbourg, réclamés par le sieur Böhm, receveur de la fabrique de Saint-George. — Le sieur Arnold receveur de l'abbaye de Königsbrück, réclame au profit de celle-ci les arrérages d'un canon sis sur un bien censier à Ohlungen. — L'abbaye de Neubourg demande, en sa qualité de desservant de la cure de Mörschwiller, la dîme des terres de ce lieu. — Paiement d'une obligation de 791 florins demandé par le sieur Leitersperger, Ammeister de Strasbourg contre un bourgeois de Rottelsheim. — Demande de la commanderie de Stephansfeld, en restitution de onze arpents de terre situés au ban de Wingersheim, usurpés par différents bourgeois de ce lieu. — Injures proférées par un bourgeois de Mörschwiller contre les gens de justice de ce lieu; réparation demandée. — Commune de Kuttelsheim, contre le sieur Braun, conseiller du grand Sénat de Strasbourg, qui refusait de payer le Ladgelt que la dite commune percevait sur les vins qui s'y chargeaient.

FF. 215. (Registre.) — In-folio, 360 feuillets; français et allemand.

1727-1729. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Remboursement d'une obligation de 341 livres demandé par Etienne Perreaud contre un bourgeois de Keffendorf. — Requête présentée au Conseil Souverain d'Alsace, pour obtenir la nomination d'un substitut au bailli Hatzel, absent pour affaires secrètes concernant la cour. — Les Augustins de Haguenau revendiquent la propriété d'un pré situé au ban de Wingersheim. — Les R. P. Jésuites de Haguenau, réclament d'un bourgeois de Berstheim le prix des grains à lui vendus. — Le procureur du

roi Wolbret, faisant fonctions de bailli pendant l'absence de Mr Hatzel, approuve la nomination d'Anne Windin, aux fonctions de matrone dans le village d'Ettendorf. — Jugement par lequel les héritiers Bertsch de Surbourg, sont condamnés à délaïsser 3 arpents de terre situés au dit ban, au profit de la collégiale de ce lieu. — Prestation du serment de tuteur des enfants mineurs de feu Léonard, bourgeois de Surbourg. — Le sieur Vogler, receveur de l'ordre teutonique à Strasbourg, réclame l'évacuation par le vendeur d'une maison sise à Kuttelsheim. — Monsieur de Berckheim, président de la régence du comté de Hanau-Lichtenberg, demande contre le prévôt de la Walk le prix de vente d'un bien situé à Kindweiler. —

FF. 216. (Registre.) — In-folio, 346 feuillets; français et allemand.

1729-1731. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Le receveur du baillage de Wœrth, réclame la dîme en pois contre un bourgeois d'Eschbach. — Le receveur du baillage de Brumath, demande à ce que la commune de Berstheim, soit condamnée à lui payer la dîme en froment et en seigle. — Intérêts échus, réclamés par les R. P. Jésuites de Haguenau contre un bourgeois de Forstheim. — M. de Vorstadt, fondé de pouvoir du duc de Mazarini, demande contre différents habitants de Kuttelsheim les arrérages des droits seigneuriaux, tels que taille et droits de corvée. — Le receveur de l'abbaye de Marmoutier contre divers, pour arrérages de canon. — Amendé de 100 livres prononcée contre Daniel Strohl, forestier de Brumath, pour avoir conduit des chasseurs du comte de Hanau sur les terres et chasses réservées du baillage de Haguenau. — Le sieur Lafosse, receveur de M. le duc de Châtillon, demande le paiement d'une créance de 118 florins. — Démission du prévôt de Forstheim; nomination d'un successeur. — Réception et installation de Michel Kleinclaus, comme prévôt de Hüttendorf.

FF. 217. (Cahiers.) — In-folio, 850 feuillets; allemand et français.

1728-1733. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Blessures et voies de fait; jugement condamnant le prévenu à l'amendé et aux dommages-intérêts. — Le couvent de Sainte-Madelaine de Strasbourg demande à passer un bail emphytéotique pour les prairies possédées par les religieuses à Dangelshiem. — Les Augustins de Haguenau revendiquent quelques arpents de terrain situés à Bossendorf. — Le fermier de l'abbaye de Stürzelbronn contre deux bourgeois de Lixhausen deman-

dant le paiement de la somme de 241 florins 5 schilling, pour arrérages de canon. — Ordonnance par laquelle le roi, prenant en considération les abus provenant de l'usure, défend de contracter en sous seing-privé avec les juifs et ordonne que toutes les négociations, ventes de grains, bestiaux, vins, denrées et marchandises et tous autres actes se fassent devant notaire ou tabellion. — Les héritiers de Gail demandent à ce que les héritiers de Vorstadt, soient condamnés à abandonner 4 arpents de prairie situés au ban d'Ohlungen, canton Lohmatt.

FF. 218. (Registre.) — In-folio, 510 feuillets; français.

1731-1733. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — La commune de Mommenheim réclame de quelques bourgeois de Bilsheim, l'impôt affecté sur des prairies sises au dit Mommenheim. — Les P. P. Dominicains de Haguenau demandent contre un bourgeois de Kindweiler les arrérages d'un canon sis sur un bien censier au dit ban. — Réparation d'honneur demandée par les prévôts et gens de justice de Surbourg, contre un bourgeois de Soultz, qui les avait insultés, lors d'une reconnaissance de limites de ban. — Le sieur Arnold, receveur de l'hôpital de Haguenau, demande le remboursement d'une obligation de 130 florins avec les intérêts échus, ainsi que les arrérages d'un canon annuel contre un bourgeois de Berstheim. — Le receveur de la collégiale de Saint-Pierre-le-Jeune, Jacques Eggs, contre divers de Hüttendorf, pour arrérages de canon. — Créance de 85 florins 5 schilling, réclamée par Jacques Strohl, Stabhalter de Schweighausen, contre deux juifs de Mommenheim.

FF. 219. (Registre.) — In-folio, 314 feuillets; français.

1733-1734. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel. — Le Bourgmestre de la communauté d'Ueberach demande contre différents habitants de ce lieu le prix de location de prairies communales. — Les familles de Krebs et de Vorstadt demandent l'exercice de leurs droits seigneuriaux, contre les villages d'Ohlungen et Keffendorf. — Le recteur de Berstheim demande la dime des biens communaux de Wintershausen et Batzendorf. — L'abbaye de Schwarzach contre les fermiers de la dime de Mommenheim. — La commune de Drusenheim demande le paiement d'une somme de 200 florins, prix de la glandée dans une île du Rhin, affermée à un bourgeois de Soufflenheim. — Ordonnance du Conseil Souverain d'Alsace intimant au prêteur de Gail, de ne plus troubler le duc de Châtillon ou son lieutenant, le bailli Hatzel, dans son droit de présider les élections et renouvellements du

Magistrat de Haguenau. — L'abbaye de Neubourg, réclame l'abandonnement de terres, situées au ban d'Ettendorf.

FF. 220. (Registre.) — In-folio, 460 feuillets; français et allemand.

1734-1736. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Les prévôts des villages du Grand-Baillage contre les préposés des communautés juives, au sujet du paiement des impôts pendant la durée de la guerre. — Ordonnances du lieutenant civil et criminel, enjoignant aux juifs de continuer le paiement des contributions de guerre, jusqu'à la conclusion de la paix. — Prestation du serment de la part de George Ott, nommé prévôt des villages d'Ohlungen et Keffendorf. — Réparation d'honneur à faire par le meunier du Münchmühl, dans la banlieue de Wingersheim, au bangarde de ce lieu. — Action intentée par François Albertini d'Ichtersheim, contre le prévôt de Bossendorf, au sujet de 30 foudres de vin réclamés et accordés par jugement au demandeur. — 100 livres de dommages-intérêts et 42 florins pour frais de chirurgie à payer par Pierre Tiércé, d'Ueberrach, au sieur Bertrand, pour voies de faits. — L'abbaye de Biblisheim demande le paiement d'une obligation de 300 florins contre un bourgeois de Surbourg. — Dissension entre les prévôts, bourgmestre et échevins de la communauté de Forstheim et plusieurs particuliers de ce lieu, au sujet de l'acquisition d'un terrain provenant des héritiers de Vorstadt. — Le maire et huber de la colonge de Schwindratzheim, contre le prévôt de Batzendorf, au sujet d'une rente de 8 mesures de vin affectée sur des pièces de terre appartenant à la colonge.

FF. 221. (Cahiers.) — In-folio, 620 feuillets; français et allemand.

1733-1737. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Réception de F. T. Brendlé et Ignace Guehl, comme procureurs du Grand-Baillage; prestation de serment. — Demande par le chapitre de Surbourg en paiement d'un canon annuel dû par un bourgeois de Gunstett. — Le receveur du duc de Châtillon demande à ce que les laboureurs de Hüttendorf, soient condamnés à lui fournir la paille, aux termes d'un engagement passé entre les parties. — Le receveur de la collégiale de Neuwiller réclame d'un bourgeois de Mittelschæffolsheim, le canon annuel affecté sur un bien censier. — Prix d'adjudication des terres provenant de la succession de Vorstadt, réclamé par Théodore de Vorstadt. — L'archiprêtre du chapitre rural de Haguenau

et Antoine Schwend, recteur de Rumersheim réclament des héritiers de l'ancien recteur la restitution de la compétence de mois 4¹/₂, indûment perçue. — Le prévôt de Souffenheim demande à être maintenu dans ses fonctions, dont le receveur du baillage l'avait destitué de son propre chef, pour le remplacer par Ph. Kieffer, échevin du dit lieu.

FF. 222. (Registre.) — In-folio, 514 feuillets; français.

1737-1738. — Procès-verbaux des audiences du bailli royal. — Délimitation d'un bois appartenant aux religieux de Neubourg, demandée par ces derniers. — Les Dominicains de Haguenau demandent à ce que Jean Wendling, de Batzendorf, soit tenu à abandonner un arpent de terre situé dans le dit ban. — Le duc de Châtillon, Grand-Bailli de la Préfecture royale de Haguenau, donne procuration à son conseiller Philippe Antoine, de lever les scellés apposés sur les effets de son receveur général à Haguenau et sur ceux du sieur Adam, receveur particulier de Colmar et de recevoir les comptes que les héritiers Lafosse et Adam doivent rendre de leur gestion. — Le receveur de la collégiale de Saverne demande le paiement des arrérages de canon, dus par un bourgeois de Scherlenheim. — Le baron de Dürckheim, demeurant à Fröschwiller, demande paiement de cent cordes de bois fournies à divers. — Le receveur de la fondation de Saint-Marc de Strasbourg, demande les arrérages d'une rente emphytéotique de 6 schilling. — Jean Meyer, milicien de Niederschæffolsheim demande la somme de 9 florins, montant de ses gages pour un an.

FF. 223. (Registre.) — In-folio, 420 feuillets; français.

1738-1739. — Procès-verbaux des audiences du bailli royal. — François Rauch le prévôt de Surbourg, contre différents habitants de ce lieu, pour injures et calomnie. — Le receveur des revenus de la chapelle de Sainte-Barbe de Küttelsheim, contre un bourgeois du dit lieu, au sujet d'une obligation de 25 florins. — La veuve et héritiers de feu Guising, Ammeister de la ville de Strasbourg, demandent communication des rôles et registres concernant les impositions à payer par la commune de Wingersheim. — Théodore de Vorstadt se rend adjudicataire d'un jardin situé au ban de Keffendorf. — Opposition faite à la délivrance des deniers provenant de la vente du dit jardin, faite par André Deiss de Haguenau. — Créance de 63 florins réclamée par un bourgeois de Bilsheim, contre la communauté du lieu. — Le sieur Wackerzapp, receveur de la prévôté de Wissembourg, contre le curé Zaiguelius, de Grassendorf, pour des arrérages de ca-

non. — Le sieur Debus, conseiller de S. A. le landgraf de Hesse-Darmstadt, demande contre un bourgeois de Mutzenhausen l'exécution d'un contrat de vente de terres situées au dit ban.

FF. 224. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets; français.

1739. — Procès-verbaux des audiences du bailli. — Interdit du bailli Hatzel; Joseph Gross, conseiller de la Régence de l'évêché de Strasbourg et bailli de Marmoutier, est nommé comme intérimaire. — Enregistrement des lettres-patentes du roi attribuant les fonctions de bailli dans toute l'étendue de la Préfecture, à J. Gross. — Provision de sergent du Grand-Baillage pour Jean Schmid, nommé par le duc de Châtillon. — Descente et vue des lieux dans le bois d'Ettendorf, demandée par A. de Cointoux, directeur général des revenus seigneuriaux de la Préfecture, afin de reconnaître les dégâts causés par le prévôt du dit lieu. — A. de Cointoux contre Jean Reinbold, bourgmestre de Wingersheim, au sujet de versements à faire à la recette seigneuriale. — Réquisitoire du procureur du roi Knepfler, contre différents chasseurs, pour avoir braconné dans les terres de la Préfecture; défense présentée par les inculpés, disant avoir chassé sur l'autorisation de M. de Hatzel; jugement renvoyant la cause devant le Conseil d'Etat. — Opposition faite par divers aux sentences prononcées contre eux, à la requête du juif Baruch Weil, d'Obernai, par Hatzel, pendant qu'il était encore bailli.

FF. 225. (Registre.) — In-folio, 144 feuillets; français.

1739-1740. — Procès-verbaux des audiences du substitut J. Gross. — Querelles et voies de fait à Ettendorf, coup de pistolet tiré sur un agent de l'autorité, lors de la fête du village; déposition des témoins. — Insultes et menaces proférées par un juré de justice de Kriegsheim, contre Brendlé, procureur au Magistrat de Haguenau. — Le greffier du baillage de Neubourg, Roth, demande en sa qualité de receveur de l'abbaye de Stürzelbronn, à ce que Adam Röhri, de Wahlenheim, délaisse les biens qu'il détient à bail. — Jugement du Conseil d'Etat renvoyant de leur demande le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg, le prince de Hesse-Darmstadt, tuteur de son fils, héritier du feu comte de Hanau et le Directoire de la noblesse de la Basse-Alsace, qui avaient fait opposition à la nomination par le duc de Châtillon, d'Elie Schwab, comme rabbin des juifs de la Basse-Alsace. — Jugement par lequel le Conseil d'Etat, maintient le substitut Gross, dans le droit à lui conféré par le roi, de rendre la justice aux habitants des communautés de la Préfecture provinciale.

FF. 226. (Cahiers.) — In-folio, 700 feuillets ; français.

1738-1741. — Procès-verbaux des audiences du bailli Hatzel et de son substitut J. Gross. — Le collège des Jésuites de Strasbourg réclame les arrérages de canon d'un bien situé à Mommenheim. — Etat des procès criminels instruits dans la juridiction du Grand-Baillage, communiqué à M. l'intendant de Brou. — Plainte des échevins de la communauté de Surbourg, de ce que le prévôt du dit lieu ait pris des mesures administratives sans leur participation. — Le receveur du baillage de Brumath réclame d'un bourgeois de Berstheim, des arrérages de canon. — Remboursement d'une obligation de 600 florins réclamé par le sieur Eggs, receveur du chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg, contre un bourgeois de Hütten-dorf. — Saisie de biens immeubles sur divers. — Adjudications par voie judiciaire ; publications. — Instance du receveur de la prévôté de Wissembourg, le sieur Wackerzapp, contre les adjudicataires de la dime d'Uhlwiller et d'Ueberach pour arrérages dûs.

FF. 227. (Registre.) — In-folio, 556 feuillets ; français.

1739-1741. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — La commune de Batzendorf demande à ce que les habitants de Hardhausen soient condamnés à lui payer le prix de deux arbres chênes, coupés et enlevés dans son bois. — Loyer d'une prairie située au ban de Schirrhein, réclamé par Monsieur de Rondau, contre un bourgeois de Wintershausen. — Le bourgmestre de Bitschhoffen demande à ce qu'un bourgeois du dit lieu, soit condamné à lui payer la somme de 42 florins pour 14 chênes qu'il a coupés dans un bois à lui appartenant. — L'abbaye de Neubourg et les habitants et commune de la Walk contre Löbel, juif de ce lieu, pour avoir vendu au fermier de Neubourg une paire de boeufs atteints de l'épizootie régnante. — Les religieuses Annonciades de Haguenau, demandent à ce que Jean Zitvogel, bourgmestre de la commune de Niederschæffolsheim, soit condamné à abandonner une pièce de terre usurpée par la commune. — Adjudication par voie judiciaire des biens appartenant aux débiteurs de la masse Lafosse.

FF. 228. (Registre.) — In-folio, 142 feuillets ; français et allemand.

1740-1741. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Lettres de provisions délivrées par M. Feydeau, intendant d'Alsace, pour l'office de prévôt de la commune de Wingersheim. — Nomination par le substitut Gross, d'un remplaçant au greffier du bail-

lage de Haguenau. — Remboursement d'obligations demandé par le sieur Siegel, recteur de Minwersheim, contre un bourgeois de Mommenheim. — Voies de fait et blessures faites à Jean-Augustin, échevin de Forstheim ; réparation demandée. — Contestations litigieuses entre particuliers. — Lettres de provision accordées par le duc de Châtillon, à deux ramoneurs de cheminées, pour les villages de la Préfecture. — Requête par laquelle les communes de Batzendorf, Wingersheim et Bossendorf demandent la cession d'un emplacement situé à Mommenheim, pour y bâtir un moulin ; décision du duc de Châtillon à ce sujet ; il demande une estimation des prairies que la commune de Mommenheim veut céder aux impétrants. — Cession de l'emplacement propre à bâtir un moulin sur la Zorn faite par la commune de Mommenheim au duc de Châtillon. — Rente annuelle de 75 florins faite à la communauté, pour prix de cette cession.

FF. 229. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets ; allemand et français.

1741. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Le receveur de la seigneurie de Schweighausen réclame contre Mathias Hauser, échevin à Wintershausen, 79 florins formant le montant de la dime due à la seigneurie. — Voies de fait et blessures faites à l'échevin de Kindweiler, qui demande la condamnation des coupables à 150 florins de dommages-intérêts. — Frédéric Philippe Fischbach, receveur des seigneurs de Wittersheim, contre quelques bourgeois de Wahlenheim, qui refusaient le paiement de la dime. — La veuve et héritiers Roth, en qualité de fermiers de l'abbaye de Stürzelbronn, demandent à ce que plusieurs bourgeois de Lixhausen, soient condamnés solidairement à leur payer des arrérages. — Le sieur Böhm, receveur de la fabrique de Saint-George, contre les conjoints Pierre Metzler de Gunstett, pour le paiement d'une obligation de cent florins. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, qui ordonne que toute adjudication judiciaire soit précédée d'une estimation à faire après la saisie réelle. — Nomination d'un prévôt pour la commune d'Ueberach ; prestation du serment entre les mains du substitut du bailli.

FF. 230. (Registre.) — In-folio, 140 feuillets ; français.

1741-1742. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Jugements rendus dans différentes contestations litigieuses par Joseph Gross, juge commis dans la Préfecture de Haguenau. — Nomination d'experts pour estimer les immeubles saisis à la

requête des Annonciades de Haguenau sur Mathis Schwartz, de Berstheim. — Requête du maître des hautes et basses œuvres de Mommenheim, tendant à ce que les communautés de Batzendorf, Wingersheim, Morschwiller, Lixhausen, Mommenheim, Ettendorf et Hüttendorf, soient tenues à reconnaître le suppliant comme équarrisseur, réclamant en même temps les émoluments attachés à cette charge. — Les époux André Bernard de Strasbourg, contre leur beau-père Michel Eisenmenger, de Surbourg, aux fins d'obtenir le paiement de 2100 livres encore dus sur la dot de la femme. — Le prévôt de Batzendorf contre la commune de Berstheim et divers habitants de ce lieu, pour obtenir le paiement d'une somme de 600 livres, prix d'un bien communal détenu par les défendeurs.

FF. 231. (Registre.) — In-folio, 138 feuillets; français.

1742. — Procès-verbaux des audiences du substitut J. Gross. — Jugements rendus dans différentes contestations litigieuses particulières. — Saisie de la dime de Mommenheim demandée par Frédéric Auguste Zorn de Plobsheim. — Demande en annulation du testament de Jean Lang, présentée par George Lang, héritier ab intestat du défunt. — Le prévôt de Hüttendorf demande à ce que différents habitants de Morschwiller, soient condamnés à payer leur quote-part aux frais d'établissement d'un fossé délimitant les bans des deux communes. — Le receveur de l'hôpital de Strasbourg demande la restitution d'un demi-arpent de vigne, situé au ban de Wingersheim. — Saisie des biens immeubles situés à Kriegsheim, faite par le ministère du sergent royal et huissier Guthmann, à la requête de l'ex-bailli Hatzel.

FF. 232. (Registre.) — In-folio, 242 feuillets; français et allemand.

1742-1743. — Procès-verbaux des audiences du substitut J. Gross. — Paiement d'une obligation de 60 florins réclamé par les héritiers Bertrand, de Bischwiller, à un bourgeois de Grassendorf. — Bénéfice réclamé par un juif de Wingersheim, contre le prévôt du dit lieu, pour la vente et distribution du sel. — Solde de 340 florins 2 schilling 4 pfénning réclamé par Conrad Schwendt et consorts de Wissembourg, pour marchandises fournies à J. Montfort, marchand à Surbourg. — Arrérages de rentes réclamés par les Jésuites de Haguenau contre divers. — Dîme en grains à payer au receveur du Grand-Chapter de Strasbourg, par différents bourgeois de Biblisheim. — Le receveur du cardinal de Schönborn demande le paiement de 104 florins, prix de la dime en grains de Grassendorf à lui

amodiée. — Arrêt du Conseil d'Etat concernant les procès nés et à naître soit avec le duc de Châtillon, comme Grand-Bailli, soit entre les Magistrats des villes de la Préfecture, soit entre chacune des communautés et paroisses du Grand-Baillage, soit entre habitants justiciables d'icelui, renvoyant ceux de ces procès dont le Conseil supérieur d'Alsace est déjà saisi, en la seconde chambre dudit Conseil et les autres par-devant le sieur Gross, conseiller de la Régence de Saverne. — Réception de bourgeois dans les prévôtés de Mommenheim, Wingersheim, Rumersheim, Hüttendorf, Wintershausen etc.

FF. 233. (Registre.) — In-folio, 193 feuillets; allemand.

1743. — Procès-verbaux des audiences du substitut Gross. — Enregistrement des lettres patentes du sieur Knepfler, comme procureur du roi. — Amendes édictées contre des délinquants forestaux et champêtres. — Dégâts causés dans les champs et forêts des différentes communautés, faisant partie de la Pflège ou Préfecture de Haguenau. — Affaires de police correctionnelle. — Amendes édictées contre des blasphémateurs. — Violences contre des préposés à la police rurale.

FF. 234. (Registre.) — In-folio, 128 feuillets; français.

1743-1744. — Procès-verbaux des audiences du substitut J. Gross. — Contestations litigieuses particulières. — Présentations et réceptions de bourgeois dans les communautés de Kindweiler, Batzendorf et Gunstett; prestations de serment. — Saisie et vente de biens immeubles ordonnée à la requête de différents créanciers. — Le receveur du chapitre de Saint-Marc à Strasbourg, contre divers, pour arrérages de rentes foncières. — Déclaration du roi, rappelant l'édit du roi François II de 1560, qui défend aux veufs ou veuves de se remarier avant l'expiration de la première année de deuil.

FF. 235. (Registre.) — In-folio, 194 feuillets; français.

1744. — Procès-verbaux des audiences du substitut J. Gross. — Saisie de biens faite à la requête du receveur de l'hôpital des orphelins à Strasbourg, sur un bourgeois de Kittelsheim. — Rentes foncières réclamées par les Prémontrés de Haguenau, sur des bourgeois de Rumersheim. — Réception d'échevins et jurés à Soufflenheim; prestation du serment. — Contestation entre les communes de Wittersheim et Hüttendorf, au sujet d'une place communale située sur la limite des deux bans, juge-

ment du suppléant Gross, ordonnant que la place en question sera convertie en prairies et les herbes partagées tous les ans par moitié. — Créance de 1276 florins réclamée par le Stéttmeister Hoffmann, de Haguenau contre deux bourgeois de Wingersheim. — Indemnité demandée par le chapitre de Haguenau, contre un bourgeois de Gunstett, qui avait refusé de payer la dime de vin rouge. — Déclaration du roi qui défend de commettre les testaments à la volonté d'un tiers.

FF. 236. (Registre.) — In-folio, 438 feuillets; français.

1745-1746. — Procès-verbaux des audiences du juge commis F. J. Mehlem, conseiller en la Régence de l'évêché de Strasbourg, en remplacement du substitut Gross. Réclamation du sieur Barth, sous-greffier de Haguenau, contre la commune de Kindwiller, du montant de 125 rations de paille, livrées au nom de la dite commune dans les magasins du roi à Landau. — Autorisation de procéder à l'adjudication du moulin dit Rebmühl, situé à Wingersheim. — Le receveur du chapitre de Neuwiller demande à la commune de Mittelschœffolsheim, le paiement de l'admodiation de la dime en fèves et en foin du dit ban. — Revendication de l'abbaye de Marmoutier de terres labourables, sises au ban de Wingersheim. — Arrêt du Conseil d'Etat ordonnant que le sieur Hatzel fils, ne pourra se faire investir de l'office de lieutenant-bailli de Haguenau acheté par son père de la famille Huguin et auquel office le père Hatzel a encore réuni, depuis, celui de lieutenant civil et criminel, créé par édit du mois d'avril 1694; défendant au sieur Hatzel, d'en remplir les fonctions.

FF. 237. (Registre.) — In-folio, 418 feuillets; allemand.

1744-1748. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Amendes infligées à des délinquants champêtres et forestaux. — Condamnations prononcées par le suppléant Gross. — Réquisitoires du procureur royal Knepfier contre différents contrevenants. — Injures proférées contre le bourgmestre de Wintershausen; condamnation du prévenu en une amende de 1 florin 6 schilling. — Voies de fait suivies de blessures graves, contre un bourgeois de Höchstett. — Contraventions des aubergistes aux réglemens de police, concernant la fermeture de leurs établissemens. — Amendes édictées pour tapage nocturne. — Installation et réception de bourgmestres dans les villages; liste des titulaires. — Installation et réception d'échevins des tribunaux ruraux.

FF. 238. (Registre.) — In-folio 320 feuillets; français.

1747. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Mehlem. — Nomination d'un greffier. — Reliquat de compte dû à la fabrique de Soufflenheim. — Désistement et abandon de trois pièces de terre labourables au ban de Surbourg, demandé au profit du chapitre de la collégiale de Haguenau. — Loyer des biens loués au meunier du moulin dit Urbrückermühl, (près Neubourg) à verser par lui à la recette générale du Grand-Baillage. — Extances de revenus fonciers réclamées au nom de la Chartrreuse de Strasbourg. — Extances réclamées par les seigneurs de Weitersheim contre les fermiers de la dime de Wahlenheim. — Le camérier du chapitre rural de Haguenau, Pettmesser, demande à un bourgeois de Hütten-dorf le montant d'une rente en grains évaluée en argent. — Intérêts échus d'une somme principale de 500 florins due au sieur Elvert, bailli de Dabo. — Remboursement d'une obligation de 180 florins demandé par la commanderie de Stephansfeld.

FF. 239. (Registre.) — In-folio, 230 feuillets; français.

1748. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Mehlem. — Engagement souscrit par un bourgeois d'Eschbach, de livrer dans les magasins du roi à Strasbourg, 110 rézaux de froment. — Créance de 98 florins réclamée par le receveur de l'évêque de Spire contre A. Schopp, bourgeois de Morschwiller. — Usurpation de terrain communal à Mommenheim, par un bourgeois de ce lieu. — Le curé de Gunstett demande à être maintenu dans le droit de percevoir la dime sur les terres novales du dit lieu. — Revendication par les R. P. Jésuites de Haguenau, d'un jardin situé à Berstheim. — Poursuites judiciaires intentées aux créanciers de la succession Melsheim, de son vivant conseiller au Magistrat de Haguenau.

FF. 240. (Registre.) — In-folio, 292 feuillets; français.

1749. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Mehlem. — Succession Riehl de Kittelsheim, réclamations des créanciers. — Frais de chirurgie, pansements et médicaments réclamés par le chirurgien juré de la ville J. B. Keller, à un bourgeois de Wintershausen. — Revendication de la part du sieur Arnold, tabellion de la ville, contre le receveur du duc de Châtillon, d'un arpent de terre situé au ban de Wintershausen. — Extances de rente foncière réclamées par le conseiller au Magistrat de Haguenau Dorsner, contre un bourgeois de Bätzendorf. — Remboursement d'une obligation de 300 florins demandé par la veuve Montfort, contre les conjoints Irr, de Gunstett. — Colloca-

tion de la masse Hartmann de Kittelsheim ; saisie et adjudication d'immeubles provenant de cette succession. — Extances de rente foncière, réclamées par le receveur du duc de Châtillon, contre divers habitants de Grassendorf.

FF. 241. (Registre.) — In-folio, 490 feuillets ; allemand.

1709-1765. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Décomptes. — Contestations litigieuses particulières. — Comptes de tutelle. — Décomptes de tutelle. — Décomptes entre particuliers. — Inventaires et successions.

FF. 242. (Registre.) — In-folio, 540 feuillets : français.

1740-1758. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Gross. — Contestations litigieuses particulières. — Contre-enquête dressée dans une affaire de police correctionnelle, blessures et mauvais traitements. — Audition des témoins. — Assignation de témoins devant les juges-commissaires, Gross et Mehlem. — Dépositions de témoins dans des affaires de procédure civile. — Recherche de paternité. — Tentative d'avortement ; enquête contre l'inculpée, Dorothee Bergthal ; déposition des témoins à charge. — Contestation entre la communauté de Kindweiler et le curé de ce lieu, au sujet d'une prairie dont ce dernier prétendait avoir la jouissance. — Enquêtes dressées par le bailli Barth. — Voies de fait à Ettendorf.

FF. 243. (Registre.) — In-folio, 632 feuillets ; allemand et français.

1741-1757. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Vente par adjudication de meubles et immeubles, saisis à la requête de différents créanciers. — Saisie de biens faite sur un bourgeois de Gunstett à la requête des Annonciades de Haguenau. — Saisie et adjudication d'un moulin avec ses dépendances, situé à Gunstett, à la requête du receveur du chapitre de Haguenau. — Succession de Jacques Strohl, de son vivant prévôt à Schweighausen ; liste de ses biens ; adjudication. — Séquestration du moulin dit Dislechtmühl, sur le meunier P. Heller ; renouvellement du bail emphytéotique. — Succession Arnold, de son vivant tabellion à Haguenau. — Adjudication par forme de licitation des immeubles saisis sur Michel Ripp, bourgeois de Haguenau.

FF. 244. (Registre.) — In-folio, 298 feuillets ; français.

1750. — Procès-verbaux des audiences du suppléant HAGUENAU. — SÉRIE FF.

Mehlem. — Réclamation de la part de l'abbaye de Mar-moutier, à un bourgeois de Mommenheim, des intérêts échus. — Le baron Frédéric Auguste Zorn de Plobsheim et les héritiers de feu Sigismond de Plobsheim, demandent contre les conjoints Hùgel, de Mommenheim, les trois termes échus d'une obligation. — Les chanoines du chapitre de Neuwiller réclament d'un bourgeois de Niederschæffolsheim le montant d'une rente foncière, en froment et en seigle. — Remboursement d'une obligation de 200 florins, demandé par les Prémontrés de Haguenau aux conjoints Vogel, de Rumersheim. — Amende de 20 livres prononcée contre un bourgeois de Berstheim, pour avoir chassé sur les terres du duc de Châtillon. — Le receveur du chapitre de Haguenau réclame du meunier de Surbourg le prix de grains vendus, ainsi que le montant d'une rente foncière. — Extances demandées par le sieur Deiss, receveur de la fabrique de Saint-George, contre divers. — Droits de lot et ventes (Pfundzoll) dûs à l'Oberlandvogt, réclamés par son receveur.

FF. 245. (Registre.) — In-folio, 445 feuillets ; français.

1751. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Kneppfler. — Lettres patentes investissant le sieur Kneppfler de la charge de juge au baillage de Haguenau, par suite de l'état maladif de F. J. Mehlem. — Dîme de Ringeldorf et Grassendorf, réclamée par le sieur Poinsignon, fermier des dites dîmes. — Instance de M. de Saulecque contre des habitants de Berstheim, qui avaient coupé des chênes dans sa forêt particulière. — Rentes foncières en grains réclamées par le receveur du chapitre de Neuwiller, contre des bourgeois de Mittelschæffolsheim. — Prétentions de différents créanciers aux deniers de la masse Jacques Specht, de Hegeney. — Perception illicite d'une amende par le prévôt de Mommenheim ; le receveur de la Préfecture revendique le droit de percevoir cette amende. — Réparation d'honneur demandée par le prévôt et les échevins de Niederschæffolsheim, pour les insultes proférées contre eux par des bourgeois du dit lieu.

FF. 246. (Registre.) — In-folio, 426 feuillets ; français.

1752. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Kneppfler. — L'abbaye de Neubourg, contre quelques bourgeois de Batzendorf, pour usurpation de terrain. — Extances de rente réclamées par les Prémontrés de Haguenau, contre quelques bourgeois de Kriegsheim. — Intérêts et rentes foncières réclamés par le sieur Eggs, greffier de la ville d'Obernai, contre des débiteurs de Kuttelsheim et Dangolsheim. — Reliquat de compte à verser par le bourg-

mestre sortant de Küttelsheim. — Prétentions du curé de Kindweiler et Bitschhofen sur un arpent de prairie, que lui disputait la communauté de Kindweiler. — Lettres patentes pour l'office de prévôt dans les prévôtés de Bilsheim, Mittelschæffolsheim et Rumersheim, accordées par le duc de Châtillon à M. Kieffer. — Remboursement d'une obligation de 300 florins, réclamée par les dames religieuses de Saint-Joseph, contre un bourgeois de Batzendorf.

FF. 247. (Registre.) — In-folio, 119 feuillets ; français.

1752. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Kneppfler. — Injures et calomnies proférées contre le curé d'Ettendorf par un juré de justice du dit lieu, réparation d'honneur demandée. — Canon d'un bien rentier réclamé par les religieuses de Sainte-Madeleine à Strasbourg, contre un bourgeois de Rumersheim. — Frais de chirurgie, pansements et médicaments, réclamés par le chirurgien de Dangolsheim, contre un bourgeois du dit lieu. — Canon de 74 réaux, moitié froment, moitié seigle réclamé par Melchior Ey, meunier à Uhlwiller, contre le meunier de Mommenheim. — L'abbaye de Schwartzach, contre un bourgeois de Mommenheim, au sujet du paiement d'une obligation de 539 florins, ainsi que de la dime de Mommenheim et de Schwindrathheim. — Pauline Dufraigne, demeurant au château Fiat, demande à ce que Adam Heller soit déchu du bénéfice de son bail emphytéotique d'un moulin situé au ban de Gunstett, qu'il laissait tomber en ruine.

FF. 248. (Registre.) — In-folio, 164 feuillets ; français.

1753. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Kneppfler. — Lettres patentes du duc de Châtillon, octroyant à Jean Daul l'office de prévôt des communautés de Morschweiler, Grassendorf et Ringeldorf. — Anniversaires fondés au profit de l'église de Forstheim, réclamés par le curé d'Eschbach. — Le sieur Deiss, receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Haguenau, contre des bourgeois de Surbourg, en paiement d'une rente foncière de 515 florins. — Dime de Batzendorf, réclamée par le baron Dominique de Wangen. — Dime de Rumersheim, réclamée par le Stettmeister de Colonné.

FF. 249. (Registre.) — In-folio, 246 feuillets ; français.

1753. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Protestation de la part du bailli, contre la répartition des droits de sentence. — Arrérages de canon

réclamés par l'abbaye de Königsbrück contre un bourgeois de Wintershausen. — Le receveur des domaines et revenus de la Préfecture royale demande à ce que les fermiers des terres labourables, situées au ban de Kindweiler, soient astreints à abandonner à Laurent Mehl, garde-chasse seigneurial au dit lieu, cinq arpents de terrain. — Institution de valets dimiers à Küttelsheim, Bernsheim, Kriegshheim et Wahlenheim ; prestation du serment. — Arrérages de canon réclamés par la commanderie de Stephansfeld, contre un bourgeois de Rottelsheim. — Démolition d'écluses en pierre de taille construites sur l'Almendbâchel de Dangolsheim, demandée par la dite communauté.

FF. 250. (Registre.) — In-folio, 330 feuillets ; français.

1753-1754. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Instance de Martin Brucker de Hochfelden, fermier de la dime dans la banlieue de Mutzenhausen, appartenant à la famille de Gottesheim, contre un bourgeois du dit lieu convaincu de fraude dans la livraison de son contingent en grains. — Vacations et journées réclamées par le sieur Ogé, comme bourgmestre de la communauté d'Ueberach. — Le receveur de l'abbaye de Stürzelbronn demande contre un bourgeois d'Eschbach, le remboursement de 300 florins, pour grains à lui vendus. — Arrérages de rente foncière réclamés par l'abbé d'Andlau, contre un bourgeois de Rumersheim. — Extances de canons réclamées par les Jésuites de Haguenau, contre divers bourgeois de Lixhausen.

FF. 251. (Registre.) — In-folio, 358 feuillets ; français.

1754-1755. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Canon d'un bien détenu à titre de bail par les conjoints Adam de Bernsheim, réclamé par le receveur de la famille de Weitersheim. — Le chapitre de Surbourg, en qualité de décimateur de la commune de Gunstett, demande à ce que celle-ci soit condamnée à abattre et détruire les plantations d'arbres fruitiers dans les vignobles de sa banlieue. — Canon de biens réclamé par le chapitre de Saint-Pierre-le-Jeune, à Strasbourg, contre divers. — Héritiers de l'Ammeister Leitersperger de Strasbourg, contre divers créanciers. — Contestation litigieuse entre Gédéon Rettig, négociant à Kaiserslautern, d'une part et M^e Geiger, bailli de Soultz, au sujet du prix de flottage de bois, réclamé par le premier contre les associés Geiger, Chaumas et Sarselle ; requête adressée à ce sujet au Conseil Souverain d'Alsace. — Droit de pêche revendiqué par le bailli de Woerth.

FF. 252. (Registre.) — In-folio, 417 feuillets; français.

1755-1756. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Réception de Claude Lecomte, comme huisnier royal audencier au Grand-Baillage. — Injures proférées contre le prévôt de Batzendorf; réparation demandée. — Arrérages de canon des biens seigneuriaux de la Préfecture réclamés par le receveur Goug. — Contestation entre la commune de Hohenatzenheim et celle de Wingersheim, au sujet d'une forêt de la contenance de 300 arpents, possédée par indivis par les parties. — Réception de Jean Stückel, comme maître des hautes-œuvres de Surbourg et villages de l'autre côté de la Moder; prestation du serment. — Requête de Lazare Moyse, tendant à obtenir l'enregistrement des lettres patentes par lesquelles il est autorisé à exercer les fonctions de rabbin dans les terres du Grand-Baillage.

FF. 253. (Registre.) — In-folio, 407 feuillets; français.

1756. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Plaintes portées devant le dit bailli pour voies de fait et blessures graves. — Droit d'Umgelt réclamé par le receveur de la Préfecture, contre un cabaretier de Wingersheim. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace défendant au baron de Vorstadt, de continuer à administrer la justice aux baillages d'Ohlungen et Keffendorf et incorporant ces deux villages à la juridiction du Grand-Baillage. — Dîme des banlieues de Bilwisheim et Mittelschäffolsheim, revendiquée par le comte d'Udressier. — Enregistrement de la déclaration du roi qui proroge pendant 10 années la levée des deux sols pour livre en-sus du dixième, créés par édit de décembre 1746 et portant création de dix-huit cent mille livres de rentes héréditaires, au denier vingt. — Enregistrement de la déclaration du roi qui détermine l'époque de la cessation du vingtième établi par édit du mois de mai 1749 et ordonne la levée d'un second vingtième.

FF. 254. (Registre.) — In-folio, 454 feuillets; français.

1757-1758. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Contestations litigieuses particulières. — Collocation de la masse Grusenmeyer de Forstheim. — Le receveur des revenus de la seigneurie de Schweighausen réclame le restant de la dîme en seigle du ban de Wintershausen. — Dîmes et rentes foncières réclamées par les Prémontrés de Haguenau, contre divers. — Reliquat de compte de la fabrique d'Eschbach, réclamé par le fabricant J. Dibling, contre un bourgeois du dit lieu. — Droit de mutation de 6 livres réclamé par le receveur des religieuses

de Sainte-Marie-Madeleine de Strasbourg, contre l'acquéreur d'une pièce de terre au ban de Dangolsheim. — Arrérages de canon réclamés par les prier et religieux de Marmoutier, contre un bourgeois de Mommenheim. — Créances et arrérages de rentes réclamés par le Stettmeister Hoffmann, de Haguenau, contre divers.

FF. 255. (Registre.) — In-folio, 432 feuillets; français.

1758-1759. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Deniers royaux, seigneuriaux et communaux réclamés par Laurent Osswald, bourgmestre de Rumersheim contre deux bourgeois du dit lieu. — Arrérages de rentes foncières réclamés par les Jésuites de Haguenau, contre des bourgeois de Bernsheim. — Le receveur de la fabrique de l'église cathédrale de Strasbourg, réclame d'un bourgeois de Mittelschäffolsheim, 69 rézaux de seigle comme rente foncière. — Canon des biens seigneuriaux du ban de Forstheim, réclamé par le receveur du Grand-Baillage. — Nomination d'un tuteur aux enfants délaissés de Nicolas Pfohl, de Surbourg; prestation du serment. — Descente et vue des lieux à la Walk. — Indemnité demandée par le seigneur d'Osthoffen aux adjudicataires de la dime de Bernsheim.

FF. 256. (Registre.) — In-folio, 372 feuillets; français.

1759. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Les fermiers des biens seigneuriaux de Ringeldorf demandent aux fermiers des biens seigneuriaux d'Etendorf, l'abandon d'un arpent et demi de biens rentiers. — Procès-verbal de saisie réelle, faite sur François Bergner, à la demande de ses créanciers. — Enregistrement d'un arrêt du Conseil Souverain, par lequel il est enjoint aux juges du ressort de procéder aux sentences d'ordre dans le délai de trois mois après que les décrets ou encans volontaires faits par-devant eux seront consommés, à peine de répondre en leur propre nom des dépens, dommages-intérêts des parties. — Le sieur Reinery, receveur du couvent de Sainte-Marguerite à Strasbourg, fait opposition à la délivrance des deniers provenant de la masse de Marcelle Mittelhauser. — Enregistrement d'un édit du roi portant suppression des offices de jurés, vendeurs, prud'hommes, contrôleurs, marqueurs, lotisseurs et déchargeurs de cuirs et autres, sous quelque nom que ce soit, ainsi que des droits à eux attribués et établissement d'un droit unique, dans tout le royaume, sur les cuirs tannés et apprêtés.

FF. 257. (Registre.) — In-folio, 452 feuillets; français.

1753-1762. — Procès-verbaux des audiences du

bailli Barth. — Nomination d'experts. — Descentes et vues des lieux; vérification d'écritures; interrogatoires. — Procès-verbaux d'expertise. — Election de tuteurs et prestation de serment. — Procès-verbal d'apposition de scellés dans la Burgmühl, sur les biens meubles du meunier décédé. — Procès-verbaux d'assemblée de parents, conseils de famille. — Actes de réparation d'honneur. — Succession Michel Sebastian, de Niederschäffolsheim, de son vivant domicilié à Naples; acte de décès certifié par les autorités napolitaines. — Information sur la vie et les mœurs, faite par le bailli contre divers. — Réception de J. Isenmann, à l'office de prévôt du village de Forstheim.

FF. 258. (Registre.) — In-folio, 453 feuillets; allemand.

1752-1764. — Registre des délits jugés par les différents prévôts du Grand-Baillage. — Infractions aux règlements de police. — Injures proférées contre les gardes de nuit. — Condamnation en une livre de cire à fournir à l'église de Batzendorf, infligée à une femme, pour avoir vaqué aux soins du ménage le dimanche, pendant la messe. — Délits champêtres et forestaux; amendes édictées contre les délinquants. — Voies de fait. — Réception de bourgeois; prestations de serments. — Vols. — Infraction aux règlements concernant les poids et les mesures.

FF. 259. (Registre.) — In-folio, 580 feuillets; français et allemand.

1758-1765. — Procès-verbaux d'adjudications. — Cahiers des charges. — Inventaires et évaluations de biens meubles et immeubles. — Adjudication de biens provenant de différentes masses vacantes. — Demandes en approbation d'adjudications présentées au bailli Barth, par divers.

FF. 260. (Registre.) — In-folio, 473 feuillets; français.

1759-1765. — Procès-verbaux d'enquêtes. — Contestation entre la commune de Gunstett, d'une part et l'abbaye de Biblisheim, d'autre part, au sujet de la possession d'un canton de forêt que les deux parties revendiquaient. — Affaires de police correctionnelle. — Voies de fait suivies de graves blessures. — Fraudes. — Usurpations. — Contestations litigieuses particulières.

FF. 261. (Liasse.) — 2 pièces, parchemin; 433 pièces, papier; français et allemand.

1753-1770. — Extraits des registres d'audience du Grand-Baillage de Haguenau. — Remboursement d'une

obligation de 300 florins réclamé par les Annonciades de Haguenau, contre les conjoints Ganter, de Morschwiller. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, condamnant l'abbaye de Schwartzach à faire reconstruire le chœur de l'église de Mommenheim. — Jugement du Conseil Souverain autorisant l'abbaye de Schwartzach à procéder à l'adjudication au rabais des ouvrages à faire pour la reconstruction du chœur de l'église de Mommenheim. — État des bijoux, meubles et autres effets appartenant à Madame de Fiquelmont et devant échoir à Madame veuve Duvivier, après la mort de la première. — Vigne revendiquée par le receveur de la fabrique de Saint-George, contre les héritiers Riemert d'Ettendorf. — Créance réclamée par les héritiers Philippe Strohl de Pfaffenhoffen, contre Henri Meckel, de la Walk. — Entérinement des lettres de rémission obtenues par J. Dirrheimer, garde-chasse d'Ettendorf, condamné à la peine capitale pour homicide volontaire. — Information sur la vie et les mœurs de Thomas Dubois, pour sa réception comme commis-greffier du Grand-Baillage de Haguenau. — Lettres de provision de l'office d'huissier royal audiencier, en faveur de Fr. Becker. — Procès-verbaux de réceptions d'échevins, bourgeois, tuteurs et curateurs dans les villages du Grand-Baillage. — Procès-verbal de nomination d'experts chargés par le bailli Barth, de reconnaître les dégâts causés dans les bans de Rumersheim et Mittelschäffolsheim par la grêle. — Procédure d'interdiction contre Joseph Hegel, de Hegenev; informations prises par le bailli. — Nominations d'experts dans différentes contestations particulières.

FF 262. (Registre.) — In-folio, 405 feuillets; français et allemand.

1760. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Succession Lombard, de son vivant recteur à Berstheim; collocation de la masse. — L'hôpital et les Prémontrés de Haguenau contre divers, pour arrérages de canons échus. — Droit de succession réclamé par le receveur de la famille Zorn de Plobsheim, contre le colonger de Gebolsheim, à la suite de la mort du père de ce dernier. — Succession de Madame A. de Cointoux, née de Lorier. — Adjudication de biens provenant d'une saisie; procès-verbal. — Emprunt de trente millions ouvert à Strasbourg; déclaration du roi à ce sujet. — Edit du roi portant suppression de la subvention générale établie par édit et ordonnant que pour en tenir lieu, il sera payé un nouveau vingtième avec augmentation de la capitation.

FF. 263. (Registre.) — In-folio, 337 feuillets; français et allemand.

1761. — Procès-verbaux des audiences du bailli

Barth. — Règlement et taxe des droits et salaires des huissiers et sergents royaux du ressort du Conseil Souverain d'Alsace. — Réclamation de l'abbaye de Marmoutier de canons échus à Mommenheim. — Dîme réclamée par le receveur du baillage de Wœrth, contre un bourgeois de Forstheim. — Poursuites contre deux juifs qui, sans autorisation, se sont établis et mariés à Batzendorf.

FF. 264. (Registre.) — In-folio 376 feuillets ; français.

1762. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Arrérages de canon réclamés par le receveur de la famille de Wormser de Strasbourg, contre un bourgeois de Mommenheim. — Contestation au sujet du prélèvement de la dime de Hegenev. — Opposition à la délivrance de deniers provenant de la masse Adam Mertz, de Forstheim. — Remboursement d'une obligation réclamé par les Jésuites de Haguenau. — Arrérages de canon réclamés par le receveur de la commanderie de Saint-Jean, de Strasbourg. — Le sieur Götz, fermier des deniers patrimoniaux de la ville, réclame les arrérages de canon des prairies louées à un bourgeois de Kindweiler. — Ohmgelt réclamé par le receveur des domaines de la Préfecture, contre divers cabaretiers. — Succession Berg, de Dangolsheim. — Le chapitre de Saint-Thomas à Strasbourg demande à ce que les conjoints Klein, de Mittelschœffolsheim, soient condamnés à libérer et affranchir de toute hypothèque les biens-fonds vendus au dit chapitre. — Déclaration du roi en interprétation de l'édit concernant les acquisitions des biens de main-morte.

FF. 256. (Registre.) — In-folio, 502 feuillets ; français.

1763. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Le Stettmeister Hoffmann, de Haguenau, réclame des conjoints Anstett, de Hüttendorf, le remboursement d'une obligation de 2020 florins. — Contestation entre le Stettmeister Hoffmann et des gens de Surbourg, au sujet de la possession de quelques pièces de terre, sises au dit ban. — Dommages-intérêts et frais de chirurgie réclamés pour blessures et coups portés volontairement. — Contestation entre la commune de Ringeldorf et un bourgeois de Pfaffenhoffen, au sujet de la possession d'une vigne. — Lettres de rémission accordées par le roi à un condamné pour homicide involontaire. — Droits seigneuriaux réclamés par le receveur de la Préfecture, contre Matthis Ripp, bourgmestre de Berstheim. — Arrérages de rente foncière, réclamés par le Vieil-hôpital de Haguenau, contre un bourgeois de Forstheim. — Dommages-intérêts demandés par le receveur de la seigneurie de Kurtzenhausen,

contre la commune de Surbourg, pour avoir mis en pâturage le troupeau communal dans un canton de forêt prohibé. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, portant défense aux religieux étrangers ou établis hors de son ressort, d'y faire aucune quête, et aux ermites d'en faire ailleurs que dans leur paroisse.

FF. 266. (Registre.) — In-folio, 688 feuillets ; français.

1764. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Prétentions de la fabrique de Bernsheim sur les deniers provenant des biens Zitvogel de Höchstett, consignés au greffe du Grand-Baillage. — Enregistrement d'une déclaration du roi, concernant le cadastre général, la liquidation et le remboursement des dettes de l'Etat. — Canon de biens rentiers réclamé par les Jésuites de Haguenau, contre un bourgeois de Höchstett. — Créance de 200 florins réclamée par les Cordeliers du Liebfrauenberg de Gersdorf, contre un bourgeois d'Eschbach. — Déclaration du roi concernant les octrois et autres droits dont jouissent les pays, villes, bourgs, collèges, communautés, hôpitaux, maisons de charité, communautés d'arts et métiers. — Contestations litigieuses particulières. — Enregistrement d'un édit du roi concernant la liberté de sortie et entrée des grains dans le royaume. — Déclaration du roi, qui permet à tous seigneurs et propriétaires de marais, palus et terres inondées, d'en faire le défrichement, vérification préalablement faite de l'état et consistance des dits terrains. — Certificats d'exemption du service de la milice d'Alsace.

FF. 267. (Registre.) — In-folio, 684 feuillets ; français.

1765. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Enregistrement d'un édit du roi, concernant la proscription de l'ordre des Jésuites du royaume de France. — Arrêt du Conseil Souverain concernant les inventaires à faire dans les collèges et maisons de la société des Jésuites du ressort du Conseil. — Instance de l'abbaye de Neubourg contre quelques bourgeois de Ringeldorf, au sujet du droit de chasse. — Opposition des dames religieuses du couvent de Saint-Joseph, à la délivrance des deniers provenant de l'adjudication Ebel, de Mutzenhausen. — Enregistrement des lettres de provision de greffier de ce siège, délivrées par le roi à M^e Hatt. — Nomination faite par le bailli de Thomas Dubois, comme commis-greffier du Grand-Baillage. — Prix de la dime du ban de Wingersheim, réclamé par le commandeur de Stephansfeld. — Réception du sieur Cliptus, comme huissier royal audiencier du Grand-Baillage ; prestation du ser-

ment. — Enregistrement de déclarations et édits du roi concernant les vagabonds et gens sans aveu ; les habitants des îles, dépendant de l'ordre de Malte, considérés dorénavant, comme régnicoles du royaume de France ; le premier don gratuit des villes et communautés de la province d'Alsace ; règlement pour les collèges qui ne dépendent pas des universités, ainsi que pour ceux de Strasbourg et de Molsheim.

FF. 268. (Registre.) — In-folio. 545 feuillets ; français.

1766. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Enregistrement d'un arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, ordonnant la destruction par le feu d'un livre ayant pour titre « l'Évangile de la raison ». — Droit d'Ohmgeld réclamé par le receveur de la Préfecture Goug, contre divers. — Brevet de maître de poste aux chevaux de Soufflenheim. — Réclamations de la commune de Soufflenheim contre les usurpations de terrain faites sur la forêt communale par divers propriétaires avoisinants. — Lettres patentes du roi, au sujet de deux conventions conclues avec les margraves de Baden-Baden et Baden-Durlach, concernant l'exemption réciproque du droit d'aubaine. — Vente à l'enchère des immeubles de feu Jacques Langhein, bourgeois de Mutzenhausen. — Lettres patentes du roi portant suppression des collèges de Haguenau et de Schléstadt et créant en même temps dix bourses en faveur d'enfants natifs de Haguenau et un pareil nombre de bourses pour Schléstadt.

FF. 269. (Registre.) — In-folio, 379 feuillets ; français.

1767. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Certificat de l'intendance concernant les familles allemandes qui ont obtenu de S. M. la permission de s'établir en Alsace. — Droit de protection réclamé par le receveur des domaines de la Préfecture contre un juif de Batzendorf. — Réclamations faites par la recette générale contre la négligence dans le paiement de certains impôts tels que : Beeth et Atz. — Droit d'enregistrement de biens-fonds réclamé par M. Loyson, prévôt de Kindweiler contre un bourgeois de ce lieu. — Vente judiciaire des biens Ugé, de Grassendorf ; opposition faite par différents créanciers à la délivrance des deniers en provenant. — Lettres patentes sur une convention conclue entre le roi et le prince de Nassau-Usingen, pour l'exemption réciproque du droit d'aubaine entre les sujets de S. M. en Alsace et ceux de la principauté de Lahr, appartenant à ce prince. — Déclaration du roi, portant prorogation pour

six années de plusieurs droits faisant partie des fermes. — Collocation de la masse Rothau, de Bernsheim.

FF. 270. (Registre.) — In-folio, 466 feuillets ; français.

1768. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Enregistrement de la commission de M^e Remy, bailli de Reichshoffen, pour l'inspection des forêts communales. — Lettres patentes du roi sur une convention conclue avec l'électeur de Bavière, pour l'abolition réciproque du droit d'aubaine entre les sujets de S. M. et ceux de ce prince. — Conventions du même genre signées entre le roi et le landgrave de Hesse-Cassel, le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt et le cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg. — Contestations litigieuses particulières. — Brevet de maître de poste à Soufflenheim, accordé à Ignace Schæffer. — Provisions de l'office d'huissier royal au baillage de Haguenau, obtenues par Louis Bauer. — Réparations des presbytères dans le ressort du Conseil Souverain, ordonnées par un arrêt du dit Conseil. — Déclaration du roi réglant le droit d'oblat.

FF. 271. (Registre.) — In-folio, 468 feuillets ; français.

1769. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Usurpation de terrain faite par les religieuses de Biblisheim, sur un bourgeois de Gunstett. — Canon de biens évalué en argent, réclamé par le curé Brucker de Morschbronn, contre un bourgeois du dit lieu. — Extances de canon réclamées par l'abbaye de Neubourg. — Dégâts causés aux religieuses de l'abbaye de Königsbruck, dans une forêt qu'elles possédaient à Wintershausen. — Insultes proférées contre le prévôt de Gunstett, dans l'exercice de ses fonctions ; réparation demandée par ce dernier. — Créances réclamées contre divers par Hoffmann, bailli de Benfeld, en qualité d'héritier du Stettmeister Hoffmann. — Réclamations des adjudicataires de la dime au ban de Bernsheim, au sujet de la perception des droits.

FF. 272. (Registre.) — In-folio, 288 feuillets ; français et allemand.

1765-1772. — Adjudications. — Procès-verbaux d'adjudication des biens provenant de diverses successions vacantes. — Procès-verbaux d'adjudication des biens provenant de saisies diverses. — Requête présentée au bailli Barth, à l'effet d'obtenir la permission de faire vendre aux enchères des biens grevés d'hypothèques. — Succession Soland, de Dangolsheim ; inventaire des biens prove-

nant de cette succession. — Saisie de biens faite sur Laurent Pflieger, de Rottelsheim; procès-verbal d'adjudication. — Cahiers des charges. — Vente à l'enchère d'une mine appartenant au sieur Darche de Tromcourt, propriétaire des forges de Moderhausen.

FF. 273. (Registre.) — In-folio, 398 feuillets; français et allemand.

1765-1776. — Registre des délits. — Délits forestaux et champêtres commis dans la juridiction du baillage de Haguenau. — Réquisitoires du procureur fiscal contre les contrevenants aux réglemens de police. — Amendes appliquées par le bailli Barth. — Injures proférées contre des officiers et fonctionnaires publics dans l'exercice de leurs fonctions. — Attaques nocturnes dirigées contre des bourgeois de Dangolsheim. — Calomnies répandues contre le bourgmestre de Wintershausen.

FF. 274. (Registre.) — In-folio, 625 feuillets; français.

1765-1771. — Procès-verbaux d'enquête. — Enquêtes et assignations de témoins ordonnées par le bailli Barth. — Dépositions de témoins. — Enquête dressée contre des individus de Bernsheim accusés de mauvais traitements infligés à un bourgeois du dit lieu. — Enquêtes dans des affaires litigieuses particulières. — Enquête au sujet de troubles causés au curé de Rumersheim dans la perception de la dime; audition des témoins. — Descente et vue des lieux à la Walk, dans un différend entre le prévôt de Kindweiler et son voisin. — Enquête dressée pour constater la véracité des motifs allégués par les époux Siblinger, de Hegeney, dans leur demande en séparation de corps et de biens.

FF. 275. (Registre.) — In-folio, 436 feuillets; français.

1770. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Contestations litigieuses particulières. — Extances de canon réclamées par le curé de Bossendorf. — Créance de 417 florins réclamée par Laurent Guth, prévôt de Minversheim, contre un bourgeois du dit lieu. — Droit de corvée et heeth réclamé par le receveur des domaines de la Préfecture contre divers. — Contestation entre les héritiers du tabellion Arnold et ceux du Stettmeister Hoffmann, au sujet de réclamations réciproques. — Contestation entre le receveur de la seigneurie de Wœrth et un bourgeois de Gunstett, au sujet du droit de bergerie au ban de Gersdorf. — Prix de bail du moulin de Gunstett,

réclamé par Pauline Dufrene, de Strasbourg, contre le meunier du dit moulin.

FF. 276. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets; français.

1771. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Extances de canon réclamées par les Dominicains de Haguenau contre des bourgeois de Grassendorf. — Rentrée de fermages de biens relevant des domaines de la Préfecture poursuivie par le receveur. — Rente assise sur un moulin situé sur le Sebach, réclamée par le curé de Küttelsheim. — Jugement octroyant à l'abbaye de Marmoutier les arrérages de canon de biens situés à Wingersheim. — Fermage de biens réclamé par le prévôt du baillage de Hatten contre divers bourgeois de Surbourg.

FF. 277. (Registre.) — In-folio, 624 feuillets; français et allemand.

1772. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Le curé Montfort, de Surbourg réclame de la fabrique de l'église le montant des anniversaires célébrés par lui. — Contestations litigieuses particulières. — Paiement d'une rente foncière à Wingersheim réclamé par la commanderie de Stephansfeld. — Distribution des deniers provenant de l'adjudication Garnier, de Hüttendorf. — Rente colongère sur un bien situé à Bernsheim réclamée par le receveur de la famille de Bock, contre un bourgeois du dit lieu. — Contestation entre l'adjudicataire de la dime de Wintershausen, Jacques Strohl de Schweighausen et des bourgeois de Wintershausen. — Instance du sieur de Chastel, syndic de la masse Hoffmann, contre différents créanciers et contre des planteurs de garance, aux fins d'obtenir l'exécution des engagements stipulés dans un marché signé avec Hoffmann, de son vivant négociant à Haguenau.

FF. 278. (Registre.) — In-folio, 802 feuillets; français.

1773-1774. — Procès-verbaux des audiences du bailli Rothjacob, de Schönenbourg, juge commis pendant l'absence du bailli Barth. — Contestations litigieuses particulières. — Poursuites du syndic de la masse Hoffmann, contre divers débiteurs. — Arrérages de canon réclamés par le Stettmeister de Colommé, de Haguenau, contre un bourgeois de Surbourg. — Rente en cire et en huile affectée sur un bien foncier sis à Batzendorf et réclamée par la fabrique du dit lieu, contre l'adjudicataire de ce bien. — Amendes édictées à la requête du procureur fiscal contre divers, pour délits

de chasse. — Injures et voies de fait à Morschwiller. — Dîme de pommes de terre réclamée par le receveur du chapitre de Surbourg, contre les bourgeois de ce lieu. — Entérinement des lettres de rémission accordées par le roi à F. Gauthier, sergent au régiment de la Sarre, qui avait été condamné à la peine capitale pour tentative d'assassinat.

FF. 279. (Registre.) — In-folio, 417 feuillets; français.

1774-1775. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Contestations au sujet de la perception de la dîme dans différentes banlieues. — Créance de 55 florins, réclamée par les Dominicains de Haguenau, contre un bourgeois d'Ueberach. — Mauvais traitements infligés à N. Trutmann, sergent de la prévôté de Batzendorf. — Empiètements et usurpations de terres arables. — Canon du moulin d'Otterweiller, réclamé par l'abbaye de Marmoutier, contre J. Ey, meunier de Mommenheim. — Plaintes de la commanderie de Stéphansfeld, au sujet de la défense faite par le prévôt de Batzendorf, de publier l'enchère et adjudication de la dîme dans les bans de Kriegsheim et Bernsheim. — Rémission de la peine de mort accordée par le roi à André Huss, bourgeois d'Ettendorf, accusé d'homicide involontaire.

FF. 280. (Registre.) — In-folio, 143 feuillets; français.

1776. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Contestations litigieuses particulières. — Domages-intérêts accordés à un bourgeois de Mommenheim, pour coups et blessures. — Poursuites d'Emmanuel d'Oustersoon, capitaine retraité résidant à l'île Fiat, contre divers débiteurs. — Dîme en garance réclamée par le receveur de l'abbaye de Stürzelbronn, contre des bourgeois de Grassendorf. — Réclamation du receveur du chapitre de Surbourg d'une créance de 1500 livres due par le prévôt du dit lieu. — Successions et testaments; actions intentées par des tuteurs aux créanciers de leurs pupilles. — Rente colongère affectée sur des biens à Küttolsheim et réclamée par l'abbaye de Schwarzach. — Condamnation en 30 livres d'amende prononcée contre un juif de Wingersheim, pour avoir déniché un nid de perdrix.

FF. 281. (Registre.) — In-folio, 456 feuillets; français et allemand.

1771-1777. — Procès-verbaux des adjudications. — Adjudications d'immeubles saisis sur différents débiteurs. — Cahiers des charges. — Requêtes adressées au

bailli Barth, aux fins d'obtenir l'autorisation de vendre à l'enchère des biens mis en curatelle. — Adjudication des biens immeubles provenant de la succession Laurent Keller, de Dangolsheim. — Colligende de biens situés dans différents villages du Grand-Baillage. — Requête par laquelle Joseph Roth, bourgmestre de Berstheim, demande l'autorisation de faire procéder à la vente aux enchères d'une maison saisie en acquittement de deniers royaux et seigneuriaux.

FF. 282. (Registre.) — In-folio, 117 feuillets; français.

1777. — Procès-verbaux des audiences du bailli Barth. — Enregistrement des lettres de provision, accordées à André Riff, pour remplir les fonctions de greffier au siège du baillage de Haguenau. — Procès entre la commune de Dangolsheim et le meunier du dit lieu, qui se refusait à se soumettre à certaines charges stipulées dans le bail souscrit par lui. — Contestations litigieuses particulières. — Poursuites du bailli Hoffmann contre divers cultivateurs de garance, qui n'avaient pas rempli les engagements signés par eux. — Prétentions de l'abbaye de Schwarzach sur la succession Pesse, de Küttolsheim. — Dîme de Mutzenhausen réclamée par le chapitre de Neuwiller. — Réparation d'honneur à faire aux gens de justice d'Ueberach, calomniés par un bourgeois de ce lieu.

FF. 283. (Liasse.) — 142 pièces, papier; français et allemand.

1771-1777. — Extraits des procès-verbaux d'audiences du Grand-Baillage de Haguenau. — Informations prises par le bailli Barth, sur la vie et mœurs de Joseph Güns, candidat à la prévôté de Morschwiller, Ringeldorf et Grassendorf. — Procès-verbaux d'estimation de la récolte de différents bans. — Prévarications dans l'exercice de ses fonctions commises par l'huissier royal Bauer. — Informations prises par le lieutenant civil et criminel G. Rothjacob, contre différents individus accusés de vols. — Exposition et abandon d'enfants illégitimes. — Récollement des témoins ouïs dans l'information Michel Nussbaum, accusé de vols et d'assassinats. — Rapport du lieutenant de la maréchaussée contre ce dernier. — Lettres de provisions accordées à J. B. Kreuther, pour un des trois offices de procureur au Grand-Baillage de Haguenau. — Adjudication des immeubles provenant de la succession vacante de feu Michel Enginger, de Gunstett. — Descente et vue des lieux demandée par la communauté des juifs de Mommenheim, autorisée à construire une synagogue. — Minières de Wintershausen; mesurage du mi-

néral extrait des dites mines. — Renouvellement des échevins et jurés du tribunal de Wingersheim. — Saisie d'immeubles à la requête de divers créanciers ; adjudications. — Enquêtes dans différentes contestations litigieuses particulières. — Succession Gruber, de Dangolsheim ; inventaire.

FF. 284. (Registre.) — In-folio, 533 feuillets ; français.

1772-1777. — Procès-verbaux d'enquêtes. — Enquêtes dressées par le bailli Barth, dans des contestations litigieuses particulières. — Enquêtes et dépositions de témoins dans des affaires de procédure criminelle ; adultère ; coups et blessures ; diffamation. — Honoraires réclamés par un chirurgien de Strasbourg, qui avait opéré un bourgeois de Wingersheim.

FF. 285. (Registre.) — In-folio, 312 feuillets ; français.

1776-1777. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace commettant Richard Brunck, bailli de Brumath, comme juge suppléant pendant l'absence de J. Barth. — Droit colonger réclamé par dame veuve de Saulecque et les sieurs de Hausen, seigneurs colongers à Berstheim. — Droit de protection réclamé par le procureur du roi aux juifs de la juridiction du Grand-Baillage. — Arrérages de canon réclamés par le receveur général du Grand-Chapitre de la cathédrale de Strasbourg, contre des bourgeois de Bilsheim. — Dommages-intérêts demandés par la maison Barth et Hager, négociants en garance, contre un cultivateur de Bernsheim, qui contrairement à son traité, avait vendu sa garance à un autre. — Réclamations du même genre et procès intentés par les maisons Barth, Saglio et Cie à différents cultivateurs de garance. — Ohmgeld réclamé par le receveur des domaines de la Préfecture, contre divers cabaretiers.

FF. 286. (Registre.) — In-folio, 566 feuillets ; français.

1777-1778. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Arrêt du Conseil Souverain d'Alsace, commettant le sieur Bæhr, bailli de Schöneck, pour administrer la justice et remplir les fonctions de bailli pendant l'absence de J. Barth. — Le collecteur des revenus communaux de Forstheim réclame le fermage des biens communaux. — Rente colongère réclamée par le receveur de la famille de Landsberg demeurant à Niedernheim, contre le prévôt de Dangolsheim. — Somme de 2259 flo-

HAGUENAU. — SÉRIE FF.

rins réclamée par une fille juive de la Walk à son tuteur, qui, en reconnaissant qu'il doit cette somme à la demanderesse, récuse la compétence du bailli en pareille matière, vu que la demandresse étant mineure, le fait dont s'agit est exclusivement de la juridiction du rabbin. — L'abbaye de Saint-Jean-des-Choux demande des canons de biens à un bourgeois de Scherlenheim. — Poursuites des fermiers des revenus de la Préfecture contre divers, pour obtenir la rentrée des impositions. — Délits forestaux et champêtres commis dans les terres du prince de Darmstadt.

FF. 287. (Registre.) — In-folio, 524 feuillets ; français.

1778-1779. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Bæhr. — Canons arriérés réclamés par le receveur de l'hôpital de Haguenau, Ebel, contre divers. — Collocation de la masse des conjoints Enginger, de Günstett. — Contestations litigieuses particulières. — Le sieur Scharsch, cellier de l'abbaye de Neubourg réclame la dîme des gros et menus fruits du ban d'Ettendorf. — Infractions aux réglemens de paccage, commises dans les terres de Hanau-Lichtenberg. — Délinquants champêtres. — Deniers royaux échus et réclamés par le collecteur de la commune de Niederschæffolsheim, contre des bourgeois de ce lieu.

FF. 288. (Registre.) — In-folio, 522 feuillets ; français.

1779-1780. — Procès-verbaux des audiences du suppléant Bæhr. — Condamnation en une amende de 200 livres prononcée contre un cabaretier de Bitschhoffen, pour avoir refusé l'entrée de sa cave à ceux qui devaient marquer les vins assujettis à l'ohmgeld. — Droit de Maaspennig perçu sur les boissons, débitées. — Condamnation prononcée contre divers, pour avoir négligé de faire leur déclaration préalable avant d'ouvrir des débits de vin, bière etc. — Attaque nocturne et mauvais traitements subis par deux bourgeois de Mommenheim. — Prix de vente de biens domaniaux réclamés par le contrôleur général des domaines et bois de la province d'Alsace, de différents adjudicataires. — Poursuites de créanciers contre leurs débiteurs ; saisies, criées. — Adjudications des biens immeubles provenant de successions. — Succession Amand, de Wingersheim ; collocation de la masse. — Dîme en trèfle à Dangolsheim réclamée par l'abbaye de Schwarzach.

FF. 289. (Registre.) — In-folio, 319 feuillets ; français.

1780-1781. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Arrêt du Conseil Souverain autorisant

le bailli Bæhr, de Schöneck, de continuer à administrer la justice tant civile que criminelle dans l'étendue du Grand-Baillage, en lieu et place du bailli Barth, retenu à Paris pour affaires. — Voies de fait, coups et blessures. — Le curé de Morschwiller et Ringeldorf, Ignace Dürrenberger, religieux de l'abbaye de Neubourg, fait valoir ses droits de décimateur pour le tiers des terres emblavées en trèfle. — Usurpations de terre commises au préjudice de divers. — Demande en résiliation du bail du moulin de Surbourg. — Canon d'un bien rentier sis à Bilsheim réclamé par le baron de Weitersheim, chanoine de Saint-Pierre-le-Vieux à Strasbourg. — Enregistrement des provisions de l'office de procureur du roi au Grand-Baillage, en faveur de François Louis Fronhoffer, avocat au Conseil Souverain.

FF. 290. (Registre). — In-folio, 188 feuillets ; français.

1781. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Demandes en réparation d'honneur pour injures. — Voies de fait. — Contestations litigieuses particulières. — Plaintes contre un bourgeois de Mommenheim, pour avoir injurié le porteur de contraintes, lors du recouvrement des deniers royaux. — Amendes et prison édictées contre des bourgeois de Soufflenheim et autres pour tapage nocturne. — Rentes colongères revendiquées par le receveur de la commanderie de Saint-Jean de Strasbourg, contre des bourgeois de Wahlenheim. — Rente en vin réclamée par le baron de Landsberg, seigneur de Meistratzheim contre Antoine Penner, prévôt de Dangolsheim.

FF. 291. (Liasse.) — 138 pièces, papier ; français et allemand.

1778-1780. — Extraits des procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Enquêtes dans différentes contestations litigieuses particulières. — Procès-verbaux d'adjudications de biens saisis sur divers. — Nomination d'experts. — Descente et vue des lieux faite au moulin de Surbourg. — Informations prises par le bailli sur la vie et mœurs de Dominique Becker, nommé procureur au siège du Grand-Baillage, par lettres de provision délivrées par le roi. — Collocations de différentes masses provenant de successions. — Succession Gruber et Klier, de Dangolsheim. — Inventaires des biens provenant de la succession Klier. — Distribution des deniers provenant de ces masses. — Expertises.

FF. 292. (Liasse.) — 135 pièces, papier ; français et allemand.

1779-1781. — Extraits des procès-verbaux d'au-

diences du Grand-Baillage. — Inventaire de biens de Fr. J. Bauer, meunier à Kindweiler. — Obligation de 650 florins souscrite par les conjoints Bauer, au profit de Meyer Kahn, juif à la Walk. — Saisie des biens immeubles des époux Bauer. — Sentence ordonnant un décompte entre les parties. — Publication des saisies, criées et adjudication des biens Bauer. — Enquêtes dans des contestations litigieuses particulières. — Adjudication de biens faite à la requête de divers créanciers. — Vente par licitation des immeubles réellement saisis sur Adam Colin, de Dangolsheim, à la requête de son créancier principal Daniel Levy, juif de Mutzig. — Nomination d'experts pour raison de l'estimation des biens de Jean Vogelé, de Soufflenheim séparé de biens de sa femme; nomination d'experts. — Succession Bronner, de Bilsheim; distribution des deniers provenant de cette masse. — Descente et vue des lieux ordonnée à propos de contestations entre propriétaires voisins.

FF. 293. (Liasse.) — 130 pièces, papier ; français et allemand.

1781-1782. — Extraits des procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Procès-verbaux d'adjudication d'immeubles saisis à la requête de divers créanciers. — Cahiers des charges. — Sentence ordonnant la distribution des deniers provenant de la masse Schmitt, vivant bourgeois de Dangolsheim. — Obligation souscrite en faveur des négociants Barth et Hager, par J. Sonntag de Forstheim. — Contestation à ce sujet. — Criées, vente et adjudication des immeubles saisis sur le dit Sonntag. — Contestation entre les héritiers Weitmann, de Morschwiller et Jean Houde, fermier des revenus du couvent de Saint-Joseph de Haguenau, au sujet de la possession d'un terrain. — Enquête au sujet des prétentions des héritiers Weitmann sur le terrain contesté. — Enquête du procureur du roi, dans des affaires de querelles, voies de fait, coups et blessures. — Requête aux fins d'obtenir la saisie vente et adjudication des biens de divers débiteurs. — Premières, deuxième et troisième criées. — Affiches annonçant les criées et ordonnant subhastation.

FF. 294. (Liasse.) — 120 pièces, papier ; français et allemand.

1782-1783. — Extraits des procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Procès-verbaux d'adjudication d'immeubles saisis. — Opposition faite à la délivrance des deniers provenant de la masse Trach, de Grasdorf, par la fabrique du dit lieu. — Distribution de de-

niers provenant de diverses masses vacantes. — Jugement du Conseil Souverain, déférant au bailli Bæhr, de Schöneck, le pouvoir de connaître de l'action que les communes de la Walk et Bitschhoffen sont intentionnées d'intenter au baron de Dietrich, propriétaire des forges de Reichshoffen, Jægerthal et Zinswiller, qui refusait de payer l'indemnité pour les dommages causés par l'extraction du minéral. — Procès intenté par le curé Böhme, de Dossenheim à l'ancien greffier du Grand-Baillage, Hætt, au sujet du refus fait par ce dernier de délivrer au demandeur le reliquat de sa créance sur George Isenmann, prévôt de Gunstett. — Requête par laquelle le curé de Dossenheim demande la vente à l'encan des biens du sieur Hætt. — Sentence d'ordre ordonnant l'adjudication des biens immeubles de ce dernier. — Appel du sieur Hætt au Conseil Souverain. — Jugement du Conseil Souverain confirmant la sentence rendue et ordonnant la saisie et l'adjudication. — Requête d'André Riehl, de Küttolsheim, demandant son installation comme prévôt du dit lieu.

FF. 295. (Registre.) — In-folio, 671 feuillets; français.

1782. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Plaintes du chapitre de Surbourg contre les habitants du dit lieu, au sujet de la plantation d'arbres fruitiers dans les vignes assujetties à la dime. — Ornaments d'église acquis par l'église de Hegeney. — Plaintes pour calomnies et injures. — Usurpations de terrain. — Contestation au sujet de marchés à livrer en garantie. — Amendes édictées contre divers, pour propos injurieux et calomnieux à l'adresse des gens de justice de différents lieux. — Extances de fermages réclamées par le collecteur de canons des biens domaniaux. — Demande en saisie de biens faite par les Annonciades de Haguenau, contre Georg Colin, bourgeois de Forstheim. — Distribution des deniers provenant de l'adjudication des biens des conjoints Pflieger, de Kriegsheim, à la requête des créanciers.

FF. 296. (Registre.) — In-folio, 358 feuillets; français.

1783. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Amendes édictées pour infractions à des règlements de police, au sujet des cabarets et établissements publics. — Poursuites des fermiers des revenus domaniaux de la Préfecture contre divers, pour la rentrée des impositions échues. — Distribution des deniers provenant de vente et adjudication de biens saisis. — Canons de biens rentiers réclamés par l'abbaye de Biblisheim, contre des bourgeois d'Eschbach. — Succession Reinbold, de Wintershausen; part dans la succession réclamée par Joseph Rein-

bold, négociant à Varsovie. — Dime en trèfle, froment et pois, réclamée par l'abbaye de Schwarzach, contre les habitants de Dangolsheim. — Collocation de la masse Paulus, de Kriegsheim.

FF. 297. (Liasse.) — 1 pièce, parchemin; 130 pièces, papier; français et allemand.

1783-1787. — Extraits des procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Nomination d'experts pour reconnaître les dégâts causés à Moderhausen par l'extraction du minéral de fer. — Prétentions du chapitre rural de Haguenau sur André Grass, de Mommenheim. — Adjudication des immeubles provenant de la succession vacante de J. Schrantzer, de Hüttendorf. — Requête par laquelle Martin Loyson demande l'enregistrement des lettres de provision, le nommant à la charge de prévôt de Kindweiler. — Informations prises sur l'impétrant. — Requête par laquelle Nicolas Arbogast demande à récupérer les frais du procès contre Valentin Ferrenbach, qui avait tué le maître d'école de Ringeldorf. — Demande en établissement d'un curateur aux biens délaissés par Ferrenbach, mort aux galères. — Lettres de provision nommant le sieur Hætt, à l'office de greffier du Grand-Baillage. — Impositions royales.

FF. 298. (Registre.) — In-folio, 346 feuillets; français.

1784. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Succession Ulrich, de Pfaffenhoffen. — Les Prémontrés de Haguenau réclament contre des bourgeois de Bossendorf des canons arriérés. — Usurpations de terrains. — Reliquat de compte de 28,765 florins, réclamé par le prévôt de Wingersheim en qualité de fermier principal des domaines et revenus de la Préfecture, contre le prévôt adjoint de la prévôté de Batzendorf. — Voies de fait et mauvais traitements; 3000 livres de dommages-intérêts demandés par la partie plaignante. — Réquisitoires contre des contrevenants aux règlements de police.

FF. 299. (Registre.) — In-folio, 400 feuillets; français.

1785. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Contestations litigieuses particulières. — Indemnité de 1800 livres, réclamée par les entrepreneurs de la construction d'une maison curiale à Soufflenheim. — Mauvais traitements infligés au bourgmestre de Bernsheim par un bourgeois du dit lieu. — Délits de chasse. — Compte de la fabrique de Forstheim; contestation à ce sujet entre le curé Scheitel du dit lieu et Laurent Ritt,

fabricien. — Prétentions des créanciers de feu Antoine Penner, prévôt de Dangolsheim, à la masse vacante de ce dernier. — Sentence ordonnant aux demandeurs de produire dans un délai fixé les pièces justifiant leurs prétentions. — Opposition faite par les Dominicains de Haguenau à la délivrance des deniers, contre le curateur établi aux biens de George Wiss, condamné aux galères à perpétuité. — Rentrée de créances poursuivie par les négociants Weiss, Revelle et C^{ie}, établis au Geisselbronn.

FF. 300. (Registre.) — In-folio, 368 feuillets; français.

1786. — Procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Reliquat de compte de 243 florins réclamé contre l'ex-fabrien de Bossendorf. — Délits de chasse; réquisitoires du procureur du roi contre des braconniers. — Décompte entre le sieur Didier, administrateur des forges de Moderhausen et un bourgeois de Berstheim. — Recouvrement des deniers provenant de la vente de bois, dans les forêts de l'abbaye de Königsbrück. — Dîme de Bitschhoffen, Kindweiler et Ringeldorf réclamée par le receveur de l'évêché de Spire, contre des bourgeois de la Walk. — Collocation de la masse Penner, de Dangolsheim. —

Plaintes de l'abbaye de Schwarzach, au sujet d'usurpation de terrain dans le ban de Dangolsheim. — Plainte de l'admodiateur de la dîme de Mutzenhausen, contre le valet dîmier accusé de fraude dans la perception.

FF. 301. (Liasse.) — 433 pièces, papier; français.

1787-1789. — Extraits des procès-verbaux des audiences du Grand-Baillage. — Sentences dans différentes contestations litigieuses particulières. — Procès-verbaux d'adjudications de biens provenant de saisies et successions vacantes. — Nominations de tuteurs à des enfants mineurs. — Prestations de serment. — Requête pour obtenir enregistrement des lettres de provision accordées par le roi à Fr. Ballet, pour l'office de greffier au Grand-Baillage. — Curateur pour la gestion des biens d'Antoine Littel, de Grassendorf, interdit. — Assemblée des parents. — Conseil de famille. — Les Annonciades de Haguenau poursuivent la vente et l'adjudication des biens des conjoints Dietrich, de Bossendorf, pour se couvrir d'une obligation de 600 florins, souscrite à leur profit. — Condamnations prononcées contre des contrevenants aux règlements de police.